



# **RAPPORT ANNUEL DOCUMENT DE RÉFÉRENCE**

**Exercice 2007/2008**  
(clos le 31 mars 2008)



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 31 juillet 2008, conformément à l'article 212-13 du Règlement Général de l'AMF. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

**NET2S SA**  
**Société anonyme au Capital de 1 560 206,16 euros**  
**Siège social : 74-80 rue Roque de Fillol – 92800 PUTEAUX**  
**RCS Nanterre : B 408 023 398**

# SOMMAIRE

<b>I</b>	<b>PROFIL</b>	<b>6</b>
	<b>CAHIER INSTITUTIONNEL</b>	<b>7</b>
<b>II</b>	<b>RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DU CONTROLE DES COMPTES</b>	<b>8</b>
<b>III</b>	<b>CHIFFRES CLEFS 2007</b>	<b>9</b>
<b>IV</b>	<b>ACTIVITE BOURSIERE</b>	<b>13</b>
<b>IV.1</b>	<b>COTATION</b>	<b>13</b>
<b>IV.2</b>	<b>INFORMATION FINANCIERE</b>	<b>13</b>
<b>IV.3</b>	<b>EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION NET2S</b>	<b>14</b>
<b>IV.4</b>	<b>EVOLUTION MENSUELLE DU COURS</b>	<b>14</b>
<b>IV.5</b>	<b>DONNEES BOURSIERES</b>	<b>15</b>
<b>IV.6</b>	<b>ACTIONNARIAT</b>	<b>15</b>
<b>IV.7</b>	<b>CALENDRIER 2008 DES ACTIONNAIRES</b>	<b>15</b>
<b>V</b>	<b>METIER ET POSITIONNEMENT TECHNOLOGIQUE</b>	<b>16</b>
<b>V.1</b>	<b>METIER : CONSEIL ET INTEGRATION DE SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DANS LES ENVIRONNEMENTS « BUSINESS CRITICAL »</b>	<b>16</b>
<b>V.2</b>	<b>POSITIONNEMENT</b>	<b>16</b>
<b>VI</b>	<b>MARCHE, OFFRE, CLIENTS ET CONCURRENCE</b>	<b>17</b>
<b>VI.1</b>	<b>MARCHE</b>	<b>17</b>
<b>VI.2</b>	<b>OFFRE</b>	<b>18</b>
<b>VI.3</b>	<b>CLIENTS</b>	<b>19</b>
<b>VI.4</b>	<b>PARTENARIATS</b>	<b>20</b>
<b>VI.5</b>	<b>CONCURRENCE ET FACTEURS DIFFERENCIANTS</b>	<b>21</b>

<b>VII</b>	<b>STRATEGIE</b>	<b>22</b>
<b>VIII</b>	<b>ORGANISATION</b>	<b>23</b>
VIII.1	ORGANIGRAMME JURIDIQUE AU 31 MARS 2008	23
VIII.2	ORGANISATION STRATEGIQUE	25
VIII.3	ORGANISATION DES ENTITES OPERATIONNELLES ET COMMERCIALES	25
VIII.4	ORGANISATION FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE	25
<b>IX</b>	<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>27</b>
IX.1	COMPOSITION ET EVOLUTION DES EFFECTIFS PROPRES DU GROUPE	27
IX.2	"RESOURCE MANAGEMENT"	27
IX.3	LE « KNOWLEDGE MANAGEMENT » OU GESTION DE LA CONNAISSANCE	29
<b>X</b>	<b>FACTEURS DE RISQUES</b>	<b>30</b>
X.1	RISQUES DE MARCHE	30
X.2	RISQUES JURIDIQUES ET RESPONSABILITE	31
X.3	RISQUES RELATIFS A LA PROPRIETE DES MARQUES ET DES ACTIFS	32
X.4	RISQUES INDUSTRIELS ET LIES A L'ENVIRONNEMENT	32
X.5	RISQUES LIES A L'EXERCICE DE L'ACTIVITE	32
X.6	RISQUES COMPTABLES	35
X.7	ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES	35
<b>XI</b>	<b>PROCES, LITIGES EN COURS ET FAITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>37</b>
<b>XII</b>	<b>POLITIQUE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>38</b>
XII.1	POLITIQUE D'INVESTISSEMENT INTERNE	38
XII.2	CROISSANCE EXTERNE	38
<b>XIII</b>	<b>EVENEMENTS RECENTS ET PERSPECTIVES D'AVENIR</b>	<b>39</b>
XIII.1	EVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT	39
XIII.2	CHIFFRE D'AFFAIRES ET RESULTATS	39
XIII.3	PERSPECTIVES D'AVENIR	39

<b>CAHIER FINANCIER</b>	<b>40</b>
<b>XIV RAPPORT DE GESTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 SEPTEMBRE 2008</b>	<b>41</b>
XIV.1 ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE DURANT L'EXERCICE ECOULE	41
XIV.2 EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR	45
XIV.3 CAPITAL SOCIAL	45
XIV.4 INDICATIONS SUR L'EVOLUTION DES COURS ET LE MARCHE DE L'ACTION	46
XIV.5 OPERATIONS DE LA SOCIETE SUR SES PROPRES TITRES	46
XIV.6 PRESENTATION ET PROPOSITION D'APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE <b>NET2S</b> ET PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS	46
XIV.7 PROPOSITION D'APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES	47
XIV.8 CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS VISES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE	47
XIV.9 ORGANES SOCIAUX ET DE CONTROLE	47
XIV.10 JETONS DE PRESENCE	49
XIV.11 TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS DE POUVOIRS ET DE COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE	49
XIV.12 PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS	50
XIV.13 GESTION DES RISQUES	51
<b>XV RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DU CONTROLE DES COMPTES</b>	<b>58</b>
XV.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	58
XV.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	58
XV.3 CONTROLE DES COMPTES	59
XV.4 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET MEMBRES DE LEUR RESEAU PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE	59
<b>XVI RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE NET2S ET SON CAPITAL</b>	<b>60</b>
XVI.1 CONCERNANT LA SOCIETE	60
XVI.2 CAPITAL SOCIAL	65

<b>XVII</b>	<b>COMPTES CONSOLIDES DE NET2S AU 31 MARS 2008</b>	<b>70</b>
<b>XVIII</b>	<b>COMPTES SOCIAUX DE NET2S AU 31 MARS 2008</b>	<b>100</b>
<b>XIX</b>	<b>RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES</b>	<b>125</b>
<b>XX</b>	<b>GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE</b>	<b>131</b>
<b>XX.1</b>	<b>COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>131</b>
<b>XX.2</b>	<b>COMITE DE DIRECTION</b>	<b>134</b>
<b>XX.3</b>	<b>INTERETS DES DIRIGEANTS</b>	<b>135</b>
<b>XX.4</b>	<b>SCHEMA D'INTERESSEMENT DU PERSONNEL</b>	<b>136</b>
<b>XX.5</b>	<b>RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE</b>	<b>136</b>
<b>XX.6</b>	<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE NET2S S.A. POUR CE QUI CONCERNE LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE</b>	<b>147</b>
<b>XXI</b>	<b>DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</b>	<b>148</b>
<b>XXII</b>	<b>TABLE DE CONCORDANCE</b>	<b>150</b>

# I PROFIL

---

Groupe spécialisé dans le conseil et la mise en œuvre de solutions innovantes dans les technologies de l'information et de communication et leader sur le marché de la sécurité, NET2S est présent à Paris, Londres, New York, Zurich, Bruxelles, Madrid et Casablanca et employait 853 collaborateurs (dont 692 consultants et ingénieurs) au 31 mars 2008. La conjugaison de solutions technologiques et d'offres fonctionnelles transverses, doublée d'une approche métier dédiée, notamment dans les secteurs Finance et Télécoms, confère une forte valeur ajoutée à l'offre de NET2S auprès de ses clients.

NET2S est cotée en bourse depuis le mois de mai 2000. Depuis le 10 mars 2008, BT Group est actionnaire majoritaire de NET2S à hauteur de 91,11% du capital et 91,01% des droits de vote.

# CAHIER INSTITUTIONNEL

---

## II RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DU CONTROLE DES COMPTES

---

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Olivier Huart	Président du Conseil d'Administration
Franck Cormier	Administrateur et Directeur Général
Brunon de Saint Chamas	Administrateur
Bernard Razaghi	Administrateur

### COMMISSAIRES AUX COMPTES

Maxence Rossignol  
Ernst & Young Audit, représenté par Any Antola

### FINANCE

Marc Cabaret	Directeur Administratif et Financier
--------------	--------------------------------------

### RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE

Olivier Huart	Président du Conseil d'Administration
---------------	---------------------------------------

NET2S  
74-80 rue Roque de Fillol  
92800 PUTEAUX  
Tél. : +33 (0)1 46 96 00 40  
Fax : +33 (0)1 46 96 00 41  
E-mail : [investisseurs@net2s.com](mailto:investisseurs@net2s.com)



### III CHIFFRES CLEFS 2007

---

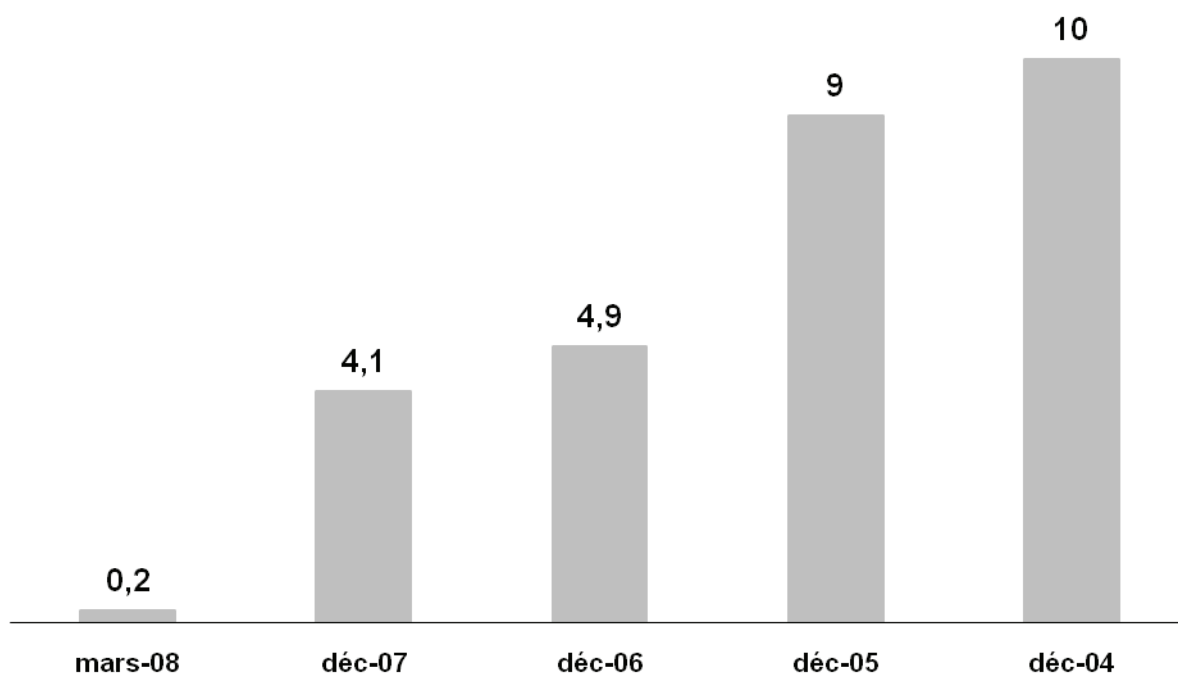
#### CHIFFRE D'AFFAIRES ET RESULTAT OPERATIONNEL COURANT CONSOLIDES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

<i>En millions d'euros</i>	France	Europe Hors France	Reste du monde	Total
Chiffre d'affaires	71,6	28,1	13,8	113,5
Résultat opérationnel	1,0%	7,2%	10,3%	3,7%

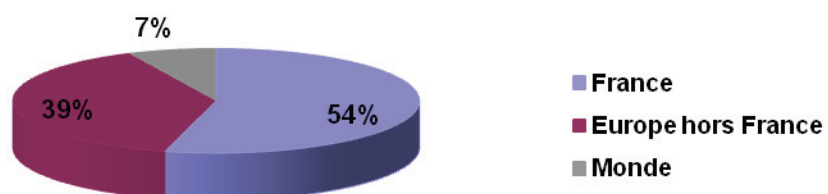
#### CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE PAR SECTEUR D'ACTIVITE

<i>En millions d'euros</i>	Finance	Telcos	Autres	Total
Chiffre d'affaires	41,2	33,4	38,9	113,5

## EVOLUTION DE LA TRESORERIE NETTE (EN MILLIONS D'EUROS)



## EFFECTIF CONSOLIDE AU 31 MARS 2008 PAR ZONE GEOGRAPHIQUE (EN %)



## CHIFFRES CLEFS CONSOLIDES

	2007/08 (15 mois)	2006 (12 mois)	2005 (12 mois)
<b>En millions d'euros</b>			
CHIFFRE D'AFFAIRES	113	77	67,6
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	4,1	1,5	3,4
RESULTAT NET	2,3	1,1	3,9
<b>En pourcentage</b>			
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT EN % DU CA	3,7%	2%	5%
RESULTAT NET EN % DU CA	1,9%	1,5%	5,8%
<b>En euros</b>			
RESULTAT NET PAR ACTION	0,17	0,09	0,3
DIVIDENDE NET PAR ACTION	-	-	-
<b>En millions d'euros</b>			
CAPITAUX PROPRES	19,4	22,2	21,2
ENDETTEMENT	3,6	1,1	0,4
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	3,5	1,2	4,9

## ANALYSE DES ECARTS : REALISE / PREVISIONNEL (EN MILLIONS D'EUROS)

	2007 réalisé	2007 prévu (au 12/02/07)	2006 réalisé	2006 prévu (au 07/11/06)
Chiffre d'affaires	88,6 M€	88 M€ (+15% par croissance organique)	77 M€	77 M€
Résultat opérationnel courant	3,7 M€	5,2 M€ (6% de marge opérationnelle courante)	1,5 M€	Non communiqué
Résultat net	Non communiqué (décalage de la clôture de l'exercice)	Non communiqué	1,1 M€	Non communiqué

## **2006**

Profitant d'un environnement porteur, en particulier sur son cœur de métier que sont les secteurs Télécoms et Finance, et de ses solides référencements en tant qu'acteur spécialisé auprès des plus grands donneurs d'ordres, NET2S a une nouvelle fois connu une croissance supérieure au marché. La croissance annuelle de son activité, purement organique, ressort ainsi à 14% par rapport à 2005.

Simultanément, la déconsolidation de Quod Financial dont l'activité de développement n'entraîne pas dans le cœur de métier du Groupe, a été achevée à l'issue du troisième trimestre.

## **2007/08**

Objectif réussi pour NET2S dont le chiffre d'affaires ressort à 113 millions d'euros au 31 mars 2008, en croissance organique de +11,3%. Cette bonne performance de l'activité vient une nouvelle fois avérer la pertinence du positionnement de NET2S sur des marchés qui restent porteurs malgré une conjoncture économique devenue plus difficile sur le second semestre.

La marge opérationnelle s'établit à 3,7% et reflète la profitabilité des activités historiques de NET2S dans le conseil et l'intégration, Quod Financial ayant été entièrement déconsolidé.

## IV ACTIVITE BOURSIERE

---

### IV.1 COTATION

Les actions NET2S sont cotées sur le Compartiment C de NYSE Euronext.

Numéro ISIN	FR0000075921
Reuters	NET2S.NM
Bloomberg	NET2S.LN
Nomenclature	FTSE972
Apporteur de liquidité	BNP Paribas



### IV.2 INFORMATION FINANCIERE

NET2S informe régulièrement ses actionnaires sur l'évolution de son activité par des communiqués publiés dans la presse économique et financière ainsi que par la publication d'un rapport annuel disponible sur simple demande auprès de :

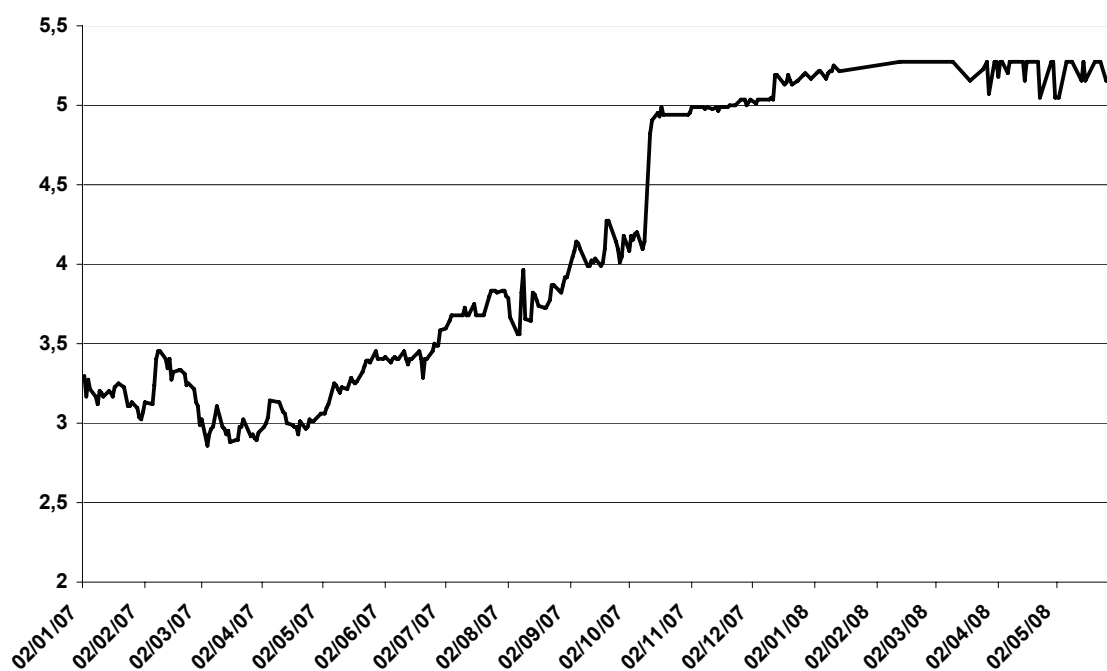
NET2S	<i>NewCap.</i>
Marc CABARET	Axelle VUILLERMET – Emmanuel HUYNH
74-80 rue Roque de Fillol	8 place de la Madeleine
F-92800 PUTEAUX	F-75008 PARIS
01 46 96 00 40	01 44 71 94 94
<a href="mailto:investisseurs@net2s.com">investisseurs@net2s.com</a>	<a href="mailto:net2S@newcap.fr">net2S@newcap.fr</a>

Le site Internet [www.net2s.com](http://www.net2s.com) offre par ailleurs aux actionnaires, en français et en anglais, une information détaillée sur le Groupe NET2S. La rubrique « Investisseurs » permet à chacun d'obtenir une large gamme d'informations financières et des documents en ligne tels que les communiqués de presse, les résultats, les documents de référence téléchargeables, etc.

Simultanément, chacune des publications financières est diffusée sur le site Internet Boursorama, valeur « NET2S », rubrique « Actualités ».

Enfin, et conformément à la réglementation, NET2S diffuse l'ensemble de sa communication financière sur [lesechoscomfi](http://lesechoscomfi.com), diffuseur agréé par l'Autorité des marchés financiers.

## IV.3 EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION NET2S



Cours de clôture - Source : Euronext

## IV.4 EVOLUTION MENSUELLE DU COURS

Date	Plus Haut Cours (en euros)	Plus Bas Cours (en euros)	Dernier Cours (en euros)	Nombre de titres échangés	Capitaux en milliers d'euros	Nbre de séances de cotation
janv-07	3,78	3,16	3,25	467 232	1 607,28	22
févr-07	3,73	3,19	3,34	459 913	1 628,27	20
mars-07	3,4	3,01	3,16	246 568	779,98	22
avr-07	3,45	3,13	3,29	130 059	421,12	19
mai-07	3,81	3,21	3,66	431 895	1 530,65	22
juin-07	3,85	3,53	3,85	365 293	1 341,40	21
juil. 2007	4,17	3,76	4,11	328 065	1 309,77	22
août-07	4,30	3,67	4,20	635 441	2 578,33	23
sept. 2007	4,69	4,15	4,48	498 888	2 167,29	20
oct. 2007	5,39	4,25	5,32	2 138 107	11 064,96	22
nov. 2007	5,42	5,3	5,41	392 495	2 102,80	22
déc. 2007	5,60	5,34	5,54	199 881	1 099,00	19
janv. 2008	5,6	5,17	5,21	218 447	18 810,02	9
févr. 2008	5,28	5,27	5,27	1 761 001	9 284,78	13
mars-08	5,27	5,02	5,27	111 684	587,93	11
avr. 2008	5,27	4,76	5,05	23 961	125,45	20

## IV.5 DONNEES BOURSIERES

Nombre d'actions	13 153 845
Capitalisation boursière (en millions d'euros) au 31 mars 2008	67,0 M€
Cours le plus haut (le 23 mai 2008)	5,27 €
Cours le plus bas (le 5 mars 2007)	3,01 €
Volume quotidien moyen en 2007/08	27 390 titres

Source : Euronext

## IV.6 ACTIONNARIAT

Depuis le 10 mars 2008, BT Group est actionnaire majoritaire de NET2S à hauteur de 91,11% du capital et 91,01% des droits de vote. Le flottant de NET2S est de 8,89%.

## IV.7 CALENDRIER 2008 DES ACTIONNAIRES

A la suite de l'approbation par l'Assemblée générale du 29 juin 2007 de la huitième résolution relative à la modification des dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social dorénavant fixées respectivement aux 1<sup>er</sup> avril et 31 mars de chaque année, et dans un souci de bonne lisibilité et compréhension de ses états financiers, NET2S a publié un chiffre d'affaires et des résultats sur 12 mois ainsi qu'un chiffre d'affaires et des résultats annuels sur 15 mois.

Publication du chiffre d'affaires annuel 2007	12 février 2008
Résultats annuels 2007 (comptes provisoires)	31 mars 2008
Publication du chiffre d'affaires annuel 2007/08 (15 mois)	7 mai 2008
Résultats annuels 2007/08 (15 mois – comptes provisoires)	24 juin 2008
Publication du chiffre d'affaires trimestriel (T1)	7 août 2008
Assemblée Générale	30 septembre 2008
Publication du chiffre d'affaires semestriel (S1)	12 novembre 2008
Publication des résultats semestriels (S1)	26 novembre 2008
Rapport financier semestriel (S1)	30 novembre 2008

# V METIER ET POSITIONNEMENT TECHNOLOGIQUE

---

## V.1 METIER : CONSEIL ET INTEGRATION DE SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DANS LES ENVIRONNEMENTS « BUSINESS CRITICAL »

Depuis sa naissance en 1996, NET2S s'est imposée comme une société internationale à la pointe dans les domaines des technologies de l'information et de communication. Expert dans la convergence de ces technologies, le savoir-faire à forte valeur ajoutée du Groupe permet de répondre aux enjeux de management de la connectivité et du management des performances des entreprises et est particulièrement adapté aux environnements critiques, dans lesquels les systèmes d'information et de communication sont devenus des outils à part entière au service du métier de l'entreprise, de sa stratégie et de sa compétitivité.

Le rachat, début 2008 par le Groupe BT, du Groupe NET2S, un des leaders dans le domaine de la sécurité, du conseil et de l'intégration, vient élargir et compléter les offres respectives des deux Groupes.

Avec plus de 465 clients en 2007/08, NET2S est un acteur reconnu de son secteur.

## V.2 POSITIONNEMENT

NET2S intervient auprès de clients qui utilisent les technologies d'information et de communication comme un moyen stratégique de gestion de leur compétitivité, flexibilité et réactivité.

L'offre de NET2S se distingue par sa forte capacité à intégrer les objectifs métiers de ses clients aux solutions proposées.

Afin d'assurer son approche, NET2S a structuré son approche autour de trois axes :

- l'axe « offres »
- l'axe « métiers »
- l'axe « technologies »

L'axe « offres » consiste en la déclinaison et la structuration du savoir faire du Groupe autour des problématiques business et fonctionnelles des entreprises. Il permet de relier les objectifs opérationnels des entreprises à nos solutions éprouvées.

L'axe « métiers » chez NET2S permet d'accompagner les entreprises sur l'ensemble de leur cycle de vie projet offrant à nos clients un point d'entrée unique.

L'axe « technologies » consiste en la structuration de l'ensemble des composants technologiques et méthodologiques sur lequel le Groupe NET2S construit ses offres.

De plus, à travers une démarche de capitalisation ciblée, le Groupe NET2S investit sur des composants logiciels et/ou d'architecture réutilisables dans le cadre de ses projets. Cette approche augmente la compétitivité de l'offre ainsi que le taux de rétention des clients.



# VI MARCHE, OFFRE, CLIENTS ET CONCURRENCE

---

## VI.1 MARCHE

### VI.1.1 DES VECTEURS DE CROISSANCE MULTIPLES

Selon toutes les études, le marché des services informatiques est un des rares marchés à offrir des perspectives de croissance à court, moyen et long termes. Alors que la globalisation de l'économie mondiale s'accélère, les besoins en termes de pilotage et d'intégration des processus d'organisation complexes et multi-localisées induisent des besoins sans cesse croissant de systèmes d'informations. Dans ce contexte de croissance mondiale, les entreprises s'entourent de partenaires capables de les accompagner, dans la durée, sur leurs principaux enjeux.

Dans ce contexte, NET2S identifie quatre leviers de croissance durables :

- le renouvellement et le foisonnement de technologies et des solutions s'y rapportant, la complexité liée à leurs mise en œuvre, nécessitent des expertises pointues et des retours d'expériences ;
- la poursuite de la rationalisation des systèmes d'information, dans une logique de rationalisation continue des coûts face à une concurrence mondialisée, qui se matérialise par une focalisation des entreprises sur leur cœur de métier et une tendance soutenue à l'outsourcing ;
- l'accroissement des contraintes réglementaires (Bâle 2, Sarbanes Oxley, MiFID...), et la nécessité pour les entreprises de s'adapter rapidement à ces évolutions ;
- la volatilité croissante de l'environnement (évolution permanente des conditions de marché, des risques...), enjoint les entreprises à développer plus d'agilité et de vélocité dans une optique Time to Market en adaptant notamment d'une façon permanente leurs systèmes d'information à cette problématique.

### VI.1.2 PERSPECTIVES 2008

Dans un contexte économique général plus perturbé en 2008, le baromètre Syntec informatique du moral des dirigeants témoigne d'une confiance raisonnable dans une nouvelle année de croissance, qui devrait s'établir entre 5 et 7%.

S'agissant de NET2S, le Groupe reste confiant dans ses perspectives de développement même s'il pourrait être affecté par le climat d'incertitude actuel affectant plus fortement le secteur des Banques et Assurances sur lequel il est positionné.

Néanmoins, et compte-tenu de l'évolution récente de son actionnariat, NET2S entend prioritairement poursuivre son processus d'intégration au sein du Groupe BT, son nouvel actionnaire majoritaire, en explorant toutes les opportunités de développement et de synergies qui lui permettront de soutenir et d'améliorer la dynamique actuelle de croissance profitable.

## VI.2 OFFRE

### VI.2.1 UN SOCLE TECHNOLOGIQUE COMMUN POUR DES OFFRES SPECIALISEES

Le Groupe NET2S se distingue par sa capacité à développer une offre complète multi-spécialisée répondant aux spécificités des demandes clients.

Le cœur du savoir faire de NET2S est ainsi constitué d'un socle de méthodes et solutions technologiques articulé autour de 4 axes :

Méthodes et solutions pour les services de données (permettant de rendre les données de l'entreprise « partageables » et « transférables ») :

- Datawarehouse, stockage, connecteurs d'accès et de transformation des données, bases de données, gestion de contenu, administration des données.

Méthodes et solutions pour les services applicatifs (permettant de développer la connectivité entre applications) :

- Architecture orientée services, Web Services, Middleware, portails, architecture multi-tiers, connecteurs applicatifs, CTI, Java, .net, administration des applications.

Méthodes et solutions pour les infrastructures systèmes réseaux et télécoms :

- Architecture de serveurs pour les systèmes ouverts, consolidations de serveurs, fermes de serveurs, haute disponibilité, SAN-NAS, administration des infrastructures systèmes,
- Architecture de réseau , réseau IP multi-services, VoIP, Wifi, administration des infrastructures réseaux, réseaux publics, réseaux intelligents, réseaux mobile 2G, 2.5G et 3G, cœurs de réseaux opérateurs et d'accès haut débits (xDsl, Wimax, CPL ), administration des réseaux et des services opérateurs.

Méthodes et solutions pour la sécurisation des infrastructures, des données, des accès et des transactions :

- Plan de secours, plan de continuité, haute disponibilité, stockage des données, gestion de l'identité, annuaire, meta-annuaire, SSO, Firewall, antispam, IDS, IPS, cryptage des données, certificats et signatures numériques.

S'appuyant sur ce socle technologique et doublé d'un savoir faire en management de projets, l'offre de NET2S se décline comme suit :

Deux axes verticaux :

- Finance
- Télécoms

et trois axes horizontaux solutions :

- Sécurité : cette offre a pour vocation d'accompagner nos clients sur l'ensemble de leurs problématiques sécurité tant vis-à-vis des enjeux business que réglementaire
- Entreprise Performance Management : cette offre vise à accompagner nos clients dans le management de leur performance notamment sur les fonctions finance, customer intelligence, supply chain intelligence, en leur offrant un outil d'aide à la décision différencié et efficace
- Entreprise Connectivité : cette offre consiste en l'accompagnement de nos clients dans la définition et la mise en œuvre d'une infrastructure de système d'information et de communications ouverte, à qualité de service, sécurisée et scalable.

Afin d'accompagner ses clients sur l'ensemble du cycle projet, NET2S décline son offre sur un éventail complet de métiers, à savoir :

- Conseil opérationnel, études, audits, expertise
- Développement et Intégration des solutions
- Infogérance sélective, insourcing , out-tasking
- Managed services

## VI.3 CLIENTS

Le Groupe NET2S a historiquement développé une clientèle de constructeurs et d'éditeurs, pour faciliter l'accès à la technologie, et une clientèle d'entreprises internationales dont l'activité repose sur des solutions de communication : les banques et les opérateurs télécoms. Ces entreprises se caractérisent par de forts investissements dans les technologies innovantes de communication, par des environnements exigeants en termes de disponibilité et de sécurité, et enfin par des architectures complexes.

L'image de marque que le Groupe a construit par sa capacité à intervenir dans ces environnements a permis à NET2S de diversifier ses activités vers d'autres types d'entreprises dans les secteurs des assurances, de l'énergie, du transport ou encore de la pharmacie.

### VI.3.1 REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE, PAR SECTEUR ET PAR SOLUTION

#### (i) Par zone géographique

Le chiffre d'affaires consolidé par zone géographique se répartit comme suit :

##### 2007/08 (15 mois)

(en millions d'euros)	France	Europe (hors France)	Reste du monde	TOTAL
Chiffre d'affaires	71.6	28.1	13.8	113.5

##### 2007 (12 mois)

(en millions d'euros)	France	Europe (hors France)	Reste du monde	TOTAL
Chiffre d'affaires	49.6	17.8	9.6	77.0

#### (ii) Par secteur d'activité

Le chiffre d'affaires consolidé par secteur d'activité se répartit comme suit :

##### 2007/08 (15 mois)

(en millions d'euros)	Finance	Telcos	Autres	TOTAL
Chiffre d'affaires	41.2	33.4	38.9	113.5

##### 2007 (12 mois)

(en millions d'euros)	Finance	Telcos	Autres	TOTAL
Chiffre d'affaires	27.7	22.9	26.4	77.0

L'activité de NET2S reste majoritairement concentrée sur ses pratiques historiques que sont la Finance et les Télécoms (respectivement 36% et 29% du chiffre d'affaires en 2007/08 versus 36% et 30% en 2006). La part restante du chiffre d'affaires du Groupe (35% du chiffre d'affaires en 2007/08 contre 34% en 2006) est aussi bien réalisée auprès de l'industrie pharmaceutique, que des transports, de la grande distribution ou encore de l'énergie.

### (iii) Par solution

- Sécurité : acteur majeur de la sécurité au travers de Cyber Networks, société de service spécialisée dans le conseil, l'intégration et l'infogérance des solutions de sécurisation des systèmes d'information et de l'Internet, acquise en décembre 2004, NET2S a réalisé en 2007/08 un chiffre d'affaires de 41 millions d'euros sur cette offre soit 36% du chiffre d'affaires contre 29 millions d'euros soit 38% du chiffre d'affaires en 2006.
- Entreprise Performance Management (EPM) : portée par Predixio, filiale créée en février 2004 par NET2S et dédié à cette activité, l'offre EPM conseil décisionnel a contribué en 2007/08 à hauteur de 6,2% au chiffre d'affaires du Groupe contre de 8,5% en 2006.

## VI.3.2 LES PRINCIPAUX CLIENTS

Le Groupe comptait 465 clients actifs à fin mars 2008.

En 2007/08, NET2S a réalisé 49,2% de son chiffre d'affaires consolidé avec ses 10 premiers clients, contre 48,2% en 2006. Les cinq premiers clients ont représenté 31,6% du chiffre d'affaires consolidé 2007/08 versus 32,6% en 2006.

Le Groupe NET2S travaille avec les principaux acteurs français et anglo-saxons des secteurs de la Banque/Finance, des Télécoms et poursuit sa diversification dans les autres secteurs (Energie, Transports, Distribution, secteurs publics).

L'évolution du positionnement et de l'offre conduit NET2S à augmenter les engagements contractuels qui prennent la forme d'engagements de moyens et de résultat par opposition à l'assistance technique.

## VI.4 PARTENARIATS

Tous les accords de partenariats sont non exclusifs.

Le développement de relations suivies avec des partenaires est stratégique car il permet à NET2S :

- d'accéder aux dernières technologies au moment où elles arrivent sur le marché,
- de former les consultants NET2S à coût optimisé,
- de développer de nouveaux clients et offres via les projets pilotes gérés par les constructeurs et éditeurs,
- d'accélérer la croissance à l'international en utilisant le niveau d'expertise ainsi développé,
- de développer son positionnement d'expert technique.

### VI.4.1 LES PARTENAIRES SOLUTIONS

Etre opérationnel sur l'ensemble des solutions existantes, avoir pu tester et éprouver chacune de ces solutions en amont pour être en mesure de garantir tous les travaux exécutés, connaître les spécificités de chacune d'entre elles... sont autant de prérogatives qui incombent aux salariés de NET2S, dans le cadre du respect de la charte éthique que s'est édictée le Groupe envers ses clients. Les partenaires solutions de NET2S sont des partenaires privilégiés qui permettent aux consultants du Groupe d'être formés en amont sur des solutions innovantes tandis que l'ensemble des tests et essais qui sont menés sur ces mêmes solutions permettent au Groupe d'exercer son activité dans un environnement technologique éprouvé et garanti.

## VI.4.2 LES PARTENAIRES TECHNIQUES

Afin de garantir un haut niveau d'intervention, NET2S entretient son expertise technique en s'associant et en travaillant étroitement avec ceux qui conçoivent les solutions technologiques de demain : les constructeurs d'équipements réseaux et télécoms et les éditeurs de logiciels basés sur les architectures distribuées et objet. L'objectif de NET2S est de développer des centres d'excellence et d'expertise indépendants autour de ces technologies afin d'aider leurs clients entreprises et opérateurs dans l'acquisition, l'intégration et l'administration des nouvelles solutions de communication. Le Groupe NET2S reste un acteur indépendant.

## VI.5 CONCURRENCE ET FACTEURS DIFFERENCIANTS

De par son positionnement spécifique sur le segment générique des sociétés informatiques, NET2S n'a aucune étude ni information à sa disposition en termes de part de marché ou de rang occupé.

NET2S est ainsi confronté à différents types d'acteurs selon la spécialité adressée.

Pour l'offre Telecom, les principaux concurrents identifiés sont Devoteam, Niji, Beijaflore, ESR, Aubay, Neurones.

Pour l'offre Finance, les principaux concurrents identifiés sont 3S Informatique, Devoteam.

Pour l'offre Sécurité, les principaux concurrents identifiés sont Solucom, Intégralis, Lexsi, Neurones.

Pour l'offre Entreprise Performance Management, Keyrus, Micropole Univers, B&D

Plus de manière plus générale, le Groupe NET2S, filiale du Groupe BT Plc est amené à être en concurrence avec OBS (Orange Business Service).

Pour autant, NET2S a su se différencier de ces acteurs par sa capacité à combiner et intégrer solutions technologiques et décisionnelles. Le métier de NET2S consiste en effet à savoir concevoir, intégrer et opérer des solutions complètes procurant un avantage compétitif à ses clients.

Au final, et par rapport à l'offre globale proposée par l'ensemble des sociétés informatiques, NET2S apporte une offre différenciée en trois points :

- la conception de solutions sur mesure, innovantes, focalisées métier,
- la maîtrise des technologies grâce à un vaste réseau de partenaires et un département de knowledge management unique en son sein,
- une garantie des solutions proposées et mises en place chez les clients, en totale adéquation avec le besoin client, que ce soit sur un plan budgétaire ou opérationnel. En particulier, ce dernier point est rendu possible par l'indépendance de NET2S vis à vis de ses partenaires, qui lui permet d'agir en tant que conseil indépendant au profit de ses clients ; simultanément, le vaste réseau de partenaires de NET2S lui permet de conseiller son client sur des solutions sûres et éprouvées.

## VII STRATEGIE

---

Depuis sa création en 1996, NET2S s'est positionné au cœur d'une économie connectée régie par les évolutions rapides de l'information et des infrastructures qui lui sont rattachées : les avantages compétitifs durables que le Groupe a su bâtir pour imposer son statut d'acteur essentiel résultent de la combinaison d'une veille technologique proactive continue, de son expertise à forte valeur ajoutée et de l'anticipation des besoins clients. Grâce à une structure très flexible, NET2S fournit ainsi rapidement des solutions de qualité permettant l'interconnexion en temps réel et simultanée des différents acteurs.

Alors que les infrastructures de communication sont de facto devenues des outils à part entière au service du métier de l'entreprise, de sa stratégie et de sa compétitivité, et plus globalement de la prise de décision opérationnelle, la stratégie de NET2S repose sur l'affinement constant de l'offre au regard des évolutions de l'environnement.

NET2S s'est édictée une stratégie bâtie en 6 points :

### **1) DEVELOPPER L'APPROCHE METIER (PAR SECTEUR CLIENT)**

*Objectif stratégique* : développer la capacité de NET2S à déployer les solutions proposées en les alignant sur les objectifs business de ses clients, démontrer le retour sur investissement, démontrer l'avantage compétitif de la solution au regard de la concurrence du client.

*Modus operandi* : organiser les opérations de NET2S par métier, décliner l'offre et capitaliser par rapport à la valeur d'usage des clients.

### **2) DEVELOPPER L'APPROCHE SOLUTIONS**

*Objectif stratégique* : maximiser la valeur client captée par NET2S, augmenter le taux de rétention des clients, créer une barrière à l'entrée par rapport à la concurrence.

*Modus operandi* : mettre en œuvre l'expertise de NET2S sur l'ensemble du cycle de vie d'un projet en proposant des solutions innovantes, de qualité, éprouvées, qui intègrent le meilleur des technologies disponibles sur le marché, industrialiser et packager les composants d'assemblage entre produits du marché.

### **3) DEVELOPPER LES PARTENARIATS**

*Objectif stratégique* : atteindre de nouveaux segments ou de nouvelles zones géographiques, étendre nos moyens de delivery, accéder et se former à de nouvelles technologies, identifier et collaborer avec de futures cibles d'acquisition.

*Modus operandi* : développer une veille active de l'écosystème autour de NET2S, impliquer l'ensemble de l'organisation de la société dans cette démarche.

### **4) ASSURER LA PRESENCE INTERNATIONALE DU GROUPE**

*Objectif stratégique* : accompagner les clients dans leurs opérations internationales, accéder à de nouveaux marchés de croissance, développer une stratégie de global sourcing projet, la présence internationale du Groupe BT étant un atout supplémentaire.

*Modus operandi* : croissance organique à l'international, dans le respect des critères de développement internes du Groupe (expansion organique conditionnée à l'obtention antérieure ou simultanée de contrats au niveau local), et la mise en œuvre d'alliances géographiques (cf. point 3)

### **5) DEVELOPPER LA CONNAISSANCE (« KNOWLEDGE MANAGEMENT »)**

*Objectif stratégique* : partager l'expertise technique, la connaissance des clients et le savoir-faire du Groupe avec l'ensemble des collaborateurs, favoriser l'évolution de carrière des collaborateurs, augmenter l'attractivité du Groupe pour attirer les meilleurs professionnels du secteur, poursuivre le déploiement d'une organisation et d'outils favorisant la capitalisation et le partage des connaissances.

*Modus operandi* : déployer une organisation et des outils favorisant le partage des connaissances, communiquer sur le concept d'entreprise apprenante, renforcer les formations (NET2S Institute) et les certifications, étendre les processus de capitalisation à tous les niveaux de l'entreprise, installation de systèmes d'information type CRM.

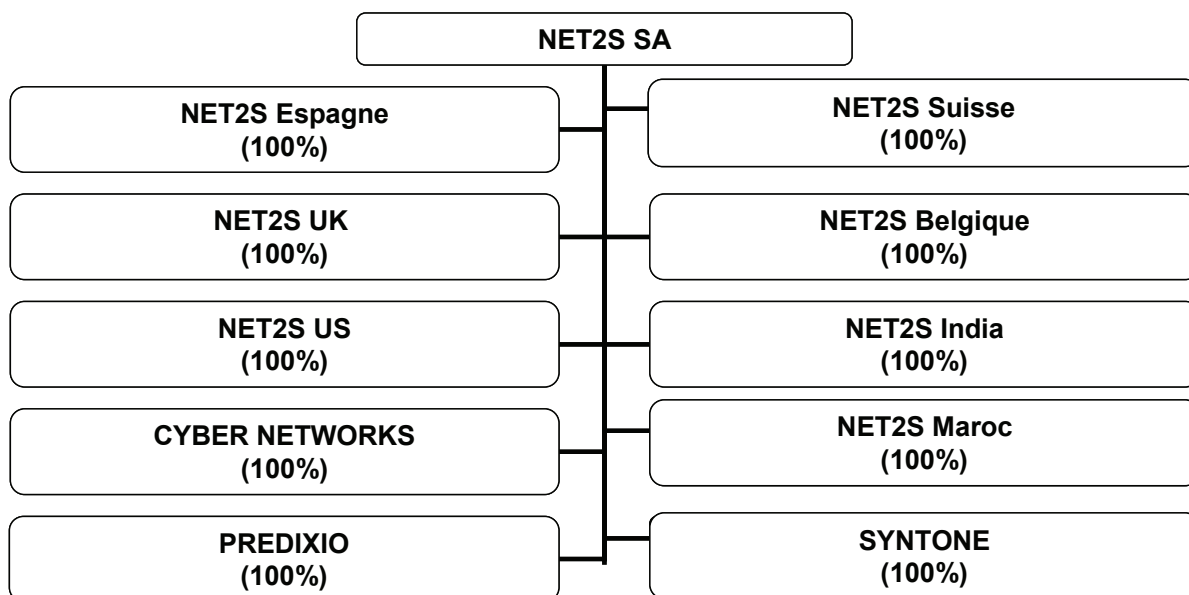
### **6) EXECUTER SELON UN MODE GLOBAL DE DELIVERY**

*Objectif stratégique* : augmenter la productivité de l'organisation, développer un label qualité NET2S, fournir des solutions globales selon un mode opératoire international et offrir ainsi aux clients des économies d'échelle.

*Modus operandi* : tirer parti de la présence internationale du Groupe (global sourcing pour les projets) investir sur des méthodes et outils de travail communs (Système d'information collaboratif, CMM, ITIL, ISO), spécialiser les équipes par domaine.

## VIII ORGANISATION

### VIII.1 ORGANIGRAMME JURIDIQUE AU 31 MARS 2008



#### VIII.1.1 RELATIONS SOCIETE MERE-FILIALES

Le Groupe NET2S est composé de onze sociétés.

NET2S SA, société mère de droit français cotée sur le segment C Euronext Paris de NYSE Euronext, détient directement et à hauteur de 100% le capital des dix filiales localisées aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Belgique, en Espagne, en Suisse, en France, au Maroc et en Inde. NET2S SA assure la double fonction de holding du Groupe et d'entité opérationnelle sur le territoire français.

Dans le cadre des synergies instaurées entre les sociétés du Groupe, différentes formes de collaboration sont mises en œuvre :

- partage de locaux, mise en commun d'outils de gestion, de systèmes d'information et de certaines équipes de support à l'activité ;
- prêts et avances de trésorerie de NET2S SA à ses filiales afin de financer leurs besoins en fonds de roulement ;
- prestations de services effectuées par des consultants d'une des sociétés au profit d'une autre.

La nature et le volume des flux liés aux conventions réglementées sont détaillés dans le rapport spécial des commissaires aux comptes (au point XIX du présent document de référence). Le tableau des filiales et participations (en annexe au rapport de gestion) fournit les positions des prêts intra-groupes. Les dirigeants de la société mère exercent dans les filiales les fonctions décrites au paragraphe XX1.1 du cahier financier du présent document de référence.

Les flux attachés aux conventions courantes sont les avances de trésorerie accordées aux filiales que sont Predixio, NET2S Belgique, NET2S Espagne et Syntone. Le montant des avances accordées au cours de l'exercice est de 2 327 milliers d'euros pour l'exercice 2007/08.

Relations société mère-filiales

	SA	INC	LTD	BELG	SPAIN	SUISSE	MAROC	SYNTONE	PREDIXIO	CYBER	TOTAL
Ecart d'acquisition								150 988		3 571 842	3 722 830
Immobilisations incorporelles	91 229	7 222			58		599	39 933	-2 603	4 633	141 071
Immobilisations corporelles	132 062	531 908	66 183	2 794	143 230		8 756	229 114	9 730	66 987	1 190 764
Titres de participation	5 654										5 654
Autres immobilisations financières	114 318	32 965	-1	4 659	24 918		35 137	69 968	75	4 038	286 077
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>343 263</b>	<b>572 095</b>	<b>66 182</b>	<b>7 453</b>	<b>168 206</b>		<b>44 492</b>	<b>490 003</b>	<b>7 202</b>	<b>3 647 500</b>	<b>5 346 396</b>
Dettes financières long terme					3 907					547 718	551 625
Dettes financières court terme	1 375 882		925		497 485				330	1 716 174	3 590 796
<b>Endettement financier</b>	<b>1 375 882</b>		<b>925</b>		<b>501 392</b>				<b>330</b>	<b>2 263 892</b>	<b>4 142 421</b>
Disponibilité	225 806	728 363	2 069 938	124 781	203 851	60 099	57 040	537 576	395 757	58 308	4 461 519
VMP - Actions propres	3 873										3 873
VMP	137 451										137 451
Provision pour dépréciation de VMP	-22 500										-22 500
Instruments financiers actifs											0
Concours bancaires courants	-1 375 882		-925		-497 485				-330	-1 716 174	-3 590 796
Instruments financiers passifs											0
<b>Trésorerie nette au bilan</b>	<b>-1 031 252</b>	<b>728 363</b>	<b>2 069 013</b>	<b>124 781</b>	<b>-293 634</b>	<b>60 099</b>	<b>57 040</b>	<b>537 576</b>	<b>395 427</b>	<b>-1 657 866</b>	<b>989 547</b>
Résultat net	-226 907	939 148	925 367	-821 397	852 048	-595	1 497	4 320	-702 285	1 313 048	2 284 244
Dotations nettes aux amorts et prov (sf sur actif circulant)	-1 659 113	-46 694	70 445	4 356	53 964		3 413	39 462	9 322	226 489	-1 298 356
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	0	0									0
Charges et produits calculés liés aux stocks-options	241 740	0									241 740
Autres produits et charges calculés	0	0			-183			723			540
Plus ou moins values de cession nettes d'impôt	2 278 643	0									2 278 643
<b>CAF après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>634 363</b>	<b>892 454</b>	<b>995 812</b>	<b>-817 041</b>	<b>905 829</b>	<b>-595</b>	<b>4 910</b>	<b>44 505</b>	<b>-692 963</b>	<b>1 539 537</b>	<b>3 506 811</b>
Coût de l'endettement financier net	0	0								28 737	28 737
Charges d'impôt (y compris impôts différés)	-432 720	428 025	401 807	51 130	441 906	122	-6 170	6 418	3 048	674 525	1 568 091
<b>CAF avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>201 643</b>	<b>1 320 479</b>	<b>1 397 619</b>	<b>-765 911</b>	<b>1 347 735</b>	<b>-473</b>	<b>-1 260</b>	<b>50 923</b>	<b>-689 915</b>	<b>2 242 799</b>	<b>5 103 639</b>
<b>Impôts versés</b>	<b>640 823</b>	<b>-539 622</b>	<b>-379 971</b>		<b>-441 906</b>	<b>-122</b>	<b>-167</b>	<b>-6 418</b>		<b>-699 737</b>	<b>-1 427 120</b>
Variation des stocks	0	0						34 604		1 921 640	1 956 244
Variation des créances	-5 191 735	-2 626	235 528	330 179	-2 085 589		-17 569	-581 396	-1 090 773	1 143 643	-7 260 338
Variations des dettes	3 309 601	615 431	146 141	-375 820	-36 396		-13 629	1 288 035	950 568	-2 677 964	3 205 967
Charges et produits constatés d'avance	222 158	-132 188	905 266	17 781	-15 725		-334	-6 114	4 534	-1 773 429	-778 051
Comptes de liaison	-1 428 546	-47 258	-92 900	800 000	529 261		8 825	101 106	550 000	0	420 488
<b>Variation du BFR lié à l'activité (dt dette sur personnel)</b>	<b>-3 088 522</b>	<b>433 359</b>	<b>1 194 035</b>	<b>772 140</b>	<b>-1 608 449</b>		<b>-22 707</b>	<b>836 235</b>	<b>414 329</b>	<b>-1 386 110</b>	<b>-2 455 690</b>
<b>Flux net de trésorerie lié à l'activité</b>	<b>-2 246 056</b>	<b>1 214 216</b>	<b>2 211 683</b>	<b>6 229</b>	<b>-702 620</b>	<b>-595</b>	<b>-24 134</b>	<b>880 740</b>	<b>-275 586</b>	<b>156 952</b>	<b>1 220 829</b>



## VIII.2 ORGANISATION STRATEGIQUE

La définition, la mise en œuvre et le contrôle de la stratégie du Groupe est réalisée par deux instances :

- le conseil d'administration
- le comité de direction

Jusqu'au 15 janvier 2008, date du rachat par le Groupe BT, le conseil d'administration assurait l'ensemble des prérogatives qui lui incombait, notamment la définition et le pilotage de la stratégie industrielle et financière du Groupe. Il était composé de Bernard Razaghi, président directeur général et administrateur, Ali Pichvai, directeur général délégué et administrateur, Pascal Petit, directeur général délégué et administrateur, Guy Courtois, administrateur indépendant.

Le comité de direction rassemblait l'ensemble des associés du Groupe. Il était composé de 9 associés :

- Bernard Razaghi, Président directeur général du Groupe,
- Pascal Petit, directeur général délégué,
- Ali Pichvai, directeur général délégué,
- Christophe Canonne, directeur général délégué en charge de Cyber Networks
- Gilles Bismuth, directeur général en charge des opérations en France et en Espagne
- Frederic Ponzio, directeur général de NET2S Ltd (Royaume-Uni)
- Felipe Zarate, directeur général de NET2S Inc. (Etats-Unis)
- Ignacio Vazquez, directeur général de NET2S Iberica (Espagne)
- Izzet Bensoussan, VP Business Development (Etats-Unis)

Les associés étaient des collaborateurs qui par leur contribution historique avaient démontré une forte implication dans la société. Au regard de la responsabilité du suivi de leur compte de résultat respectif, ils pouvaient contribuer fortement au chiffre d'affaires et à la rentabilité du Groupe. Par conséquent, une partie de leur rémunération était assise sur les résultats d'ensemble du Groupe.

Depuis le 15 janvier 2008, l'ensemble de ces prérogatives est placé sous la responsabilité directe et conjointe de Olivier Huart, Président du Conseil d'administration et Franck Cormier, Directeur Général.

## VIII.3 ORGANISATION DES ENTITES OPERATIONNELLES ET COMMERCIALES

Chaque entité opérationnelle est sous la responsabilité d'un directeur général. Ce dernier assure la gestion complète d'un compte de résultat et dispose d'une très large autonomie pour atteindre ses objectifs.

Chaque entité est spécialisée selon une logique métier ou bien d'offres transversales et agit sur un territoire déterminé.

Afin d'améliorer l'efficacité commerciale, et de l'offre ainsi que l'optimisation de l'utilisation et la valorisation des compétences, les différentes entités coopèrent selon un mode synergique et ne sont donc pas en compétition.

## VIII.4 ORGANISATION FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE

Le Groupe exerce son activité dans un environnement international (Europe de l'Ouest, Royaume-Uni, Etats-Unis, Maroc) et à ce titre consolide l'information financière et comptable de l'ensemble de ses filiales.

Chaque filiale possède sa propre organisation de gestion comptable et financière placée sous la responsabilité fonctionnelle de la Direction Financière du Groupe.

Cette organisation locale a pour mission d'assurer, dans le cadre des procédures du Groupe, la logistique administrative et financière globale de la filiale dans le strict respect des règles de gestion financière et comptable définies par la société mère. Ceci recouvre principalement l'administration des ventes, la comptabilité, le reporting mensuel et la gestion administrative du personnel.

La Direction Financière du Groupe est quant à elle organisée autour de cinq pôles :

- le contrôle de gestion, chargé de la production et de l'analyse du reporting de gestion et de la consolidation des prévisions des entités du Groupe, de la mise en œuvre des procédures internes et de l'administration fonctionnelle du système d'information intégré ;
- la comptabilité centrale, en charge de la consolidation groupe et de la gestion de trésorerie ;
- une cellule « Credit Management », chargée d'appréhender et de suivre la solvabilité de nos prospects ou clients et de veiller à l'encaissement et au recouvrement de nos créances ;
- une cellule juridique ;
- l'administration du personnel de l'ensemble des entités françaises.

Cette organisation s'appuie sur la large couverture du système d'informations intégré (ERP Agresso), déployé dans les filiales, qui permet d'assurer une totale continuité des flux de la commande client jusqu'au recouvrement en passant par la remontée en ligne des rapports d'activité qui sont couplés à l'ensemble des ressources (CRM, ERM) et des systèmes d'information de l'entreprise.

Les actions de la Direction Financière sont évidemment maintenant coordonnées avec celles de la Direction Financière du Groupe BT.

# IX RESSOURCES HUMAINES

## IX.1 COMPOSITION ET EVOLUTION DES EFFECTIFS PROPRES DU GROUPE

	Au 31 mars 2008		Au 31 décembre 2006		Au 31 décembre 2005	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Consultants	692	81.1%	604	82.2%	511	80.7%
Ressources humaines	21	2.5%	19	2.6%	19	3.0%
Affaires	75	8.8%	68	9.3%	57	9.0%
Autres	65	7.6%	44	6.0%	46	7.3%
Total	853	100.0%	735	100.0%	633	100.0%

Le pourcentage d'effectifs facturables était de 81% au 31 mars 2008 contre 82% en 2006.

NET2S a recours à des ressources externes pour des compétences ne faisant pas partie de son cœur de métier. Ce type de ressources représente pour 2007/08 une moyenne de 113 personnes pour l'ensemble du Groupe contre un équivalent de 108 personnes en 2006 (non compris dans le tableau ci-dessus). Ces informations sont complétées par les informations sociales en § XIV.1.6 du Rapport de gestion.

Le taux d'occupation des ingénieurs et des consultants est calculé selon les usages du Groupe et reflète le temps passé sur les projets clients facturés par rapport au nombre de jours facturables par pays et ceci hors congés. Le temps consacré à la formation et aux avant-ventes, les absences, les arrêts maladie, sont considérés comme des périodes d'inutilisation. Il s'est établi à 88,2% pour l'exercice 2007/08. Il s'établissait à 87,6% en 2006.

## IX.2 "RESOURCE MANAGEMENT"

Le Resource Management est assuré de manière coordonnée avec l'ensemble des entités du Groupe BT en France.

### IX.2.1 SUIVI DES CONSULTANTS

Un mode opératoire de suivi des consultants est en place afin de favoriser les échanges et la communication entre les équipes Affaires, le Resource Management et les consultants.

NET2S mesure chaque trimestre le degré de progression de ses consultants avec un double objectif :

- faire le point sur l'état des connaissances du collaborateur dans le cadre d'une évaluation orientée « compétences » réalisée par un membre de l'équipe Knowledge & Resource Management ;
- mesurer avec le responsable de Business Unit et/ou l'ingénieur d'affaires, la réalisation des objectifs inhérents à la prestation de services : pour d'une part, reconnaître et récompenser la performance ; d'autre part, définir régulièrement des axes de progression techniques et fonctionnels en liaison avec les besoins du client (entretiens annuels et trimestriels).

La remontée d'informations qui résulte de ces entretiens de suivi doit permettre à terme, de conduire des actions préventives au niveau des Business Unit pour maîtriser les risques de turnover ; et de renforcer le niveau d'implication des consultants dans le développement de NET2S :

- remontée d'informations « Business »
- développement d'offres de services
- réponses à appels d'offres
- présentation avant vente
- animation de sessions de formations internes
- contribution au programme de cooptation
- réalisation d'entretiens techniques de recrutement
- participation aux ateliers du Groupe de progrès « consultants » ...

Afin de garantir la mise en œuvre d'une politique salariale cohérente, la Direction Générale, Les Responsables de Business Unit et le Resource Management se réunissent dans le cadre des revues de salaire « NET2Salary » pour décider de l'évolution salariale de chaque consultant.

Cette démarche collégiale permet de définir un point d'équilibre entre les contraintes du marché et la nécessité de reconnaître le potentiel et l'implication des consultants, pour mieux récompenser ceux qui s'investissent au quotidien dans le développement de NET2S et la promotion de ces valeurs.

Pour optimiser davantage le suivi des collaborateurs « consultants », NET2S a conçu et développé un outil ERM (Employee Resource Management)

Cette base permet de centraliser toutes les informations relatives aux consultants pour donner aux Equipes Affaires une vision globale et actualisée des projets et des compétences clés représentatives du savoir-faire de NET2S.

Cette fluidité de l'information RH confère aux Equipes Affaires une forte réactivité sur l'ensemble des processus commerciaux (référencement client, réponse à appels d'offre...) et traduit la volonté qui anime la Direction Générale de faire du Resource Management un facteur fort de différenciation.

## IX.2.2 FORMATION

Le NET2S Career Program, plan de suivi personnalisé des consultants, permet de concevoir en interne ou en partenariat des modules de formation techniques / fonctionnels en adéquation avec les problématiques de nos clients et les souhaits d'évolution de nos collaborateurs.

NET2S Institute (centre de formation maison) permet aux consultants et aux clients du Groupe NET2S de bénéficier de l'expertise de 40 formateurs dans l'élaboration et l'animation de modules de formation inter ou intra entreprises.

NET2S Institute propose notamment :

- des formations techniques sur les filières Développement, Telecom, Infrastructures Systèmes et Réseaux ;
- des formations métiers : salles de marché, produits financiers, opérateurs de transport, opérateurs de services ;
- des formations de gestion de projet et de management d'équipes.

NET2S Institute enrichit également cette offre de services par des partenariats technologiques stratégiques : Nortel, Sun, Foundry, Iona, Mc Afee, Network General, Airmagnet, Critical Path...

Une cinquantaine de modules figurent au catalogue de NET2S Institute et sont accessibles en cours du soir.

Tous les dispositifs de formation sont utilisés pour mener à bien cette politique : plan de formation, Période de Professionnalisation, Congés Individuels de Formation, Droit Individuel à la Formation (DIF), et formation en alternance.

NET2S consolide cette politique active en mettant à disposition de ses collaborateurs via un portail spécifique, un espace de travail interactif favorisant la capitalisation, le partage et la diffusion des connaissances.

En 2007/08, NET2S a consacré à la formation un investissement équivalent à 3% de la masse salariale du Groupe.

## IX.2.3 RECRUTEMENT

Entreprise de conseil et d'ingénierie, NET2S doit une grande part de son succès à sa capacité à recruter, former et faire évoluer ses équipes.

Doté aujourd'hui d'une organisation restructurée, et fort de son expertise et de son positionnement spécifiques, NET2S poursuit une politique sélective de recrutement en faisant appel à des compétences précises et pointues.

## IX.3 LE « KNOWLEDGE MANAGEMENT » OU GESTION DE LA CONNAISSANCE

NET2S attache une importance fondamentale au Knowledge Management (gestion des connaissances), c'est-à-dire les process, méthodes, et outils permettant la capitalisation, le partage et la réutilisation opérationnelle des savoir-faire et des expertises.

Dans cette perspective, NET2S a mis en place des outils spécifiques à destination des Equipes Affaires et des Consultants :

- une cartographie des Compétences Groupe qui offre une lecture détaillée sur le nombre de ressources et le niveau d'expertise technique de NET2S sur chaque filière métier (développement, systèmes, réseaux, voix, radio, mobile, sécurité, business intelligence) ;
- des books références qui rassemblent les projets clés réalisés par le Groupe NET2S sur chaque filière métier et chez nos principaux clients ;
- des fiches projets qui présentent l'environnement technique et fonctionnel de certaines missions ;
- des « communautés techniques » coordonnées par le Knowledge Management qui rassemblent certains collaborateurs autour d'un sujet technologique précis pour faire le point sur les évolutions du marché et produire des livrables (études, benchmarks, White Paper, maquettes, supports de formation...).

# X FACTEURS DE RISQUES

## X.1 RISQUES DE MARCHÉ

### X.1.1 RISQUES DE LIQUIDITE

Au 31 mars 2008, l'endettement de NET2S était non significatif. Par ailleurs, sa situation de trésorerie nette était de 0,2 million d'euros.

Afin de financer ponctuellement son besoin en fonds de roulement, le Groupe NET2S dispose d'autorisations de concours bancaires courants à hauteur de 6 millions d'euros. Le risque de liquidité encouru aujourd'hui par NET2S peut être considéré comme faible

La seule dette financière du Groupe à plus d'un an est constituée par la réserve de participation des salariés de la société Cyber Networks pour un montant de 552 milliers d'euros.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont le seul actif financier du Groupe. Le placement de la trésorerie est principalement assuré par des supports monétaires, donc à échéance de moins d'un an.

### X.1.2 RISQUES DE TAUX

Le Groupe NET2S n'a pas d'endettement financier à ce jour.

L'exposition au risque de taux est subordonnée à l'utilisation des lignes de crédit qui sont indexées sur l'évolution de l'EONIA (Euro OverNight Index Average).

### X.1.3 RISQUES DE CHANGE

L'internationalisation du Groupe entraîne un risque de change par l'accroissement des flux en devises.

Les principaux risques de change concernent le dollar et la livre sterling. Compte tenu de l'existence de filiales aux Etats-Unis (NET2S Inc.) et au Royaume-Uni (NET2S Ltd.), le risque de change lié aux opérations réalisées par les filiales est limité puisque les produits sont compensés par les coûts associés, engagés en devises locales. Les variations de change liées à la conversion des comptes de bilan des filiales étrangères impactent les réserves consolidées du Groupe.

Le risque de change résiduel concerne les créances, les dettes et la trésorerie en devise des sociétés françaises du Groupe, ainsi que les créances et dettes intersociétés détenues par les filiales étrangères hors zone euro.

Une forte volatilité de la parité euro / dollar pourrait impacter significativement le chiffre d'affaires et le résultat transcrit dans les comptes consolidés.

Pour l'exercice 2007/08, 10,3% du chiffre d'affaires consolidé étaient libellés en dollars et 10,2% en Livres Sterling.

Le tableau ci-dessous présente pour NET2S SA les positions des créances et dettes libellées dans les principales devises étrangères au 31 mars 2008.

	Devise 1 (KUSD)	Devise 2 (KGBP)	Devise 3 (MAD)
<b>ACTIFS</b>	863	49	2 716
<b>PASSIFS</b>	971	9	0
<b>POSITION NETTE AVANT GESTION</b>	-109	41	2 716
<b>POSITIONS HORS BILAN</b>	0	0	0
<b>POSITION NETTE APRES GESTION</b>	-109	41	2 716

Au 31 mars 2008, une variation de 10% de la parité euro / dollar, euro / livre sterling et euro / dinhar marocain aurait les incidences suivantes :

	DKUSD	I(a) Impact 10% / USD (KEURO)	DKGBP	I(a) Impact 10% / GBP (KEURO)	DKMAD	I(a) Impact 10% / MAD (KEURO)	Total (KEURO)
<b>Cours au 31 mars 2008</b>	0.632431		1.256597		0.087006		
<b>Actifs</b>	863	55	49	6	2 716	24	844
<b>Passifs</b>	971	61	9	1	0	0	625
<b>Position nette avant gestion</b>	-109	-7	41	5	2 716	24	219
<b>Position hors bilan</b>	0	0	0	0	0	0	0
<b>Position nette après gestion</b>	-109	-7	41	5	2 716	24	219

(a) Cette colonne mesure l'impact en valeur absolue qu'aurait une évolution de 10% du cours de conversion des devises par rapport à l'euro.

Au cours de l'exercice 2007/2008, le Groupe a mis en place une politique de couverture du risque de change à travers des ventes à terme de devises. Le coût de cette couverture de change s'est élevé à 0 millier d'euros.

Il existe des engagements de vente à terme de devises au 31 mars 2008 pour un montant de 485 000 euros.

## X.1.4 RISQUES ACTIONS

Aucun placement réalisé par NET2S n'est corrélé au marché des actions.

Par ailleurs, au 31 mars 2008, le Groupe NET2S détient 74 947 actions propres, représentant 0,6% du capital. Le risque lié à l'évolution du marché des actions est donc limité.

## X.1.5 VOLATILITE DU COURS

Depuis le 10 mars 2008, BT Group Plc est actionnaire majoritaire du Groupe NET2S à hauteur de 91,11% du capital et 91,01% des droits de vote.

La nature de l'actionnariat limite fortement l'impact et donc le risque de volatilité du cours de l'action.

## X.2 RISQUES JURIDIQUES ET RESPONSABILITE

Le Groupe NET2S n'est soumis à aucune réglementation particulière et l'exploitation de son activité n'est subordonnée à aucune autorisation légale ou administrative. A la connaissance de NET2S, il n'existe pas, en dehors des litiges ayant fait l'objet de provisions dans les comptes, de litiges, arbitrage ou fait exceptionnel susceptibles d'avoir, ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du Groupe. Toutefois, les risques juridiques existent dans différents domaines (droit social, droit des contrats, droit des sociétés, etc.) et concernent le Groupe NET2S au même titre que toute société.

La maîtrise des divers risques de nature juridique s'opère au travers des éléments suivants :

- l'existence d'un service juridique interne dont le rôle est notamment de rédiger les contrats commerciaux et les contrats de travail ;
- le recours, après analyse du rapport coût/risque, à des conseils juridiques afin de sécuriser les transactions, contrats ou tout autre acte de la vie de la Société ;
- la souscription à des polices d'assurance couvrant la responsabilité civile de la société, le Groupe ayant contracté dans le cadre de son activité toute assurance nécessaire (Cf. X.7)

## **X.3 RISQUES RELATIFS A LA PROPRIETE DES MARQUES ET DES ACTIFS**

Les marques NET2S, OPEN UP, TRUSTVISION, PREDIXIO et Cyber Networks appartiennent à la société NET2S SA.

Tous les actifs de la société lui appartiennent en propre, hormis les locaux.

## **X.4 RISQUES INDUSTRIELS ET LIES A L'ENVIRONNEMENT**

Compte tenu de son activité de services, NET2S n'est confronté à aucun risque significatif industriel ou lié à l'environnement.

## **X.5 RISQUES LIES A L'EXERCICE DE L'ACTIVITE**

### **X.5.1 RISQUES LIES AU FINANCEMENT DE LA CROISSANCE**

Au 31 mars 2008, NET2S disposait d'une trésorerie nette de 0,2 million pour un chiffre d'affaires consolidé de 113,5 millions d'euros. La qualité de filiale du Groupe BT Plc donne au Groupe NET2S la possibilité d'assurer le financement de sa croissance.

### **X.5.2 RISQUES CLIENT – DEFAT DE PAIEMENT**

La part du chiffre d'affaires réalisé avec le premier, les cinq premiers et les dix premiers clients est respectivement :

- 15,2%, 33,2% et 48,7% pour l'exercice 2005 ;
- 14,8%, 32,6% et 48,2% pour l'exercice 2006 ;
- 10,5%, 31,6% et 49,2% pour l'exercice 2007/08.

Le délai de règlement client qui était en moyenne de 120 jours au cours de l'exercice 2006 s'établit à la fin de l'exercice 2007/08 à 112 jours.

La cellule crédit management du Groupe effectue une gestion du portefeuille clients rigoureuse en exigeant de la part des créanciers dans une situation financière fragile une structure et un échéancier de paiement adaptés à leur solvabilité en contrepartie de l'exécution de la prestation de services.

Le Groupe NET2S réalise plus de 35% de son chiffre d'affaires dans les secteurs de la finance, notamment dans les environnements des banques de financement et d'investissement et d'Asset Management. L'exposition du Groupe NET2S aux conséquences des crises financières (par exemple le risque de crédit sub-prime) en matière d'investissements informatiques de nos clients bancaires pourrait affecter son niveau d'activité. L'impact de la crise de crédit sub-prime en matière d'investissements informatiques de nos clients est estimé négligeable pour l'exercice 2007/2008. Les premiers effets de la crise financière actuelle ont commencé à être ressentis aux Etats Unis et en Grande Bretagne (non renouvellement de projets en cours, démarrage de projets prévus annulés ou reportés...). Les impacts de cette crise, qui ne peuvent pour l'instant être entièrement appréhendés, devraient peser sur la rentabilité du Groupe.

Le rachat du Groupe NET2S par BT Plc engendre un désengagement progressif du Groupe France Telecom (équivalent à 4,7 millions d'euros de chiffres d'affaires en 2007/08).

### **X.5.3 RISQUES DE DEPENDANCE FOURNISSEURS**

Les investissements récurrents du Groupe étant des investissements corporels qui concernent essentiellement l'amélioration de l'outil de travail (parc informatique), NET2S n'encourt aucun risque de dépendance vis à vis d'un quelconque fournisseur.



NET2S protège enfin régulièrement ses services par le dépôt de marques en France et dans les pays où le Groupe est présent : l'ensemble des dénominations sociales européennes propres au Groupe NET2S a été déposé.

#### X.5.4 RISQUES LIES AUX PARTENARIATS

Les partenariats stratégiques développés par NET2S lui permettent d'accéder aux technologies les plus avancées. Ces technologies, intégrées dans des offres innovantes, permettent de répondre toujours plus efficacement aux besoins des clients. Les partenariats, faisant l'objet de certification, valorisent l'offre de NET2S sur le marché et lui confèrent un véritable avantage concurrentiel. L'interruption d'un ou plusieurs partenariats, quelque en soit l'initiateur, pourrait impacter de façon négative le chiffre d'affaires et le résultat de la société, d'autant plus s'il existait une relation de dépendance à l'égard de certains partenaires.

L'animation du réseau de partenaires permet toutefois d'identifier les opportunités technologiques et commerciales et assure un renouvellement quasi systématique des partenariats de NET2S. Par ailleurs, ces partenariats sont non exclusifs afin de garantir la totale indépendance de NET2S dans son métier de conseil. Enfin, la diversification des partenaires est également un moyen de limiter la dépendance ; le Groupe NET2S collabore ainsi avec plus d'une quarantaine de partenaires différents.

#### X.5.5 RISQUES LIES AUX ACQUISITIONS

Le Groupe NET2S n'a procédé à aucune acquisition depuis décembre 2004. Sa nouvelle qualité de filiale du Groupe BT Plc l'amène à dorénavant ne plus envisager de procéder à des acquisitions.

#### X.5.6 RISQUES LIES A LA CONCURRENCE ET EVOLUTIONS MAJEURES DU MARCHE

Le Groupe NET2S évolue dans un secteur concurrentiel marqué par :

- une intensification de la pression sur les prix ;
- une forte sensibilité aux impacts de la crise financière actuelle (sub prime, credit crunch...)
- une tension accrue sur le recrutement et les salaires ;
- une évolution du positionnement des différents acteurs du secteur vers l'off-shore ;
- une importante évolution des attentes clients.

Dans ce contexte, NET2S a toujours veillé à conserver son statut de spécialiste qu'il a adopté dès ses débuts ; son offre de services à forte valeur ajoutée lui a ainsi permis de mieux résister à la pression sur les prix et de rester référencer chez les donneurs d'ordres les plus exigeants.

Par les nombreux partenariats que le Groupe entretient précieusement, NET2S a également été en mesure de rapidement se positionner sur des projets globaux recouvrant des solutions proposées par différents acteurs et que NET2S a pour mission d'intégrer. Alors qu'il est clair qu'une anticipation insuffisante des évolutions technologiques entraînerait un affaiblissement des avantages compétitifs de NET2S, cette « culture du partenariat », que ce soit pour répondre à des appels d'offre « projet » ou pour accéder dès la première heure aux technologies les plus innovantes, a ainsi toujours permis à NET2S d'optimiser l'adéquation de son positionnement aux attentes de ses clients : NET2S place la gestion des connaissances au centre de son organisation.

Enfin, le Groupe entend valoriser son implantation internationale comme un véritable avantage compétitif pour proposer à ses clients une offre adaptée et un interlocuteur unique quelle que soit la localisation de son client.

S'agissant de l'émergence de la concurrence off-shore, NET2S a pu en constater les effets dès ses débuts puisque cette tendance a commencé à se manifester aux Etats-Unis, marché sur lequel NET2S est positionné. Des mesures rapides ont été alors prises, afin non seulement d'accompagner mais surtout d'anticiper cette évolution, et ce alors que ce type de concurrence ne s'était pas encore manifestée en Europe : outre son positionnement sur des offres à forte valeur ajoutée, offres dont le savoir-faire est difficilement délocalisable, NET2S s'est ainsi implanté sur le marché marocain depuis 4 ans. Les débuts prometteurs de cette filiale ont encouragé NET2S dans sa volonté d'« off-shoriser » une partie de son offre : le Groupe a ainsi porté à 100% sa participation dans la société marocaine Syntone au 30 septembre 2004.

## X.5.7 RISQUES QUANT A L'INCERTITUDE DES FUTURS RESULTATS

Le Groupe NET2S tire ses revenus de prestations de services dans le cadre de contrats négociés mission par mission avec une durée et une étendue de prestations variables. Aussi est-il difficile d'élaborer un carnet de commandes tangible et n'y a-t-il aucune assurance quant à la récurrence du chiffre d'affaires généré par un client. De même, la fluctuation potentielle du chiffre d'affaires du Groupe NET2S peut ne pas satisfaire les attentes des investisseurs et analystes, ce qui peut entraîner des fluctuations du cours de son action.

## X.5.8 RISQUES LIES A L'ADAPTATION DE LA STRUCTURE POUR ABSORBER LES VARIATIONS D'ACTIVITE

Suite à la restructuration de son organisation et à la rationalisation de ses coûts d'exploitation, préalable indispensable pour faire face à un éventuel ralentissement des marchés et à l'incertitude des prévisions économiques, NET2S est aujourd'hui organisé pour anticiper les fluctuations de son activité.

Grâce à son système d'information et de gestion intégré et la production d'un reporting mensuel, NET2S est en mesure de déceler plus rapidement les signaux permettant d'évaluer les performances et le potentiel d'activité, à partir notamment des indicateurs clés que sont le taux de facturation et le niveau de la masse salariale.

## X.5.9 RISQUES LIES A L'EVOLUTION DES TECHNOLOGIES

Le Groupe NET2S intervient dans un secteur qui se caractérise par une évolution technologique très rapide et qui est marqué par l'apparition régulière de nouvelles technologies, de nouveaux produits et donc par l'apparition de nouveaux besoins. Si ce sont ces évolutions rapides des technologies qui génèrent une demande de conseil et de recours à l'expertise de NET2S, le succès du Groupe NET2S dépend également en partie de sa réactivité, afin de répondre, dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions pour ses clients, à leurs besoins.

Des partenariats stratégiques jusqu'à présent toujours renouvelés dans leur très grande majorité ainsi qu'une cellule dynamique et efficace de gestion de la connaissance ont néanmoins toujours permis au Groupe d'acquérir les technologies les plus poussées et de conserver ainsi son avantage technologique.

## X.5.10 RISQUES LIES A LA DIFFICULTE A ATTIRER ET A FIDELISER LE PERSONNEL NECESSAIRE QUALIFIE

La nature même du métier de conseil est fondée sur la qualité du capital humain, et l'exigence très élevée en termes d'expertise impose de disposer d'un personnel hautement qualifié. L'efficacité du recrutement et la fidélisation du personnel sont donc des enjeux essentiels pour le Groupe NET2S afin de conserver ce qui fait sa valeur ajoutée. Il s'est en conséquence doté d'outils conséquents.

Recrutement : une cellule spécifiquement dédiée au recrutement traduit la volonté du Groupe de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour identifier et répondre aux besoins de l'activité. Le processus de recrutement est optimisé de façon à anticiper ces besoins et mettre en œuvre rapidement et efficacement les procédures d'embauche nécessaires.

Le "resource management" (gestion des ressources humaines) : pour pallier les difficultés de recrutement d'un personnel hautement qualifié et le risque de départ d'hommes clés de l'organisation, NET2S a mis en place une gestion du personnel attractive et motivante afin de fidéliser ses collaborateurs – voir § IX.1.

Le "knowledge management" (gestion du savoir) : NET2S attache une importance particulière à la capitalisation et au partage des connaissances ; le "knowledge management" participe donc à limiter le risque de perte de savoir-faire causé par les départs de collaborateurs qualifiés – voir § IX.2.

## X.5.11 RISQUES DE DEPENDANCE A L'EGARD DES DIRIGEANTS

Aucun compte tenu de l'intégration du Groupe NET2S au Groupe BT, ce dernier disposant en son propre sein de toute l'expertise nécessaire au pilotage et au management d'un Groupe tel que NET2S.

## **X.5.12 RISQUES LIES A LA PRISE EN COMPTE DU RESULTAT A L'AVANCEMENT SUR LES CONTRATS A LONG TERME**

Le Groupe intervenant sur des contrats de prestations de services d'une durée qui peut s'échelonner sur plusieurs mois, il reconnaît son chiffre d'affaires au fur et à mesure de l'avancement des prestations. Une mauvaise anticipation des coûts pourrait entraîner une surévaluation de la marge dégagée à l'avancement, voire une marge à fin d'affaires négative.

Le risque de dérapage des coûts est néanmoins actuellement très limité puisque l'essentiel du chiffre d'affaires est généré par des contrats au temps passé, c'est-à-dire pour lesquels NET2S a une obligation de moyen et non de résultat. La facturation au temps passé, facturation la plus adaptée à la typologie de prestation délivrée par NET2S, représente 60% du chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice 2007/08 versus 65% pour l'exercice 2006. Cependant, le nombre de contrats au forfait devrait s'accroître de manière importante au cours des prochaines années. Un suivi précis de projets au forfait (marge à l'avancement, provision) accompagne un tel développement de l'activité. Ce suivi régulier s'applique au fur et à mesure de l'avancement du projet.

## **X.5.13 RISQUES LIES A LA SOUS-TRAITANCE**

Ce type de ressources représente pour l'exercice 2007/08 une moyenne de 113 personnes pour l'ensemble du Groupe soit environ 16% des consultants propres contre une moyenne de 108 personnes soit 18% des consultants propres en 2006. Cette évolution traduit la volonté et la capacité du Groupe de ne recruter que les compétences précisément attachées à son cœur de métier et à s'appuyer corrélativement sur des ressources externes afin d'être en mesure de fournir une réponse adaptée à la demande des clients

## **X.6 RISQUES COMPTABLES**

La politique de gestion centralisée du Groupe NET2S lui permet d'identifier et de suivre l'ensemble des engagements pris par les sociétés du Groupe dans le cadre des procédures internes.

### **X.6.1 RISQUES LIES A L'EVALUATION DES ECARTS D'ACQUISITION**

Conformément à la norme IAS 36, le Groupe procède à des tests d'évaluation sur les écarts d'acquisition. Ces tests sont réalisés lors de la clôture des comptes et une provision pour dépréciation des écarts d'acquisition est constatée, le cas échéant, si la valeur au bilan est supérieure à la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) et est imputée en priorité aux écarts d'acquisition.

La méthode d'évaluation retenue est la méthode des cash flows futurs actualisés.

Au cours de l'exercice 2007/08, NET2S n'a procédé à aucune dépréciation des écarts d'acquisition et ce conformément aux résultats des tests de dépréciation effectués.

La valeur nette des écarts d'acquisition s'élève à 3,7 millions d'euros au 31 mars 2008.

### **X.6.2 ENGAGEMENTS HORS BILAN**

L'ensemble des engagements hors bilan est mentionné conformément aux normes comptables en note 25 des comptes consolidés. Net2S ne dispose d'aucun engagement hors bilan à la clôture.

## **X.7 ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES**

Le Groupe a contracté dans le cadre de ses activités toute assurance nécessaire auprès des AGF.

L'ensemble des filiales du Groupe NET2S dispose d'une couverture de risque adaptée à l'activité, à travers des polices d'assurance couvrant l'ensemble des risques potentiels et ce, pour chacune de ses filiales.

Les polices couvrent :

- la responsabilité civile d'exploitation à hauteur de 6,1 millions d'euros par sinistre ;
- la responsabilité civile professionnelle à hauteur de 1,5 million d'euros par année d'assurance.

	Responsabilité civile professionnelle		Responsabilité civile exploitation	
	Prime	Franchise	Prime	Franchise
2008	1 500 000 € par année d'assurance	2 286 € par sinistre	Dommages corporels 6 100 000 € par sinistre	-
			Dommages matériels et immatériels consécutifs 1 500 000 € par sinistre	228 € par sinistre sur tous dommages autres que corporels
			Dommages corporels, matériels, immatériels consécutifs en cas de pollution d'origine accidentelle 305 000 € par année d'assurance	1 500 € de franchise par sinistre sur tous dommages autres que corporels
			Dommages corporels, matériels et immatériels confondus survenant aux Etats Unis et au Canada 3 000 000 € par sinistre	10% du montant de l'indemnité avec un minimum de 5 000 € et un maximum de 9000€
2007	1 500 000 € par année d'assurance	2 286 € par sinistre	Dommages corporels 6 100 000 € par sinistre	-
			Dommages matériels et immatériels consécutifs 1 500 000 € par sinistre	228 € par sinistre
			Dommages corporels, matériels, immatériels consécutifs en cas de pollution d'origine accidentelle 305 000 € par année d'assurance	1 500 € par sinistre sur tous dommages autres que corporels
			Dommages corporels, matériels et immatériels confondus survenant aux Etats Unis et au Canada 3 000 000 € par sinistre	10% du montant de l'indemnité avec un minimum de 5 000 € et un maximum de 9000€

Le montant des primes d'assurance payées s'élève respectivement en 2007/08 et en 2006 à 102 et 50,5 milliers d'euros.

NET2S n'étant contractuellement pas responsable de l'usage qui est fait des conseils qu'il prodigue, aucune assurance n'a été souscrite pour couvrir cette nature de risque. D'autre part, NET2S n'est pas assuré en cas de perte d'exploitation de même que pour le chiffre d'affaires donnant lieu à une obligation de résultat.

## **XI PROCES, LITIGES EN COURS ET FAITS EXCEPTIONNELS**

---

A la connaissance de NET2S, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du Groupe, sans avoir été préalablement anticipé sous forme de provisions.

Tous risques ou litiges identifiés font en effet l'objet de provisions, conformément aux normes comptables, dès que cela est de rigueur.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

## XII POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

---

### XII.1 POLITIQUE D'INVESTISSEMENT INTERNE

NET2S ne procède, dans le cadre de son activité conseil et intégration, à aucun investissement de recherche. Même si elles ne font pour la plupart pas l'objet d'accords cadres susceptibles d'assurer leur récurrence, les relations stratégiques entretenues par NET2S avec des partenaires prestigieux, et ce, depuis la création de la société, lui permettent d'accéder en permanence aux innovations les plus avancées développées par les constructeurs et éditeurs.

Les investissements récurrents du Groupe sont des investissements corporels qui concernent essentiellement l'amélioration de l'outil de travail (parc informatique).

### XII.2 CROISSANCE EXTERNE

En ce qui concerne la croissance externe, NET2S n'a procédé à aucune acquisition depuis trois ans (la dernière datant de décembre 2004) et ne procédera plus à d'autre acquisition en sa qualité actuelle de filiale du Groupe BT Plc.

NET2S a effectué depuis sa création quatre acquisitions :

- La société Gestion Projets Solutions (GPS) Consulting, devenue Quod Financial, qui a pour activité la fourniture de prestations de services dans le domaine de la sécurité informatique, acquise en septembre 2000. NET2S s'est désengagée de cette société en septembre 2006 ;
- Certains actifs de la société Connect Systems, acteur américain sur le marché du conseil en architecture des systèmes d'information acquis en juillet 2002 ;
- La société marocaine Syntone (25% en septembre 2003 ; puis 75% en septembre 2004, avec une prise de contrôle en décembre 2004) ;
- La société Cyber Networks, qui a pour activité le conseil, l'intégration et l'infogérance des solutions de systèmes de sécurisation des systèmes d'information et de l'Internet, acquise à 100% en décembre 2004.

## XIII EVENEMENTS RECENTS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

---

### XIII.1 EVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT

BT Group Plc a annoncé en date du 15 janvier 2008 avoir réalisé l'acquisition auprès des quatre actionnaires fondateurs d'un bloc représentant 67,72% du capital de NET2S SA, à un prix de €5,27 par action. La transaction valorisait la totalité du capital de NET2S SA à environ €68,5 millions. NET2S SA a parallèlement procédé au remboursement, à hauteur de 5 millions d'euros, d'une partie de la prime d'émission, cette opération ayant été approuvée par l'Assemblée Générale du 3 janvier 2008.

Conformément à la réglementation, et dans le cadre d'une Offre Publique d'Achat Simplifiée (OPAS), BT Group s'est engagé en date du 11 février 2008 à acquérir au prix identique de 5,27 euros par action, la totalité des 4 246 579 actions Net2S qu'il ne détenait pas encore, représentant 32,28% du capital de la Société.

A l'issue de cette offre close le 10 mars 2008, BT Group a déclaré en date du 14 mars 2008 avoir franchi en hausse les seuils de 90% du capital et des droits de vote de la société NET2S et détenir 91,1% du capital et 91,01% des droits de vote de la SSII.

### XIII.2 CHIFFRE D'AFFAIRES ET RESULTATS

A la suite de l'approbation par l'Assemblée générale du 29 juin 2007 de la huitième résolution relative à la modification des dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social dorénavant fixées respectivement aux 1<sup>er</sup> avril et 31 mars de chaque année, et dans un souci de bonne lisibilité et compréhension de ses états financiers, NET2S a publié un chiffre d'affaires et des résultats annuels à 12 et à 15 mois.

NET2S a ainsi publié en date du 7 mai 2008 un chiffre d'affaires à 15 mois de 113 millions d'euros, en croissance proforma de +11,3% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Ce chiffre d'affaires se décompose de la façon suivante : un chiffre d'affaires de 88,6 millions d'euros réalisé sur les 12 premiers mois de l'année et un chiffre d'affaires de 24,4 millions d'euros réalisé sur le premier trimestre de l'exercice civil (1<sup>er</sup> janvier au 31 mars), stable par rapport au chiffre d'affaires de 24,5 millions d'euros réalisé sur le premier trimestre de l'exercice précédent.

Publié en date du 24 juin 2008, le résultat opérationnel courant à 15 mois ressort à 4,2 millions d'euros, soit une marge opérationnelle courante de 3,7% sur 15 mois. Calculé sur une période de 12 mois, du 1<sup>er</sup> avril de l'année 2007 au 31 mars de l'année 2008, le résultat opérationnel courant s'établit à 3,2 millions d'euros, soit une marge opérationnelle de 3,6% versus une marge opérationnelle courante de 2,8% pour la même période de l'exercice précédent. Cette marge opérationnelle intègre, pour les trois premiers trimestres de l'exercice 2006, une perte opérationnelle de 1,7 million d'euros attachée aux opérations de Quod Financial, déconsolidée au 30 septembre 2006.

### XIII.3 PERSPECTIVES D'AVENIR

Les prévisions du Syntec quant à l'évolution prochaine du secteur « Logiciels et Services » ont été spécifiées au § VI.1.2. On pourra également se reporter au § XIV.2 du rapport de gestion du conseil d'administration suivant ce chapitre.

NET2S n'a pas communiqué de prévisions chiffrées pour son nouvel exercice qui s'étend du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 31 mars 2009.

Par ailleurs, et alors que son actionnariat a significativement évolué dans le courant du mois de janvier 2008, NET2S entend prioritairement poursuivre son processus d'intégration au sein du Groupe BT, son nouvel actionnaire majoritaire, en explorant toutes les opportunités de développement et de synergies qui lui permettront de soutenir et d'améliorer la dynamique actuelle de croissance profitable.





# XIV RAPPORT DE GESTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 SEPTEMBRE 2008

---

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale mixte afin de vous rendre compte, dans sa partie ordinaire, de la situation et de l'activité de votre société et du Groupe durant l'exercice clos le 31 mars 2008 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des commissaires aux comptes.

## XIV.1 ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Le 10 octobre 2007, les actionnaires de référence de NET2S SA, Messieurs Ali Pichvaï, Bernard Razaghi, Pascal Petit et Christophe Canonne, détenant 68,6% du capital de la société, ont reçu de BT Group Plc (« BT », ex British Telecommunications), fournisseur mondial de solutions et de services informatiques réseaux, une offre d'acquisition de leurs actions et lui ont accordé une exclusivité de négociation jusqu'au 31 décembre 2007.

Cette offre valorisait l'action à 5,27 €, représentant une valorisation globale de NET2S SA de 68.500.000 €. Ce prix prenait en considération un remboursement de la prime d'émission d'un montant de 5.000.000 €, devant intervenir préalablement à la cession du bloc majoritaire susvisé.

Le 13 décembre 2007, les actionnaires de références ont signé un contrat d'acquisition prévoyant la cession à BT Group Plc de 8.907.266 actions représentant 68,6% du capital de la Société, sur la base du dernier montant de capital social publié, soit 1.540.630,77 € correspondant à 12.988.808 actions émises. Ce contrat d'acquisition a prévu, par ailleurs, préalablement à la cession des titres, la distribution aux actionnaires d'un montant de 5.000.000 d'euros par voie de remboursement partiel de la prime d'émission figurant au bilan, soit un montant de 0,385 € par action.

L'Autorité des marchés financiers a examiné, lors de sa séance du 8 février 2008, le projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la Société déposé par Lazard Frères Banque, agissant pour le compte de la Société de droit anglais BT Group Plc. L'Autorité des marchés financiers a déclaré conforme le projet d'offre publique d'achat simplifiée, cette décision emportant visa du projet de note d'information de BT Group Plc, sous le n°08-025 en date du 8 février 2008. En outre, l'Autorité des marchés financiers a apposé le visa n°08-026 en date du 8 février 2008 sur le projet de note en réponse de la société NET2S SA.

Le 13 février 2008, BT Group Plc a mis en œuvre une offre publique d'achat simplifiée d'une durée de 19 jours de négociation portant sur la totalité des actions de NET2S SA non détenues par BT Group Plc au prix de 5,27 € par action intégralement payé en numéraire.

Au 17 mars 2008, après le règlement-livraison de la branche semi-centralisée de l'offre d'achat simplifiée, BT Group Plc détenait 11 983 972 représentant autant de droits de vote NET2S SA, soit 91,11% du capital et 91,01% des droits de vote.

Par ailleurs, les événements marquants de l'exercice 2007/08 ont été :

- le dynamisme de l'activité se traduisant par une croissance purement organique de 17,9% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe sur douze mois ;
- le recrutement par le Groupe de cent trente collaborateurs, et une hausse nette de l'effectif moyen de cent quatre vingt quatorze collaborateurs ;
- le renforcement de l'activité du Groupe à l'international avec une contribution qui s'établit à 37% du chiffre d'affaires consolidé contre 35,6% en 2006 et qui se répartit de manière globalement homogène entre les principales implantations géographiques du Groupe que sont les Etats-Unis, l'Espagne et le Royaume-Uni ;
- la cession à un investisseur (Ali Pichvai), le 15 janvier 2008, des 17,4% restant du capital de Quod Financial détenu par NET2S SA ;
- le changement de date de clôture d'exercice du Groupe qui est dorénavant fixé au 31 mars de chaque année et la durée corrélative exceptionnelle de quinze mois de l'exercice 2007/08 ;
- le remboursement d'une partie de la prime d'émission approuvé par l'Assemblée Générale du 3 janvier 2008 et ce à hauteur de 5 millions d'euros ;
- un résultat opérationnel courant qui s'établit à 4,1 millions d'euros soit 3,6% du chiffre d'affaires, contre 1,5 millions d'euros en 2006, soit 2% du chiffre d'affaires ;
- un résultat net positif de 2,3 millions d'euros permettant de dégager un résultat par action de 0,18 euro, contre 1,1 million d'euros en 2006, soit un résultat par action de 0,09 euros.

#### XIV.1.1 ACTIVITE ET RESULTATS DU GROUPE

Au titre de l'exercice 2007/08, le Groupe NET2S a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 114 millions d'euros sur quinze mois contre 77 millions d'euros pour l'exercice précédent, soit une croissance organique de 17,9% ramené sur douze mois.

L'évolution de la parité des changes et plus particulièrement l'évolution de la parité euro dollar a eu un impact défavorable de 1,7 million d'euros (1,5%) sur le chiffre d'affaires.

Les charges de personnel s'élèvent à 64 millions d'euros en 2007/08 contre 43,6 millions d'euros pour l'année 2006, suite à la hausse de l'effectif et à la hausse des salaires et primes versées aux salariés. Les achats et charges externes représentent 42 millions d'euros à comparer à 30,1 millions d'euros pour l'exercice 2006. L'accroissement des forces de production (consultants propres et sous-traitants) du Groupe et l'augmentation des flux attachés à l'achat pour revente de matériels dans le cadre de projets d'intégration expliquent ces variations.

Le résultat opérationnel courant consolidé s'élève à 4,1 millions d'euros soit 3,6% du chiffre d'affaires du Groupe. Il était de 1,5 millions d'euro en 2006 soit 2% du chiffre d'affaires du Groupe et intégrait, pour les trois premiers trimestres de l'exercice 2006, une perte opérationnelle de 1,7 millions d'euros attachée aux opérations de Quod Financial, déconsolidée le 30 septembre 2006. Cette évolution est le reflet de la stratégie de recentrage du Groupe sur son cœur de métier.

Hors Quod, le résultat opérationnel courant consolidé 2006 serait de 3,2 millions d'euros, soit 4% du chiffre d'affaires du Groupe.

Le coût de l'endettement financier net s'élève à 0,14 million d'euros.

Le résultat net du Groupe NET2S s'élève à 2,3 millions d'euros, soit une marge nette de 2%, contre 1,4% au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net par action s'établit ainsi à 0,18 euro pour l'exercice 2007/08 contre 0,087 euro pour l'exercice 2006.

La position nette de trésorerie au 31 mars 2008 s'établit à 0,4 million d'euros contre 4,4 millions d'euros au 31 décembre 2006. Cette position intègre le versement de 5 millions d'euros attaché au remboursement d'une partie de la prime d'émission approuvé par l'Assemblée Générale du 3 janvier 2008.

Aucun emprunt financier n'a actuellement été contracté par le Groupe. Les dettes financières correspondent exclusivement à des concours bancaires courants pour 3,6 millions d'euros et le fonds de participation pour 0,6 million d'euros.

Aucune dépréciation des écarts d'acquisition n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2007/08, et ce, conformément aux tests de dépréciation effectués.

La valeur nette des écarts d'acquisition ressort au 31 mars 2008 à 3,7 millions d'euros liés aux acquisitions de Cyber Networks et de Syntone en 2004, pour respectivement 3,6 millions d'euros et 0,1 million d'euros.

## **Analyse de l'activité par zone géographique et par secteur d'activité**

L'activité réalisée en France a représenté 63 % de l'activité totale du Groupe en 2007/08 contre 64,4% en 2006. L'Europe hors France représente 24,8% et le reste du monde 12,2% contre respectivement 23,1% et 12,5% en 2006.

L'activité du Groupe NET2S est réalisée à hauteur de 37 % à l'international, respectivement 10,4% aux Etats-Unis, 10,1 % au Royaume-Uni, 13,2% en Espagne et 3,3% dans le reste du monde, contre 35,6% pour l'exercice 2006, avec respectivement 9,3% aux Etats-Unis, 8,9% au Royaume Uni, 10,9% en Espagne et 6,5% dans le reste du monde.

Ce développement international reflète la capacité du Groupe à exporter son modèle économique et son savoir-faire.

Les activités attachées au cœur de métiers du Groupe NET2S que sont les secteurs de la Finance, les Telcos et la sécurité ont permis à l'ensemble du Groupe d'afficher un résultat opérationnel courant positif sur l'ensemble de l'exercice. L'offre Entreprise Performance Management (EPM), portée en France par la filiale Predixio et dont l'activité a démarré début 2004, a représenté 6,2% de l'activité globale du Groupe en 2007. L'offre Sécurité du Groupe, plus spécifiquement portée par Cyber Networks en France et NET2S Inc. aux Etats Unis, a représenté 34% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe en 2007/08.

## **Principaux indicateurs de gestion et d'évolution**

Nous présentons ci-dessous les principaux indicateurs de gestion propres à notre activité, ainsi que leur évolution.

La part de l'activité du Groupe réalisée en mode « projet » s'établit à 50%. Les 50% restants représentent l'assistance technique (40%) et les missions de conseil (10%).

Au 31 mars 2008, le Groupe emploie 853 collaborateurs dont 692 consultants soit une progression globale de 16% par rapport à l'année 2006 (735 collaborateurs).

L'effectif facturable comprend les consultants et des ingénieurs dont la fonction est de produire des prestations vendues aux clients.

Au 31 mars 2008, la part des effectifs facturables représente 81% des effectifs totaux.

## **Contribution des principales sociétés au chiffre d'affaires et au résultat opérationnel courant consolidés**

L'activité sur le territoire français doit être appréhendée au travers de l'ensemble constitué des différentes filiales françaises compte tenu du développement des offres et des synergies développées entre les différentes entités.

La contribution au résultat opérationnel courant des sociétés françaises NET2S SA, Cyber Networks et Predixio représente 0,7 million d'euros en 2007/08 à comparer à 1,7 million en 2006 pour un chiffre d'affaires total de 71,6 millions d'euros en 2007/08 et 49,4 millions d'euros en 2006.

La croissance de l'activité de Cyber Networks s'est poursuivie au cours de l'exercice 2007/08 avec un chiffre d'affaires de 33,6 millions d'euros (23,7 millions d'euros en 2006). Les synergies développées avec l'ensemble des autres entités du Groupe, ont permis à Cyber Networks de contribuer favorablement au résultat opérationnel courant consolidé.

L'activité de Predixio s'est développée (+11%) pour atteindre un chiffre d'affaires de 7 millions d'euros en 2007/08 et a contribué négativement au résultat opérationnel du Groupe.

L'activité en Belgique a décliné et se stabilise à 1,7 million d'euros soit 1,5% du chiffre d'affaires consolidé. Cette filiale a par conséquent contribué négativement à hauteur de 0,7 million d'euros au résultat opérationnel courant du Groupe en 2006 à comparer à une contribution négative de 0,2 million d'euros en 2006.

L'activité en Espagne a représenté 14,9 millions d'euros soit 13,3% du chiffre d'affaires du Groupe (contre 11% en 2006) et a contribué positivement pour 1,5 million d'euros au résultat opérationnel courant du Groupe en 2007/08 contre 0,7 million d'euros en 2006.

Le chiffre d'affaires au Royaume-Uni a progressé significativement (+ 34 %) à hauteur de 11,5 millions d'euros et a contribué positivement pour 1,2 million d'euros au résultat opérationnel courant du Groupe en 2007/08 à comparer à une contribution de 0,6 million d'euros en 2006.

L'activité aux Etats-Unis soit 11,8 millions d'euros de chiffre d'affaires a poursuivi sa progression par rapport à l'exercice précédent (+ 32%). Cette amélioration s'est accompagnée d'une contribution positive au résultat opérationnel courant consolidé de 1,4 million d'euros, contre une contribution quasi nulle en 2006.

La contribution de la filiale marocaine Syntone au chiffre d'affaires du Groupe a représenté 2 millions d'euros pour l'exercice 2007/08, soit -33% par rapport à 2006. La contribution positive au résultat opérationnel courant consolidé s'établit à 0,1 million d'euros à comparer à 0,2 million d'euros en 2006.

NET2S Maroc, NET2S Suisse et NET2S India n'ont, pour leur part, enregistré aucune activité au cours de l'exercice 2007/08.

## XIV.1.2 ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE MERE NET2S

Au titre de l'exercice 2007/08, NET2S SA a réalisé un chiffre d'affaires de 32,1 millions d'euros contre 22,7 millions d'euros pour l'exercice précédent

Le résultat d'exploitation s'élève à 0.3 million d'euros au titre de l'exercice 2007/08 contre 1,1 million d'euros pour l'exercice 2006.

Le résultat financier s'élève à -1 million d'euros en 2007/08 par rapport à celui de l'exercice 2006 qui s'établissait à -1,9 million d'euros. Ce résultat intègre les abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune au profit de filiales du Groupe à hauteur de 1,3 million d'euros (Predixio, NET2S Belgique).

Enfin, compte tenu de l'intéressement des salariés pour 0,5 million d'euros, et du produit d'intégration fiscale de 0,66 million d'euros attaché à Cyber Networks, l'exercice se solde par une perte nette de 1,1 million d'euros par rapport à une perte nette de 0,76 million d'euros pour l'exercice précédent.

## XIV.1.3 ACTIVITE DES FILIALES

Les sociétés contrôlées au 31 mars 2008 sont les suivantes :

Nom de la société	Méthode de consolidation	% intérêts	% de contrôle	Pays d'activité	Siège social	SIREN
NET2S SA	Société Mère			France	74/80 rue Roque de Fillol - 92800 PUTEAUX	B 408 023 398
NET2S INC	Intégration globale	100%	100%	Etats-Unis	110 Wall street - 22nd floor - NEW YORK - NY 10005	
NET2S LTD	Intégration globale	100%	100%	Royaume-Uni	1/3 Dufferin street - 2nd floor - LONDON EC1Y 8 NA	
NET2S SA (Bruxelles)	Intégration globale	100%	100%	Belgique	Park Leopold - Rue Wiertzstraat 50 - B - 1050 BRUSSELS	
NET2S SL (Madrid)	Intégration globale	100%	100%	Espagne	Cardenal Marcelo Spinola, 8 - 28016 MADRID	
NET2S GmbH (Zurich)	Intégration globale	100%	100%	Suisse	Leutholstr 19 - CH - 8037 ZURICH	
NET2S SA (Maroc)	Intégration globale	100%	100%	Maroc	4 rue Réaumur, Quartier des Hôpitaux - CASABLANCA	
SYNTONE	Intégration globale	100%	100%	Maroc	Résidence Le Patio - 61, av Fal Ould Oumeir - Agdal-Rabat - MAROC	RC 45891
PREDIXIO	Intégration globale	100%	100%	France	74/80 rue Roque de Fillol - 92800 PUTEAUX	B 452 083 520
CYBER NETWORKS	Intégration globale	100%	100%	France	74/80 rue Roque de Fillol - 92800 PUTEAUX	B 433 920 592
NET2S INDIA	Non consolidée	100%	100%	Inde	State of Karnataka	

NET2S India n'a pas été consolidée en l'absence d'activité.

Par ailleurs, les 17,4% du capital de Quod Financial détenus par NET2S SA depuis le 30 septembre 2006 ont été cédés à un investisseur le 15 janvier 2008.

Les données financières relatives aux filiales présentées ci-dessus sont détaillées dans le tableau des filiales et participations annexé au présent rapport. Les commentaires sur l'activité du Groupe figurent en § 1.1.1.

## XIV.1.4 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

## XIV.1.5 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant.

## XIV.1.6 RISQUES SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

### (i) Informations sociales

Pour satisfaire aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après les conséquences sociales de l'activité de NET2S.

Au 31 mars 2008, l'effectif de la société NET2S SA s'élève à 247 personnes contre 244 au 31 décembre 2006. L'effectif moyen de l'exercice 2007/08 est de 249 personnes. Il était respectivement de 254 et 263 pour les années 2006 et 2005.

L'effectif moyen du Groupe s'établit à 853 collaborateurs (dont 692 ingénieurs et consultants) pour l'exercice de 15 mois clos le 31 mars 2008 contre 659 collaborateurs (dont 520 consultants et ingénieurs) pour l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Au cours de l'exercice 2007/2008, la société NET2S a procédé à 127 embauches : 120 salariés ont été embauchés sous contrat de travail à durée indéterminée, 3 sous contrat de travail à durée déterminée, 2 sous contrat d'apprentissage et 2 sous contrat de professionnalisation. NET2S a supporté parallèlement 120 départs (turnover). Aucun salarié n'a fait l'objet d'un licenciement pour motif économique.

Aucun salarié ne travaille à temps partiel. Pour les salariés qui travaillent à temps complet, la durée du travail est de 35 heures conformément à l'accord de réduction du temps de travail signé le 31 octobre 2001 et ratifié par référendum le 15 novembre 2001. Cet accord est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Un accord d'intéressement du personnel a été conclu et déposé auprès de la DDTE le 15 février 2005. L'intéressement versé au titre de l'exercice 2006 s'élève à 459 232 euros. Le Plan d'Epargne Entreprise n'est abondé d'aucune façon et ne comprend pas d'actions de la société NET2S.

Un accord de participation a été signé par la société NET2S le 19 novembre 1998. Le montant de la participation est nul pour les exercices 2005, 2006 et 2007/08.

Les conditions d'hygiène et de sécurité sont conformes aux dispositions légales. Elles n'appellent donc pas de remarque particulière.

Le pourcentage de la masse salariale consacré à la formation est de 2,7%.

La société NET2S SA est soumise aux dispositions de la loi du 10 juillet 1987 instaurant une obligation d'emploi de 6 % de personnes handicapées. La Société ne remplit pas cette obligation et a donc versé au titre de l'année 2007 une contribution d'un montant de 59 080 euros à l'AGEFIPH.

Le recours à la main d'œuvre extérieure reste faible ; en 2007, 6 personnes sont intervenues au sein de la Société en qualité d'intervenants externes.

#### (ii) Informations environnementales

Compte tenu de son activité de services, NET2S n'est confronté à aucun risque industriel significatif ou lié à l'environnement.

## XIV.2 EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le Groupe NET2S entend poursuivre rapidement le processus d'intégration au sein du Groupe BT en explorant toutes opportunités de développement et de synergies permettant de soutenir et d'améliorer la dynamique actuelle de croissance profitable.

## XIV.3 CAPITAL SOCIAL

Le capital social est égal à 1 560 206,16 euros et est divisé en 13 153 845 actions sans valeur nominale exprimée. Les actionnaires détenant, à la connaissance de la société, 5% ou plus du capital ou des droits de vote sont les suivants au 16 juin 2008 :

Actionnaires	Pourcentage détenu dans le capital social	Pourcentage détenu dans les droits de vote
BT Group Plc	91,51%	91,41%
Trafalgar Catalyst Fund	5,5%	5,5%

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement ou indirectement ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

Le 15 janvier 2008, MM. Bernard Razaghi-Asl, Pascal Petit et Ali Pichvai ont déclaré avoir franchi de concert en baisse, le 15 janvier 2008, les seuils de 2/3, 50%, 1/3, 25%, 20%, 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société NET2S SA et ne plus détenir de concert et individuellement aucun titre de la société (AMF / 208C0135).

Le 15 janvier 2008, la société BT group Plc a franchi en hausse les seuils de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 1/3, 50% et 2/3 du capital et des droits de vote de la société NET2S SA et détenait 8 907 266 actions NET2S SA représentant autant de droits de vote, soit 67,72% du capital et 67,64% des droits de vote de la société (AMF / 208C0134).

Le 19 mars 2008, la société BT Group Plc (81 Newgate Street, EC1A 7AJ, Londres – Royaume Uni) a déclaré avoir franchi en hausse, le 14 mars 2008, les seuils de 90% du capital et des droits de vote de la société NET2S SA et détenir 11 983 972 actions NET2S SA représentant autant de droits de vote, soit 91,11% du capital et 91,01% des droits de vote de la société (AMF / 208C0522).

## **XIV.4 INDICATIONS SUR L'EVOLUTION DES COURS ET LE MARCHÉ DE L'ACTION**

Le cours de l'action NET2S s'élevait à 5,27 euros le 31 mars 2008, soit une capitalisation boursière de 69,3 millions d'euros.

A titre de comparaison, le cours de l'action NET2S s'élevait à 3,17 euros le 29 décembre 2006 soit une capitalisation boursière de 40,7 millions d'euros.

## **XIV.5 OPERATIONS DE LA SOCIETE SUR SES PROPRES TITRES**

La société détient au 31 mars 2008, 74 947 de ses propres actions :

- 15 341 actions au titre du contrat de liquidité à un prix moyen de 4,42 euros ;
- 59 606 actions, dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de rachat d'actions au cours de l'exercice 2007/08, à un prix moyen de 3,16 euros.

Les mouvements de l'exercice sont détaillés au § I.12 du présent document.

## **XIV.6 PRESENTATION ET PROPOSITION D'APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE NET2S ET PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS**

### **XIV.6.1 PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE**

Les méthodes de présentation et d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à celle de l'exercice précédent.

### **XIV.6.2 PROPOSITION D'APPROBATION ET D'AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 1 103 712 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation du résultat net au poste « Report à nouveau » qui s'élèverait à - 4 530 090 euros.

Les capitaux propres de la société s'élèveraient alors à 10 459 689 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code, qui s'élèvent à un montant global de 38 111 euros.

### XIV.6.3 TABLEAU DES RESULTATS

Au présent rapport, est annexé, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 24 mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

## XIV.7 PROPOSITION D'APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes consolidés tels qu'ils vous sont présentés.

## XIV.8 CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS VISES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions et engagements visés à l'article L. 225-38 du même Code qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre conseil d'administration.

Les commissaires aux comptes ont été dûment informés de ces conventions qui sont décrites dans leur rapport spécial.

Nous vous informons également que la liste et l'objet des conventions, portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales et présentant un caractère significatif pour une des parties en raison de leur objet ou de leurs implications financières, ont été transmis aux commissaires aux comptes et aux administrateurs, conformément aux dispositions de l'article L. 225-39 du Code de commerce.

## XIV.9 ORGANES SOCIAUX ET DE CONTROLE

### XIV.9.1 REMUNERATIONS INDIVIDUELLES ET AVANTAGES OCTROYES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, les rémunérations brutes et avantages de toute nature versés à chaque mandataire social au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008, par la société et les sociétés contrôlées, sont les suivants (en euros) :

Nom	Prénom	Fonction	Rémunérations versées sur l'exercice 2007/08 aux mandataires sociaux				Total	2006
			Fixe	Variable	Jetons de présence	Avantages en nature		
RAZAGHI-ASL	BERNARD	Président Directeur Général	16 166	156 000		3 901	176 067	66 349
PICHVAI	ALI	DGD et administrateur					0	84 263
PETIT	PASCAL	DGD et administrateur	16 166			3 827	19 994	57 975
CANONNE	CHRISTOPHE	Directeur Général Délégué	150 000	132 000		4 103	286 103	131 803
COURTOIS	GUY	Administrateur			18 000		18 000	18 000
<b>Total</b>			<b>182 332</b>	<b>288 000</b>	<b>18 000</b>	<b>11 831</b>	<b>500 164</b>	<b>358 391</b>

Le conseil d'administration du 23 mars 2007, a décidé de fixer la rémunération annuelle fixe du Président (Bernard Razaghi) et d'un des directeurs généraux délégués (Pascal Petit) à 15 360 euros.



Par ailleurs, il a autorisé un système de rémunération variable pour, Bernard Razaghi, le Président Directeur Général fonction des performances du Groupe sur l'exercice 2007 et Pascal Petit, un des directeurs généraux délégués.

La rémunération variable de Bernard Razaghi est calculée comme suit (sur une base de 12 mois) :

- une première rémunération variable V1 d'un montant brut de 100 000 euros si le chiffre d'affaires enregistré par le Groupe pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007 atteint 88 millions d'euros ;
- une seconde rémunération variable V2 d'un montant brut de 50 000 euros si le résultat opérationnel courant (par rapport au chiffre d'affaires) du Groupe est compris en 2,5 et 5% ;
- une troisième rémunération variable V3 d'un montant de 55 000 euros si le résultat opérationnel courant (par rapport au chiffre d'affaires) du Groupe dépasse les 5%.

La rémunération variable de Pascal Petit est fonction de l'atteinte de l'objectif correspondant à la modernisation du Service Informatique et est fixée à 35 000 euros.

Les rémunérations variables comptabilisées à ce titre dans les charges de l'exercice clos le 31 mars 2008 s'élèvent à :

- 35 000 euros pour Pascal Petit, provisionnés mais non versés au 31 mars 2008 ;
- 150 000 euros pour Bernard Razaghi dont 86 000 euros versés sur l'exercice 2007/08.

Bernard Razaghi a également perçu sur l'exercice 2007/08 un montant de 70 000 euros au titre de sa rémunération variable relative à l'exercice 2006.

Le conseil d'administration du 31 août 2007 a attribué à Mr Christophe Canonne 10 000 actions gratuites. BT Group Plc a signé un accord avec M. Christophe Canonne pour assurer, à la fin de la période d'indisponibilité fiscale soit en août 2011, la liquidité des actions gratuites sus mentionnées.

Il n'existe pas d'autres avantages, ni aucun engagement pris en faveur des mandataires sociaux en matière de prise, changement ou cessation de leurs fonctions.

#### **XIV.9.2 MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL DANS TOUTE SOCIETE DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2008**

Jusqu'au 15 janvier 2008 :

Bernard Razaghi, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de NET2S SA, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de QUOD FINANCIAL, Administrateur de NET2S Ltd, Administrateur Délégué de NET2S SA en Belgique, Gérant de NET2S GmbH, Gérant de NET2S S.L., Président de NET2S SA au Maroc, Président de CYBER NETWORKS, Représentant légal de NET2S – Président de PREDIXIO, Gérant de SYNTONE ;

Ali Pichvai, Administrateur et Directeur Général Délégué de NET2S SA, Administrateur et Directeur Général Délégué de Quod Financial, Président de NET2S Inc., Secrétaire du Conseil d'Administration de NET2S Ltd ;

Pascal Petit, Administrateur et Directeur Général Délégué de NET2S SA, Administrateur de NET2S GmbH, Administrateur de NET2S SA au Maroc, administrateur de NET2S SA en Belgique, administrateur et Directeur Général Délégué de QUOD Financial ;

Christophe Canonne, Directeur Général Délégué de NET2S SA, Administrateur de NET2S SA en Belgique, Directeur Général de CYBER NETWORKS ;

Guy Courtois, Administrateur indépendant de NET2S, gérant de la SARL STAR IMMO.

A compter du 15 janvier 2008 :

Olivier Huart, Président du Conseil d'Administration, Président Directeur Général de BT France, Président de BT Infrastructures Critiques ;

Franck Cormier, Administrateur et Directeur Général, Directeur Général de BT Infrastructures Critiques ;

Bruno de Saint Chamas, Administrateur ;

Bernard Razaghi, Administrateur, Président Directeur Général de Quod Financial.



#### **XIV.9.3 PROPOSITION DE NON RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE CO-COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE DE MONSIEUR MAXENCE ROSSIGNOL ET PROPOSITION DE NOMINATION DE LA SOCIETE AUDIXIA EN QUALITE DE NOUVEAU CO-COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE**

Nous vous rappelons que le mandat de Monsieur Maxence Rossignol, co-commissaire aux comptes titulaire de la Société, arrive à expiration à l'issue de la prochaine assemblée.

Nous vous proposons de ne pas renouveler son mandat et de nommer la société Audixia, société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros dont le siège social est situé 9 rue Roque de Fillol – 92800 Puteaux et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 481 639 862, pour une durée de six exercices qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014.

#### **XIV.9.4 PROPOSITION DE RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE CO-COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT DE LA SOCIETE FIDULIA**

Nous vous rappelons que le mandat de la société Fidulia, co-commissaire aux comptes suppléant de la Société, arrive à expiration à l'issue de la prochaine assemblée.

Nous vous proposons de renouveler son mandat pour une période de six exercices soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014.

#### **XIV.9.5 PROPOSITION DE NOMINATION DE LA SOCIETE PRICEWATERHOUSECOOPERS EN QUALITE DE NOUVEAU CO-COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE**

Nous vous proposons de nommer la société Anonyme PricewaterhouseCoopers Audit, inscrite au RCS de Nanterre, sous le numéro 672 006 483, dont le siège social se situe 63 rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine, pour une durée de six exercices qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014.

#### **XIV.9.6 PROPOSITION DE NOMINATION EN QUALITE DE NOUVEAU CO-COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT DE LA SOCIETE**

Nous vous proposons de nommer Monsieur Etienne Boris né en France le 20 février 1956 et domicilié 63 rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine, pour une durée de six exercices qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014.

### **XIV.10 JETONS DE PRESENCE**

Le montant des jetons de présence alloués au conseil d'administration pour l'exercice écoulé est de 18 000 euros.

Nous vous proposons de décider de ne pas attribuer de jetons de présence au conseil d'administration pour l'exercice en cours.

### **XIV.11 TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS DE POUVOIRS ET DE COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE**

Il est rappelé que lors de l'assemblée générale mixte du 30 juin 2005, le conseil d'administration a été autorisé à attribuer des options de souscription et d'achat d'actions de la Société pour une durée de 38 mois, à hauteur de 5% du capital social après dilution.

Cette délégation a été utilisée par les conseils d'administration du 19 août 2005 (11 000 options attribuées) et du 31 août 2007 (65 000 options attribuées). Après ajustement légal du nombre des options consécutif au remboursement de la prime d'émission, 647 786 options sont encore susceptibles d'être attribuées

Il est rappelé que lors de l'assemblée générale mixte du 30 juin 2005, le conseil d'administration a été autorisé à attribuer des actions gratuites de la société aux salariés pour une durée de 38 mois, à hauteur de 10% du capital social.

Cette délégation a été utilisée par les conseils d'administration du 19 août 2005 (58 500 actions attribuées), du 14 septembre 2006 (4 500 actions attribuées) et du 31 août 2007 (45 000 actions attribuées). Après ajustement du nombre des actions gratuites consécutif au remboursement de la prime d'émission, 1.270.051 actions gratuites sont encore susceptibles d'être attribuées.

Il est rappelé que lors de l'assemblée générale mixte du 29 juin 2007 les délégations suivantes ont été consenties :

- délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (durée de la délégation : 26 mois - montant total des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées : 1 500 000 euros en nominal - montant nominal total des valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital ou donnant droit à des titres de créance susceptibles d'être émises : 20 000 000 euros) ;
- délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription (durée de la délégation : 26 mois - montant total des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées : 1 500 000 euros en nominal - montant nominal total des valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital ou donnant droit à des titres de créance susceptibles d'être émises : 20 000 000 euros) ;
- délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'émettre des actions sans droit préférentiel de souscription afin de rémunérer des apports de titres en cas d'offre publique d'échange ou d'apport en nature (durée de la délégation : 26 mois – montant total des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées : 1 500 000 euros en nominal) ;
- délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres (durée de la délégation : 26 mois – montant maximal total des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées : ne pourra être supérieur au montant des comptes de réserves, primes ou bénéfices qui existent lors de l'augmentation de capital).

Le montant total des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées au titre des trois délégations ci-dessus ne pourra excéder 1 500 000 euros en nominal.

Au 31 mars 2008, le nombre d'actions susceptible d'être émis par exercice des délégations ci-dessus s'élève à 14 564 082.

## **XIV.12 PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS**

### **XIV.12.1 AUTORISATION DONNEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 29 JUIN 2007 AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PROCEDER A L'ACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS POUR UNE DUREE DE 18 MOIS**

Un programme de rachat d'actions a été approuvé par l'assemblée générale mixte du 29 juin 2007.

Au cours de l'exercice 2007/2008, NET2S a procédé au titre de l'animation de marché à l'acquisition de 125 594 actions au prix moyen de 3,83 euros et a procédé à la vente de 146 415 actions au prix moyen de 3,89 euros. Aucun autre objectif du programme de rachat n'a été mis en œuvre au cours de l'exercice 2007/08.

Au 16 juin 2008, la société détient, au titre du contrat de liquidité 15 341 de ses propres actions à un prix moyen de 4,42 euros et au titre de son programme de rachat 59 606 actions à un prix moyen de 3,16 euros. Ces 74 947 actions sont valorisées 256 069 euros et comptabilisées en immobilisations financières. Elles représentent 0,6% du capital et sont privées de droit de vote.

Conformément à l'article 241-8 du Règlement général AMF, les titres acquis avant le 13 octobre 2004, ont été affectés en totalité par le conseil d'administration à l'animation du cours de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

## XIV.13 GESTION DES RISQUES

L'analyse des risques et leur couverture sont détaillées ci-dessous :

### XIV.13.1 RISQUE DE LIQUIDITE

Au 31 mars 2008, l'endettement de NET2S était non significatif. Par ailleurs, sa situation de trésorerie nette était de 0,4 million d'euros.

Afin de financer ponctuellement son besoin en fonds de roulement, le Groupe NET2S dispose de concours bancaires courants à hauteur de 6 millions d'euros. Le risque de liquidité encouru aujourd'hui par NET2S peut être considéré comme faible

La seule dette financière du Groupe à plus d'un an est constituée par la réserve de participation des salariés de la société Cyber Networks pour un montant de 631 milliers d'euros.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont le seul actif financier du Groupe. Le placement de la trésorerie est principalement assuré par des supports monétaires, donc à échéance de moins d'un an.

### XIV.13.2 RISQUE DE TAUX

Le Groupe NET2S n'a pas d'endettement financier à ce jour.

L'exposition au risque de taux est subordonnée à l'utilisation des lignes de crédit qui sont indexées sur l'évolution de l'EONIA (Euro OverNight Index Average).

### XIV.13.3 RISQUE DE CHANGE

L'internationalisation du Groupe entraîne un risque de change par l'accroissement des flux en devises.

Les principaux risques de change concernent le dollar et la livre sterling. Compte tenu de l'existence de filiales aux Etats-Unis (NET2S Inc.) et au Royaume-Uni (NET2S Ltd.), le risque de change lié aux opérations réalisées par les filiales est limité puisque les produits sont compensés par les coûts associés, engagés en devises locales. Les variations de change liées à la conversion des comptes de bilan des filiales étrangères impactent les réserves consolidées du Groupe.

Le risque de change résiduel concerne les créances, les dettes et la trésorerie en devise des sociétés françaises du Groupe, ainsi que les créances et dettes intersociétés détenues par les filiales étrangères hors zone euro.

Une forte volatilité de la parité euro / dollar pourrait impacter significativement le chiffre d'affaires et le résultat transcrit dans les comptes consolidés.

Pour l'exercice 2007/08, 10,3% du chiffre d'affaires consolidé étaient libellé en dollars et 10,2% en Livres Sterling.

Le tableau ci-dessous présente pour NET2S SA les positions des créances et dettes libellées dans les principales devises étrangères au 31 mars 2008.

	Devise 1 (KUSD)	Devise 2 (KGBP)	Devise 3 (MAD)
<b>ACTIFS</b>	863	49	2 716
<b>PASSIFS</b>	971	9	0
<b>POSITION NETTE AVANT GESTION</b>	-109	41	2 716
<b>POSITIONS HORS BILAN</b>	0	0	0
<b>POSITION NETTE APRES GESTION</b>	-109	41	2 716

Au 31 mars 2008, une variation de 10% de la parité euro / dollar, euro / livre sterling et euro / dinhar marocain aurait les incidences suivantes :

	Devise 1 (KUSD)	Impact (a) 10% /USD (KEURO)	Devise 2 (KGBP)	Impact (a) 10% /GBP (KEURO)	Devise 3 (KMAD)	Impact (a) 10% /MAD (KEURO)	Total (KEURO)
<b>Cours au 31 mars 2008</b>	0.632431		1.256597		0.087006		
<b>Actifs</b>	863	55	49	6	2 716	24	844
<b>Passifs</b>	971	61	9	1	0	0	625
<b>Position nette avant gestion</b>	-109	-7	41	5	2 716	24	219
<b>Position hors bilan</b>	0	0	0	0	0	0	0
<b>Position nette après gestion</b>	-109	-7	41	5	2 716	24	219

(a) Cette colonne mesure l'impact en valeur absolue qu'aurait une évolution de 10% du cours de conversion des devises par rapport à l'euro.

Au cours de l'exercice 2007/2008, le Groupe a mis en place une politique de couverture du risque de change à travers des ventes à terme de devises. Le coût de cette couverture de change est non significatif.

Il existe des engagements de vente à terme de devises au 31 mars 2008 pour un montant de 485 000 euros.

#### XIV.13.4 RISQUE ACTIONS

Aucun placement réalisé par NET2S n'est corrélé au marché des actions.

Par ailleurs, au 31 mars 2008, le Groupe NET2S détient 74 947 actions propres, représentant 0,6% du capital. Le risque lié à l'évolution du marché des actions est donc limité.

#### XIV.13.5 VOLATILITE DU COURS

Depuis le 10 mars 2008, BT Group Plc est actionnaire majoritaire du Groupe NET2S à hauteur de 91,11% du capital et 91,01% des droits de vote.

La nature de l'actionnariat limite fortement l'impact et donc le risque de volatilité du cours de l'action.

#### XIV.13.6 RISQUES JURIDIQUES ET RESPONSABILITE

Le Groupe NET2S n'est soumis à aucune réglementation particulière et l'exploitation de son activité n'est subordonnée à aucune autorisation légale ou administrative. A la connaissance de NET2S, il n'existe pas, en dehors des litiges ayant fait l'objet de provisions dans les comptes, de litiges, arbitrage ou fait exceptionnel susceptibles d'avoir, ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du Groupe. Toutefois, les risques juridiques existent dans différents domaines (droit social, droit des contrats, droit des sociétés, etc.) et concernent le Groupe NET2S au même titre que toute société.

La maîtrise des divers risques de nature juridique s'opère au travers des éléments suivants :

- l'existence d'un service juridique interne dont le rôle est notamment de rédiger les contrats commerciaux et les contrats de travail ;
- le recours, après analyse du rapport coût/risque, à des conseils juridiques afin de sécuriser les transactions, contrats ou tout autre acte de la vie de la Société ;
- la souscription à des polices d'assurance couvrant la responsabilité civile de la société, le Groupe ayant contracté dans le cadre de son activité toute assurance nécessaire.

#### XIV.13.7 RISQUES RELATIFS A LA PROPRIETE DES MARQUES ET DES ACTIFS

Les marques NET2S, OPEN UP, TRUSTVISION, PREDIXIO et Cyber Networks appartiennent à la société NET2S SA.

Tous les actifs de la société lui appartiennent en propre, hormis les locaux.

#### XIV.13.8 RISQUES INDUSTRIELS ET LIES A L'ENVIRONNEMENT

Compte tenu de son activité de services, NET2S n'est confronté à aucun risque significatif industriel ou lié à l'environnement.

#### XIV.13.9 RISQUES LIES AU FINANCEMENT DE LA CROISSANCE

Au 31 mars 2008, NET2S disposait d'une trésorerie nette de 0,4 million pour un chiffre d'affaires consolidé de 113,5 millions d'euros. La qualité de filiale du Groupe BT Plc donne au Groupe NET2S la possibilité d'assurer le financement de sa croissance.

#### XIV.13.10 RISQUES CLIENT – DEFAT DE PAIEMENT

La part du chiffre d'affaires réalisé avec le premier, les cinq premiers et les dix premiers clients est respectivement :

- 15,2%, 33,2% et 48,7% pour l'exercice 2005 ;
- 14,8%, 32,6% et 48,2% pour l'exercice 2006 ;
- 10,5%, 31,6% et 49,2% pour l'exercice 2007/08.

Le délai de règlement client qui était en moyenne de 120 jours au cours de l'exercice 2006 s'établit à la fin de l'exercice 2007/08 à 112 jours.

La cellule crédit management du Groupe effectue une gestion du portefeuille clients rigoureuse en exigeant de la part des créanciers dans une situation financière fragile une structure et un échéancier de paiement adaptés à leur solvabilité en contrepartie de l'exécution de la prestation de services.

Le Groupe NET2S réalise plus de 35% de son chiffre d'affaires dans les secteurs de la finance, notamment dans les environnements des banques de financement et d'investissement et d'Asset Management. L'exposition du Groupe NET2S aux conséquences des crises financières (par exemple le risque de crédit sub-prime) en matière d'investissements informatiques de nos clients bancaires pourrait affecter son niveau d'activité. L'impact de la crise de crédit sub-prime en matière d'investissements informatiques de nos clients est estimé négligeable pour l'exercice 2007/2008. Les premiers effets de la crise financière actuelle ont commencé à être ressentis aux Etats Unis et en Grande Bretagne (non renouvellement de projets en cours, démarrage de projets prévus annulés ou reportés...). Les impacts de cette crise, qui ne peuvent pour l'instant être entièrement appréhendés, devraient peser sur la rentabilité du Groupe.

Le rachat du Groupe NET2S par BT Plc engendre un désengagement progressif du Groupe France Telecom (équivalent à 4,7 millions d'euros de chiffres d'affaires en 2007/08).

#### XIV.13.11 RISQUES DE DEPENDANCE FOURNISSEURS

Les investissements récurrents du Groupe étant des investissements corporels qui concernent essentiellement l'amélioration de l'outil de travail (parc informatique), NET2S n'encourt aucun risque de dépendance vis à vis d'un quelconque fournisseur.

NET2S protège enfin régulièrement ses services par le dépôt de marques en France et dans les pays où le Groupe est présent : l'ensemble des dénominations sociales européennes propres au Groupe NET2S a été déposé.

#### XIV.13.12 RISQUES LIES AUX PARTENARIATS

Les partenariats stratégiques développés par NET2S lui permettent d'accéder aux technologies les plus avancées. Ces technologies, intégrées dans des offres innovantes, permettent de répondre toujours plus efficacement aux besoins des clients. Les partenariats, faisant l'objet de certification, valorisent l'offre de NET2S sur le marché et lui confèrent un véritable avantage concurrentiel. L'interruption d'un ou plusieurs partenariats, quelque en soit l'initiateur, pourrait impacter de façon négative le chiffre d'affaires et le résultat de la société, d'autant plus s'il existait une relation de dépendance à l'égard de certains partenaires.

L'animation du réseau de partenaires permet toutefois d'identifier les opportunités technologiques et commerciales et assure un renouvellement quasi systématique des partenariats de NET2S. Par ailleurs, ces partenariats sont non exclusifs afin de garantir la totale indépendance de NET2S dans son métier de conseil. Enfin, la diversification des partenaires est également un moyen de limiter la dépendance ; le Groupe NET2S collabore ainsi avec plus d'une quarantaine de partenaires différents.

#### XIV.13.13 RISQUES LIES AUX ACQUISITIONS

Le Groupe NET2S n'a procédé à aucune acquisition depuis décembre 2004. Sa nouvelle qualité de filiale du Groupe BT Plc l'amène à dorénavant ne plus envisager de procéder à des acquisitions.

#### XIV.13.14 RISQUES LIES A LA CONCURRENCE ET EVOLUTIONS MAJEURES DU MARCHE

Le Groupe NET2S évolue dans un secteur concurrentiel marqué par :

- une intensification de la pression sur les prix ;
- une forte sensibilité aux impacts de la crise financière actuelle (sub prime, credit crunch...)
- une tension accrue sur le recrutement et les salaires ;
- une évolution du positionnement des différents acteurs du secteur vers l'off-shore ;
- une importante évolution des attentes clients.

Dans ce contexte, NET2S a toujours veillé à conserver son statut de spécialiste qu'il a adopté dès ses débuts ; son offre de services à forte valeur ajoutée lui a ainsi permis de mieux résister à la pression sur les prix et de rester référencer chez les donneurs d'ordres les plus exigeants.

Par les nombreux partenariats que le Groupe entretient précieusement, NET2S a également été en mesure de rapidement se positionner sur des projets globaux recouvrant des solutions proposées par différents acteurs et que NET2S a pour mission d'intégrer. Alors qu'il est clair qu'une anticipation insuffisante des évolutions technologiques entraînerait un affaiblissement des avantages compétitifs de NET2S, cette « culture du partenariat », que ce soit pour répondre à des appels d'offre « projet » ou pour accéder dès la première heure aux technologies les plus innovantes, a ainsi toujours permis à NET2S d'optimiser l'adéquation de son positionnement aux attentes de ses clients : NET2S place la gestion des connaissances au centre de son organisation.

Enfin, le Groupe entend valoriser son implantation internationale comme un véritable avantage compétitif pour proposer à ses clients une offre adaptée et un interlocuteur unique quelle que soit la localisation de son client.

S'agissant de l'émergence de la concurrence off-shore, NET2S a pu en constater les effets dès ses débuts puisque cette tendance a commencé à se manifester aux Etats-Unis, marché sur lequel NET2S est positionné. Des mesures rapides ont été alors prises, afin non seulement d'accompagner mais surtout d'anticiper cette évolution, et ce alors que ce type de concurrence ne s'était pas encore manifestée en Europe : outre son positionnement sur des offres à forte valeur ajoutée, offres dont le savoir-faire est difficilement délocalisable, NET2S s'est ainsi implanté sur le marché marocain depuis 4 ans. Les débuts prometteurs de cette filiale ont encouragé NET2S dans sa volonté d'« off-shoriser » une partie de son offre : le Groupe a ainsi porté à 100% sa participation dans la société marocaine Syntone au 30 septembre 2004.

#### XIV.13.15 RISQUES QUANT A L'INCERTITUDE DES FUTURS RESULTATS

Le Groupe NET2S tire ses revenus de prestations de services dans le cadre de contrats négociés mission par mission avec une durée et une étendue de prestations variables. Aussi est-il difficile d'élaborer un carnet de commandes tangible et n'y a-t-il aucune assurance quant à la récurrence du chiffre d'affaires généré par un client. De même, la fluctuation potentielle du chiffre d'affaires du Groupe NET2S peut ne pas satisfaire les attentes des investisseurs et analystes, ce qui peut entraîner des fluctuations du cours de son action.

#### XIV.13.16 RISQUES LIES A L'ADAPTATION DE LA STRUCTURE POUR ABSORBER LES VARIATIONS D'ACTIVITE

Suite à la restructuration de son organisation et à la rationalisation de ses coûts d'exploitation, préalable indispensable pour faire face à un éventuel ralentissement des marchés et à l'incertitude des prévisions économiques, NET2S est aujourd'hui organisé pour anticiper les fluctuations de son activité.

Grâce à son système d'information et de gestion intégré et la production d'un reporting mensuel, NET2S est en mesure de déceler plus rapidement les signaux permettant d'évaluer les performances et le potentiel d'activité, à partir notamment des indicateurs clés que sont le taux de facturation et le niveau de la masse salariale.

#### XIV.13.17 RISQUES LIES A L'EVOLUTION DES TECHNOLOGIES

Le Groupe NET2S intervient dans un secteur qui se caractérise par une évolution technologique très rapide et qui est marqué par l'apparition régulière de nouvelles technologies, de nouveaux produits et donc par l'apparition de nouveaux besoins. Si ce sont ces évolutions rapides des technologies qui génèrent une demande de conseil et de recours à l'expertise de NET2S, le succès du Groupe NET2S dépend également en partie de sa réactivité, afin de répondre, dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions pour ses clients, à leurs besoins.

Des partenariats stratégiques jusqu'à présent toujours renouvelés dans leur très grande majorité ainsi qu'une cellule dynamique et efficace de gestion de la connaissance ont néanmoins toujours permis au Groupe d'acquérir les technologies les plus poussées et de conserver ainsi son avantage technologique.

#### XIV.13.18 RISQUES LIES A LA DIFFICULTE A ATTIRER ET A FIDELISER LE PERSONNEL NECESSAIRE QUALIFIE

La nature même du métier de conseil est fondée sur la qualité du capital humain, et l'exigence très élevée en termes d'expertise impose de disposer d'un personnel hautement qualifié. L'efficacité du recrutement et la fidélisation du personnel sont donc des enjeux essentiels pour le Groupe NET2S afin de conserver ce qui fait sa valeur ajoutée. Il s'est en conséquence doté d'outils conséquents.

Recrutement : une cellule spécifiquement dédiée au recrutement traduit la volonté du Groupe de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour identifier et répondre aux besoins de l'activité. Le processus de recrutement est optimisé de façon à anticiper ces besoins et mettre en œuvre rapidement et efficacement les procédures d'embauche nécessaires.

Le "resource management" (gestion des ressources humaines) : pour pallier les difficultés de recrutement d'un personnel hautement qualifié et le risque de départ d'hommes clés de l'organisation, NET2S a mis en place une gestion du personnel attractive et motivante afin de fidéliser ses collaborateurs – voir § IX.2.

Le "knowledge management" (gestion du savoir) : NET2S attache une importance particulière à la capitalisation et au partage des connaissances ; le "knowledge management" participe donc à limiter le risque de perte de savoir-faire causé par les départs de collaborateurs qualifiés – voir § IX.3.

#### XIV.13.19 RISQUES DE DEPENDANCE A L'EGARD DES DIRIGEANTS

Aucun compte tenu de l'intégration du Groupe NET2S au Groupe BT, ce dernier disposant en son propre sein de toute l'expertise nécessaire au pilotage et au management d'un Groupe tel que NET2S.

#### XIV.13.20 RISQUES LIES A LA PRISE EN COMPTE DU RESULTAT A L'AVANCEMENT SUR LES CONTRATS A LONG TERME

La société intervenant sur des contrats de prestations de services d'une durée qui peut s'échelonner sur plusieurs mois, elle reconnaît son chiffre d'affaires au fur et à mesure de l'avancement des prestations. Une mauvaise anticipation des coûts pourrait entraîner une surévaluation de la marge dégagée à l'avancement, voire une marge à fin d'affaires négative.

Le risque de dérapage des coûts est néanmoins actuellement très limité puisque l'essentiel du chiffre d'affaires est généré par des contrats au temps passé, c'est-à-dire pour lesquels NET2S a une obligation de moyen et non de résultat. La facturation au temps passé, facturation la plus adaptée à la typologie de prestation délivrée par NET2S, représente 60% du chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice 2007/08 versus 65% pour l'exercice 2006.



Cependant, le nombre de contrats au forfait devrait s'accroître de manière importante au cours des prochaines années. Un suivi précis de projets au forfait (marge à l'avancement, provision) accompagne un tel développement de l'activité. Ce suivi régulier s'applique au fur et à mesure de l'avancement du projet.

#### XIV.13.21 RISQUES LIES A LA SOUS-TRAITANCE

Ce type de ressources représente pour l'exercice 2007/08 une moyenne de 113 personnes pour l'ensemble du Groupe soit environ 16% des consultants propres contre une moyenne de 108 personnes soit 18% des consultants propres en 2006. Cette évolution traduit la volonté et la capacité du Groupe de ne recruter que les compétences précisément attachées à son cœur de métier et à s'appuyer corrélativement sur des ressources externes afin d'être en mesure de fournir une réponse adaptée à la demande des clients.

#### XIV.13.22 RISQUES LIES A L'EVALUATION DES ECARTS D'ACQUISITION

Conformément à la norme IAS 36, le Groupe procède à des tests d'évaluation sur les écarts d'acquisition. Ces tests sont réalisés lors de la clôture des comptes et une provision pour dépréciation des écarts d'acquisition est constatée, le cas échéant, si la valeur au bilan est supérieure à la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) et est imputée en priorité aux écarts d'acquisition.

La méthode d'évaluation retenue est la méthode des cash flows futurs actualisés.

Au cours de l'exercice 2007/08, NET2S n'a procédé à aucune dépréciation des écarts d'acquisition et ce conformément aux résultats des tests de dépréciation effectués.

La valeur nette des écarts d'acquisition s'élève à 3,7 millions d'euros au 31 mars 2008.

#### XIV.13.23 ENGAGEMENTS HORS BILAN

L'ensemble des engagements hors bilan est mentionné conformément aux normes comptables en note 25 de l'annexe aux comptes consolidés.

#### XIV.13.24 ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES

Le Groupe a contracté dans le cadre de ses activités toute assurance nécessaire auprès des AGF.

L'ensemble des filiales du Groupe NET2S dispose d'une couverture de risque adaptée à l'activité, à travers des polices d'assurance couvrant l'ensemble des risques potentiels et ce, pour chacune de ses filiales.

Les polices couvrent :

- la responsabilité civile d'exploitation à hauteur de 6,1 millions d'euros par sinistre ;
- la responsabilité civile professionnelle à hauteur de 1,5 million d'euros par année d'assurance.

Votre conseil vous invite, après lecture des rapports présentés par vos commissaires aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

*Le conseil d'administration*



**Annexe 1 : tableau des cinq derniers exercices**

	2003	2004	2005	2006	2007/2008
en euros	N-4	N-3	N-2	N-1	N
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	1 524 696	1 524 696	1 524 874	1 524 874	1 560 206
Nombre d'actions ordinaires	12 854 453	12 854 453	12 855 953	12 855 953	13 153 845
Nombre d'actions sans droit de vote					
Nombre maximum d'actions à créer par					
Conversion d'obligations					
Droit de souscription	387 735	586 291	583 733	528 418	223 703
<b>OPERATIONS ET RESULTAT</b>					
Chiffre d'affaire H.T.	25 527 014	26 164 248	24 156 668	22 705 978	32 055 408
Résultat avant impôt, participation et intéressement, dotations aux amortissements et provisions	-1 434 749	695 877	1 920 530	-1 867 543	-2 818 256
Impôts sur les bénéfices	47 997	52 309	-1 018 130	-572 326	-626 963
Participation des salariés	621 555	513 283	479 223	486 047	497 359
Résultat après impôt, participation et intéressement, dotations aux amortissements et provisions	-3 486 322	526 070	2 635 968	-761 121	-1 103 712
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation et intéressement, mais avant dotations aux amortissements et provisions	-0,16	0,01	0,19	-0,14	-0,20
Résultat après impôt, participation et intéressement, dotations aux amortissements et provisions	-0,27	0,04	0,21	-0,06	-0,08
Dividende distribué					
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen	337	283	270	254	249
Masse salariale	14 898 766	12 606 867	11 609 313	11 739 610	15 857 330
Versements aux organismes sociaux	6 321 982	5 433 400	5 148 820	5 189 838	7 077 090

**Annexe 2 : tableau des filiales et participation**

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital au 31 mars 2008	Quote-part de capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat (bénéfice ou perte)	Dividendes encaissés par la société au cours du dernier exercice
				Brute	Nette					
<i>En milliers d'euros sauf mention expresse</i>										
<b>Renseignements détaillés concernant les filiales et participations</b>										
<i>Filiales (plus de 50 % du capital détenu) :</i>										
NET2S INC (US)	1 598	533	100	2 215	2 215			11 876	397	
NET2S LTD( UK)	0,003	3 455	100	0,1	0,1			11 503	848	
NET2S SA (Belgique)	62	- 75	100	62	-	165		1 799	30	
NET2S SL (Espagne)	100	1 320	100	100	100	2 543		15 149	852	
NET2S GmbH (Suisse)	64	- 4	100	66	66				- 1	
NET2S SA (Maroc)	26	39	100	29	29				6	
SYNTONE (Maroc)	87	- 3	100	358	252			2 196	- 6	
PREDIXIO	37	- 191	100	37	-	8		9 305	- 149	
CYBER NETWORKS	5 748	324	100	4 115	4 115	63		34 706	1 254	
NET2S INDIA	2	2	100	2	2					
<i>Filiales (moins de 50 % du capital détenu) :</i>										
ATC SERVICES (France)	50	- 100	16	7	4	100			-	

# XV RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DU CONTROLE DES COMPTES

---

En application de l'article 28 du règlement européen 809-2004 du 29 avril 2004 relatif au prospectus, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- les comptes consolidés du Groupe et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2006 tels que présentés respectivement aux pages 67 à 93 et 65 à 66 du document de référence° D.07-517 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 29 mai 2007.
- les comptes consolidés du Groupe et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2005 tels que présentés respectivement aux pages 71 à 99 et 69 à 70 du document de référence° D.06-429 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 19 mai 2006.

Les informations incluses dans ces deux documents de référence autres que celles citées ci-dessus ont été, le cas échéant, remplacées et/ou mises à jour par des informations incluses dans le présent document de référence.

Les deux documents de référence ci-dessus cités sont disponibles sur les sites Internet de la société, [www.net2s.com](http://www.net2s.com), ou de l'Autorité des Marchés Financiers, [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).

## XV.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

Olivier Huart  
Président du Conseil d'Administration

## XV.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion figurant en page 41 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontés. Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Les informations financières historiques présentées dans le document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux.

Ces rapports contiennent :

- pour l'exercice 2005 (comptes consolidés), une observation destinée à attirer l'attention sur la note de l'annexe relative à la comparabilité des comptes liée aux variations de périmètre ;
- pour l'exercice 2007/2008, une observation destinée à attirer l'attention sur la note de l'annexe relative à la comparabilité des comptes liée aux variations de périmètre (comptes consolidés) et au changement de date de clôture (comptes consolidés et comptes sociaux).

Olivier Huart  
Puteaux, le 30 juillet 2008.

## XV.3 CONTROLE DES COMPTES

### XV.3.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Maxence Rossignol  
 38 rue André Parrain - 95800 Courdimanche  
 Date de début de mandat : 30 juin 2005 (en remplacement de Claude Guéry, démissionnaire)  
 Date d'expiration du mandat en cours : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2007

Ernst & Young Audit  
 Représenté par Any Antola  
 Faubourg de l'Arche - 92037 Paris La Défense Cedex  
 Date de début de mandat : 18 avril 2000  
 Date d'expiration du mandat en cours : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011

### XV.3.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS

Fidulia  
 41 rue de la Paroisse - 78000 Versailles

Auditex  
 Faubourg de L'Arche - 92037 Paris La Défense Cedex

## XV.4 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET MEMBRES DE LEUR RESEAU PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE

Exercices couverts : 2007-2008

	ERNST AND YOUNG				MAXENCE ROSSIGNOL			
	Montant		%		Montant			
	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1
<b>Audit</b>								
- Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidé (2)								
- Emetteur	124 000	79 000			65000	47 802		
- Filiales intégrées globalement	184 500	117 000			33000	20 329		
- Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur						3 220		
- Filiales intégrées globalement								
<b>Sous-total</b>	<b>308 500</b>	<b>196 000</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>98 000</b>	<b>71 351</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>								
- Juridique, fiscal, social								
- Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)								
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>308 500</b>	<b>196 000</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>98 000</b>	<b>71 351</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

# XVI RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE NET2S ET SON CAPITAL

---

## XVI.1 CONCERNANT LA SOCIETE

### XVI.1.1 DENOMINATION SOCIALE – DATE DE CREATION – SIEGE SOCIAL (ARTICLES 3 ET 4 DES STATUTS)

NET2S  
74-80 rue Roque de Fillol  
F-92800 Puteaux

La société NET2S SA a été constituée le 18 juillet 1996.

### XVI.1.2 FORME JURIDIQUE – DATE DE CONSTITUTION – DUREE – EXERCICE SOCIAL – DATE D’EXPIRATION – EXERCICE SOCIAL (ARTICLES 1, 5 ET 31 DES STATUTS)

NET2S est une société anonyme de droit français à Conseil d’Administration régie par les articles 210-1 et suivants du Code de commerce et par les statuts.

La durée de vie de la société (article 5 des statuts) est fixée à 99 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, soit jusqu’au 18 juillet 2095, sauf cas de prorogation ou de dissolution anticipée.

L’exercice social de la société débute le 1er avril et se termine le 31 mars.

### XVI.1.3 OBJET SOCIAL

Conformément à l’article 2 des statuts :

« la Société a pour objet, en France et à l’étranger : l’étude, l’ingénierie et le conseil dans les domaines techniques et informatiques et tous les services s’y rapportant, et ce, de l’assistance technique à la maîtrise d’œuvre.

Et généralement, la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières, ou entreprises commerciales ou industrielles ainsi que toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet ou susceptibles d’en faciliter le développement ».

### XVI.1.4 IMMATRICULATION

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre sous le numéro 408 023 398, le 18 juillet 1996.  
Code NAF : 721 Z – conseil en systèmes informatiques.

### XVI.1.5 CONSULTATION DES DOCUMENTS

Les documents relatifs à NET2S qui, en application de la législation sur les sociétés commerciales, sont mis à la disposition des actionnaires et du public, peuvent être consultés au siège de la société : 74 - 80 rue Roque de Fillol - F-92800 Puteaux.

Les statuts, procès-verbaux et autres documents sociaux peuvent être également consultés au siège social de la Société.

## XVI.1.6 AFFECTATION DES BENEFICES (ARTICLE 33 DES STATUTS)

En application de l'article 33 des statuts, les produits nets de chaque exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges de la Société, y compris tout amortissement et provision, constituent le bénéfice ou la perte de l'exercice.

Sur le bénéfice de chaque exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est tout d'abord prélevé 5% pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi ou des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, l'assemblée générale détermine la part attribuée aux actionnaires sous forme de dividendes et prélève les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Cependant, hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

L'assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves facultatives, soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont distribués par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Les pertes, s'il en existe, sont, après approbation des comptes par l'assemblée générale, inscrites à un compte spécial pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs, jusqu'à extinction.

## XVI.1.7 MISE EN PAIEMENT DES DIVIDENDES (ARTICLE 34 DES STATUTS)

En application de l'article 34 des statuts, les modalités de mise en paiement des dividendes sont déterminées soit par l'assemblée générale, soit par le conseil d'administration.

L'assemblée générale peut ouvrir aux actionnaires, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement en numéraire et le paiement en actions nouvelles de la société dans les conditions fixées par la loi.

La même option peut être ouverte dans le cas de paiement d'acomptes sur dividendes.

## XVI.1.8 ASSEMBLEES GENERALES

### **Différentes formes d'assemblées générales (article 23 des statuts)**

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en assemblées générales, qui sont qualifiées d'ordinaires ou d'extraordinaires, selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Dans tous les cas, les délibérations des assemblées obligent tous les actionnaires, même absents, dissidents ou incapables.

L'assemblée générale ordinaire entend le rapport de gestion du conseil d'administration et les rapports des commissaires aux comptes, discute, approuve ou redresse les comptes annuels, statue sur l'affectation des résultats et la répartition du bénéfice. Elle nomme et révoque les administrateurs et fixe leur rémunération dans les conditions prévues par la loi ou les statuts. Elle nomme les commissaires aux comptes.

Elle confère au conseil les autorisations que celui-ci juge bon de lui demander et qui ne sont pas réservées à l'assemblée générale extraordinaire ; elle autorise notamment toute émission d'obligation, gagée ou non, autre que celles convertibles en actions ou échangeables contre des actions, ou avec bons de souscription d'actions.

D'une manière générale, elle statue sur tout objet qui n'emporte pas modification directe ou indirecte des statuts.

L'assemblée ordinaire annuelle est réunie chaque année, dans les six mois suivant la clôture du précédent exercice.

L'assemblée ordinaire peut en outre être convoquée extraordinairement, même en dehors du délai ci-dessus prévu.

L'assemblée générale extraordinaire peut modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Elle ne peut cependant augmenter les engagements des actionnaires, ni changer la nationalité de la Société, si ce n'est dans les conditions prévues par la loi ou les conventions internationales.

L'assemblée générale extraordinaire est seule qualifiée pour vérifier et approuver tout apport en nature et avantage particulier selon les modalités fixées par le code de commerce, l'apporteur ou le bénéficiaire de l'avantage particulier ne prenant pas part au vote.

### **Convocation et lieu de réunion des assemblées générales (article 24 des statuts)**

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées par le conseil d'administration ou, à défaut, par les commissaires aux comptes ou toute personne habilitée par les dispositions du code du commerce. Elles délibèrent dans les conditions prévues par ledit code. Les réunions ont lieu soit au siège social, soit dans un autre lieu précisé dans l'avis de convocation, y compris à l'étranger.

### **Ordre du jour des assemblées générales (article 25 des statuts)**

L'ordre du jour des assemblées figure sur les avis et lettres de convocation; il est arrêté par l'auteur de la convocation.

Un ou plusieurs actionnaires représentant au moins le pourcentage du capital fixé par la loi, ainsi que le comité d'entreprise ont la faculté de requérir l'inscription des projets de résolutions à l'ordre du jour des assemblées générales dans les conditions légales et réglementaires.

L'assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour. Néanmoins, elle peut, en toute circonstance, révoquer un ou plusieurs administrateurs et procéder à leur remplacement.

L'ordre du jour d'une assemblée ne peut être modifié sur deuxième convocation.

### **Accès aux assemblées – pouvoirs (article 26 des statuts)**

Tout actionnaire ou toute autre personne habilitée par la loi a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de sa qualité.

Le conseil d'administration peut, s'il le juge utile, remettre aux actionnaires des cartes d'admission nominatives et personnelles et exiger la production de ces cartes.

Le droit conféré aux actionnaires de participer aux assemblées est subordonné :

- pour les actions nominatives, à leur inscription sur les registres tenus par la Société ou son mandataire au moins cinq jours avant la date de l'assemblée ;
- pour les actions au porteur, au dépôt, aux lieux indiqués à cet effet dans l'avis de convocation, au moins cinq jours avant la date de l'assemblée, d'un certificat délivré par un intermédiaire financier habilité teneur du compte de l'actionnaire, constatant l'indisponibilité, jusqu'à la date de l'assemblée, des actions inscrites dans ce compte.

Toutefois, le conseil d'administration peut abréger ou supprimer ces délais.

L'actionnaire, à défaut d'assister personnellement à l'assemblée, peut choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- se faire représenter par un autre actionnaire ou son conjoint, ou
- voter par correspondance au moyen d'un formulaire dont il peut obtenir l'envoi dans les conditions indiquées dans l'avis de convocation de l'assemblée, ou
- adresser une procuration à la société donnée sans indication de mandataire, le président de l'assemblée générale émettra un vote favorable à l'adoption des projets de résolution présentés ou agréés par le conseil d'administration et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolution. Pour émettre tout autre vote, l'actionnaire devra faire choix d'un mandataire qui accepte de voter dans le sens indiqué par lui.

### **Feuille de présence (article 27 des statuts)**

Lors de chaque assemblée, il est tenu une feuille de présence contenant :

- les nom., prénom usuel et domicile de chaque actionnaire présent, représenté ou votant par correspondance, et le nombre d'actions dont il est titulaire, ainsi que le nombre de voix attaché à ces actions ;
- les nom., prénom usuel et domicile de chaque mandataire et le nombre d'actions de ses mandants, ainsi que le nombre de voix attaché à ces actions.

La feuille de présence doit être émarginée par les actionnaires présents et les mandataires. Elle doit être certifiée exacte par le bureau de l'assemblée. Les pouvoirs donnés aux mandataires doivent être annexés à la feuille de présence.

La feuille de présence et les pouvoirs annexés doivent être conservés au siège social et communiqués à tout requérant dans les conditions fixées par la loi et le décret.

### **Bureau des assemblées (article 28 des statuts)**

Les assemblées sont présidées par le président du conseil d'administration ou, en son absence, par un administrateur spécialement délégué à cet effet par le conseil.

En cas de convocation par les commissaires aux comptes ou par mandataire de justice, l'assemblée est présidée par l'auteur de la convocation. A défaut, l'assemblée élit elle-même son président.

Les deux actionnaires, présents et acceptants, représentant, tant par eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre de voix, remplissent les fonctions de scrutateurs.

Le bureau ainsi constitué désigne un secrétaire qui peut-être pris en dehors des membres de l'assemblée.

Les membres du bureau ont pour mission de vérifier, certifier et signer la feuille de présence, de veiller à la bonne tenue des débats, de régler les incidents de séance, de contrôler les votes émis et d'en assurer la régularité et enfin de faire établir le procès-verbal de la séance.

### **Quorum et vote des assemblées (article 29 des statuts)**

Dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires, chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sans limitation. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis trois ans au moins au nom du même actionnaire à compter du jour de l'introduction des actions de la société à la cote du Nouveau Marché, ou postérieurement à celle-ci (Assemblée Générale Extraordinaire du 18 avril 2000).

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, ou d'échange d'actions à l'occasion d'un regroupement ou d'une division d'actions, le droit de vote double est conféré aux actions attribuées à raison d'actions inscrites sous la forme nominative depuis leur attribution, et que les actions à raison desquelles elles ont été attribuées bénéficiaient du droit de vote double.

La fusion ou la scission de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société bénéficiaire si les statuts de celle-ci l'ont institué.

Le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions légales et réglementaires.

L'assemblée générale ordinaire ne délibère valablement, sur première convocation, que si les actionnaires présents ou représentés ou votant par correspondance, possèdent au moins le quart des actions ayant le droit de vote.

Aucun quorum n'est requis sur deuxième convocation. Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés ou votant par correspondance.

L'assemblée générale extraordinaire ne peut délibérer valablement que si les actionnaires présents ou représentés ou votant par correspondance, possèdent au moins, sur première convocation, le tiers et, sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés, ou votant par correspondance.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, l'Assemblée statue aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires.

Le vote en assemblée générale s'exprime à mainlevée, ou par appel nominal, au scrutin secret, selon ce qu'en décide le bureau de l'assemblée des actionnaires.

Toutefois, le scrutin secret peut être réclamé soit par le conseil d'administration, soit par des actionnaires représentant au moins le quart du capital social et à la condition qu'ils en aient fait la demande écrite au conseil d'administration.

### **Procès verbaux des délibérations des actionnaires (article 30 des statuts)**

Les procès verbaux des délibérations de l'assemblée indiquent la date, l'heure et le lieu de la réunion, le mode de convocation, l'ordre du jour, la composition du bureau, le nombre d'actions participant au vote, le quorum atteint, les documents et rapports soumis à l'assemblée, un résumé des débats, le texte des résolutions mises aux voix et le résultat des votes. Il est signé par tous les membres du bureau.

Les procès-verbaux de délibérations des assemblées sont inscrits ou enliassés dans un registre spécial coté, paraphé et tenu conformément aux dispositions réglementaires.

Les copies ou extraits de procès-verbaux des délibérations de l'assemblée générale, à produire en justice ou ailleurs, sont certifiés soit par le président du conseil d'administration, soit par le secrétaire de l'assemblée, soit par un fondé de pouvoir spécial mandaté à cet effet par le conseil d'administration, soit encore par un liquidateur, en cas de dissolution.

## XVI.1.9 FRANCHISSEMENTS DE SEUIL (ARTICLE 12 DES STATUTS)

En application de l'article 12 des statuts, les franchissements, à la hausse ou à la baisse, des seuils prévus à l'article L.233-7 du code de commerce doivent être déclarés par tout actionnaire auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, selon les dispositions légales en vigueur. L'absence de déclaration entraîne l'application des dispositions légales en vigueur.

Sans préjudice des dispositions légales, l'article 12 des statuts de la Société adopté par l'assemblée générale mixte du 18 avril 2000 sous condition résolutoire de l'absence de cotation des actions de la société au 31 octobre 2000, constatée par le président du conseil d'administration, dispose que toute personne agissant seule ou de concert, qui vient à détenir une fraction égale à 5% du capital social ou des droits de vote ou à tout multiple de 5% du capital social ou des droits de vote, est tenue, dans les quinze jours de l'inscription en compte des titres qui lui permettent d'atteindre ou de franchir ces seuils, de déclarer à la Société, par lettre recommandée avec accusé de réception, le nombre total des actions et le nombre des droits de vote qu'elle possède.

Cette déclaration sera effectuée dans les conditions ci-dessus chaque fois que les seuils susvisés seront franchis en hausse ou en baisse.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées de droit de vote dans les conditions prévues par le code de commerce, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction égale à 5% au moins du capital ou des droits de vote en font la demande lors de l'assemblée générale.

## XVI.1.10 PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Chaque programme de rachat d'actions s'inscrit dans le cadre législatif créé par l'article L-225-209 et L- 225-210 du Code de Commerce portant diverses dispositions d'ordre économique et financier.

Le dernier programme de rachat d'actions autorisé a été porté à la connaissance du public par le dépôt le 29 mai 2007 auprès de l'AMF sous le numéro D. 07-0517 du Document de Référence 2006. Jusqu'au 20 juin 2008, la société n'a fait usage de cette autorisation qu'au titre du contrat de liquidité conclu le 26 septembre 2002 avec BNP Paribas Equities hormis pour les périodes, du 8 au 10 mars 2006, du 28 au 29 juin 2006, du 5 au 6 octobre 2006 et du 9 au 13 octobre 2006 où la société a procédé au rachat sur le marché de 59 606 actions (nombre d'actions détenues au 20 juin 2008) au prix moyen de 3,16 euros qu'elle a décidé d'affecter à la couverture de plans d'options de souscription actions, l'attribution ou la cession d'actions, en faveur de salariés dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de l'attribution d'actions gratuites et ce conformément aux objectifs du programme de rachat d'actions du 10 juin 2005.

Au 20 juin 2008, la société détenait au titre du contrat de liquidité 15 341 actions au prix moyen de 4,42 euros qui représentent un solde d'auto-détention de 0,12%.



## XVI.2 CAPITAL SOCIAL

Au 31 mars 2008, le nombre d'actions de NET2S SA en circulation s'élève à 13 153 845. Il s'agit d'actions ordinaires sans valeur nominale. Le capital social est de 1 560 206,16 euros.

### XVI.2.1 EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

Date	Nature de l'opération	Nombre de titres émis	Nominal de l'action	Prime d'émission	Augmentation de capital	Montant cumulé du capital social	
						En valeur	En titres
				Prime de fusion			
27/09/1999	Augmentation de capital par incorporation de réserves		800 F		3 500 000 F	4 000 000 F	5 000
	Modification du nominal par action		0,20 F			4 000 000 F	20 000 000
18/04/2000	Modification du nominal par action		0,40 F			4 000 000 F	10 000 000
	Augmentation de capital par apport de titres OPEN UP et NET2S INC	452 720	0,40 F	12 618 912 F	181 088 F	4 181 088 F	10 452 720
21/04/2000	Conversion du capital en euros		0,06 €			637 402,76 €	10 452 720
	Augmentation de capital par incorporation de réserves				94 287,64 €	731 690,40 €	10 452 720
18/05/2000	Augmentation de capital en numéraire (introduction au nouveau marché)	2 400 000	0,07 €	30 907 988 €	168 000 €	899 690,40 €	12 852 720
15/12/2000	Augmentation de capital par incorporation de réserves		0,12 €		624 799,77 €	1 524 490,17 €	12 852 720
04/06/2002	Augmentation de capital suite à la levée d'options de souscription d'actions	1 733	0,12 €		205,56 €	1 524 695,73 €	12 854 453
13/05/2005	Augmentation de capital suite à la levée d'options de souscription d'actions	1 500	0,12 €	3 797,08 €	177,92 €	1 524 873,65 €	12 855 953
31/08/2007	Augmentation de capital suite à la levée d'options de souscription d'actions	42 219	0,12 €	85 598,78 €	5 007,69 €	1 529 881,34 €	12 898 172
31/08/2007	Augmentation de capital suite à l'arrivée du terme de la période d'acquisition d'actions gratuites	58 500	0,12 €		6 938,10	1 536 819,44 €	12 956 672
26/09/2007	Augmentation de capital suite à la levée de BSPCE	32 136	0,12 €	68 494,67 €	3 811,33 €	1 540 630,77 €	12 988 808
03/01/2008	Diminution du capital suite à l'imputation du report à nouveau débiteur				-1 252 658,97 €	287 971,80 €	
03/01/2008	Augmentation du capital suite à l'incorporation de la prime d'émission				1 252 658,97 €	1 540 630,77 €	
03/01/2008	Augmentation de capital suite à la levée d'options de souscription d'actions	135 037	0,12 €	284 941,71 €	16 017,03 €	1 556 647,80 €	13 123 845
03/01/2008	Augmentation de capital suite à la levée de BSPCE	30 000	0,12 €	63 941,64 €	3 558,36 €	1 560 206,16 €	13 153 845

### XVI.2.2 REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

La répartition du capital de la société NET2S, à la connaissance de la société, est la suivante :

Actionnaires	Situation au 20/06/08				Situation au 31/12/06				Situation au 31/12/05			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de votes	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de votes	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de votes	% des droits de vote
Bernard Razaghi		0,00%		0,00%	3 539 080	27,53%	5 130 104	32,97%	3 539 080	27,53%	5 130 104	34,07%
Ali Pichvai		0,00%		0,00%	3 241 244	25,21%	3 241 244	20,83%	3 241 244	25,21%	3 241 244	21,53%
Pascal Petit		0,00%		0,00%	1 705 943	13,27%	2 775 967	17,84%	1 705 943	13,27%	2 275 967	15,12%
Sous total concertistes	-	0,00%	-	0,00%	8 486 267	66,01%	11 147 315	71,65%	8 486 267	66,01%	10 647 315	70,72%
Christophe Canonne		0,00%		0,00%	420 999	3,27%	441 998	2,84%	420 999	3,27%	441 998	2,94%
Xavier de Passemar		0,00%		0,00%	180 928	1,41%	180 928	1,16%	192 992	1,50%	192 992	1,28%
Gilles Bismuth	56 000	0,43%	56 000	0,43%	100 001	0,78%	100 002	0,64%	100 001	0,78%	100 002	0,66%
Famille des Fondateurs		0,00%		0,00%	2 000	0,02%	4 000	0,03%	2 000	0,02%	4 000	0,03%
Bt Group plc	12 037 359	91,51%	12 037 359	91,41%		0,00%		0,00%				
Auto-contrôle	59 606	0,46%		0,00%	59 606	0,46%						
Auto-détention	15 341	0,12%		0,00%	36 162	0,28%		0,00%	31 178	0,24%		0,00%
Public	985 539	7,49%	1 075 091	8,16%	3 569 990	27,77%	3 684 096	23,68%	3 622 516	28,18%	3 670 299	24,38%
<b>TOTAL</b>	<b>13 153 845</b>	<b>100,00%</b>	<b>13 168 450</b>	<b>100,00%</b>	<b>12 855 953</b>	<b>100,00%</b>	<b>15 558 339</b>	<b>100,00%</b>	<b>12 855 953</b>	<b>100,00%</b>	<b>15 056 606</b>	<b>100,00%</b>

Les actions détenues depuis plus de trois ans au nominatif bénéficient d'un droit de vote double.

## XVI.2.3 ÉMISSION DE TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL

La Société NET2S a mis en place un programme d'attribution d'options de souscription et / ou d'achat d'actions, de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE) et d'actions gratuites à certains membres de son personnel.

Nature / N°	Décision de l'émission			Nombre d'actions potentielles à émettre à l'origine			Modalités d'exercice	
	Date de l'AG	Durée délég. au CA (mois)	Date du CA	Nombre d'actions pouvant être souscrites	Prix de souscription des actions (€)	Nombre d'actions pouvant être souscrite par les mandataires sociaux	Point de départ et modalités d'exercice	Date d'expiration
				(A)	(A)	(A)	(B)	

Options de souscription d'actions								
SO 1	12/03/00	60	23/06/00	273 552	13.81	-	(1)	22/06/08
SO 2			06/09/00	48 203	19.40	-	(2)	05/09/08
SO 3			23/10/00	2 976	20.55	-	(3)	22/10/08
SO 4			23/10/00	13 403	18.67	-	(4)	22/10/08
SO 5			01/06/01	82 951	11.04	-	(5)	31/05/09
SO 6			01/06/01	14 074	12.54	-	(6)	31/05/09
SO 7	28/06/02	38	09/12/02	338 340	1,97 et 2,31	-	(7)	08/12/10
SO 8			14/01/03	76 396	2.01	-	(8)	13/01/11
SO 10			24/08/04	147 432	1.69	-	(9)	23/08/12
SO 11			15/09/04	20 105	2.10	-	(10)	14/09/12
SO 12			30/12/04	160 834	2.48	-	(11)	29/12/12
SO 13	30/06/05	38	19/08/05	11 864	3.98	-	(12)	18/08/13
SO 14			31/08/07	70 103	3.52	-	(13)	30/08/15
<b>Sous-total</b>				<b>1 260 231</b>		-		

BSPCE								
BCE 2	29/06/04	12	28/03/05	67 014	2.09	-	28/03/07	27/03/10
<b>Sous-total</b>				<b>67 014</b>		-		

Actions gratuites								
AG 1	30/06/05	38	19/08/05	63 093	-	-	18/08/07	N/A
AG 2		38	14/09/06	4 853	-	-	13/09/08	N/A
AG 3		38	31/08/07	48 533	-	-	30/08/09	N/A
<b>Sous-total</b>				<b>116 479</b>		-		

<b>TOTAL</b>				<b>1 443 725</b>		-		
--------------	--	--	--	------------------	--	---	--	--

**TABLEAU DE DILUTION POTENTIELLE DU CAPITAL**

Nature / N°	Mouvements de l'exercice et augmentation de capital potentielle					
	Nombre d'actions pouvant être souscrites / acquises à l'ouverture de l'exercice	Nombre d'options / bons / actions gratuites émis au cours de l'exercice	Nombre d'options / bons exercés ou d'actions gratuites acquises	Nombre d'options / bons / actions gratuites devenus caducs	Nombre d'actions pouvant être souscrites / acquises à la clôture de l'exercice	Augmentation de capital potentielle en valeur (€)
	(A)	(A)	(A)	(A)	(A)	(A)

Options de souscription d'actions						
SO 1	33 999			5 303	28 696	3 404
SO 2	1 572				1 572	186
SO 3	2 976				2 976	353
SO 4	3 889				3 889	461
SO 5	15 009			2 802	12 207	1 448
SO 6	5 095				5 095	604
SO 7	115 184		113 566		1 618	192
SO 8	36 189		36 189		0	0
SO 10	33 508		20 105		13 403	1 590
SO 11	20 105		13 404	6 701	0	0
SO 12	26 807				26 807	3 180
SO 13	11 864		7 908		3 956	469
SO 14		70 108			70 108	8 316
<b>Sous-total</b>	<b>306 197</b>	<b>70 108</b>	<b>191 172</b>	<b>14 806</b>	<b>170 327</b>	<b>20 203</b>

BSPCE						
BCE 2	67 014		67 014		0	0
<b>Sous-total</b>	<b>67 014</b>	<b>0</b>	<b>67 014</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Actions gratuites						
AG 1	63 093		63 093		0	0
AG 2	4 853				4 853	576
AG 3		48 533			48 533	5 757
<b>Sous-total</b>	<b>67 946</b>	<b>48 533</b>	<b>63 093</b>	<b>0</b>	<b>53 386</b>	<b>6 332</b>

<b>TOTAL</b>	<b>441 158</b>	<b>118 641</b>	<b>321 280</b>	<b>14 806</b>	<b>223 713</b>	<b>26 535</b>
--------------	----------------	----------------	----------------	---------------	----------------	---------------

- (A) Le nombre d'actions à émettre ainsi que les prix d'émission ont été ajustés afin de tenir compte de la distribution d'une partie de la prime d'émission.  
 Les mouvements de l'exercice intervenus avant la date de l'AGE du 3 janvier 2008 sont également présentés après ajustement des opérations sur le capital afin de faciliter la présentation de ces mouvements. Le nombre d'options levées, de bons exercés et d'actions gratuites acquises au cours de l'exercice avant ajustement des opérations sur le capital s'élève à 297.892.

- (B) (1) - Emission en trois tranches A,B,C. Tranches A et C : 50% à compter du 30/06/02 et 50% à compter du 30/06/03 - Tranche B : 1/3 à compter du 31/12/00, 1/3 à compter du 31/12/01 et 1/3 à compter du 31/12/02.
- (2) - Emission en deux tranches A,B. Tranche A : à compter du 30/09/02 - Tranche B : 50% à compter du 30/09/02 et 50% à compter du 30/09/03.
- (3) - 50% à compter du 31/10/02 et 50% à compter du 31/10/03.
- (4) - A compter du 22/10/03.
- (5) - Emission en deux tranches A,B. Tranche A : 50% à compter du 30/06/03 et 50% à compter du 30/06/04 - Tranche B : 1/3 à compter du 31/05/02, 1/3 à compter du 31/05/03 et 1/3 à compter du 31/05/04.
- (6) - 50% à compter du 30/06/03 et 50% à compter du 30/06/04.
- (7) - 1/3 à compter du 09/12/03, 1/3 à compter du 09/12/04 et 1/3 à compter du 09/12/05.
- (8) - A compter du 14/01/06.
- (9) - 1/3 à compter du 17/09/04, 1/3 à compter du 17/09/05 et 1/3 à compter du 17/09/06.
- (10) - A compter du 15/09/07.
- (11) - 1/3 à compter du 30/12/05, 1/3 à compter du 30/12/06 et 1/3 à compter du 30/12/07.
- (12) - 1/3 à compter du 19/08/06, 1/3 à compter du 19/08/07 et 1/3 à compter du 19/08/08.
- (13) - 1/3 à compter du 31/08/08, 1/3 à compter du 31/08/09 et 1/3 à compter du 31/08/10.

A la suite de l'OPAS, BT Group Plc s'est engagé à assurer la liquidité des titres qui ne pouvaient être exercés à l'époque de l'opération ou qui se trouvaient dans la période d'indisponibilité fiscale.

## XVI.2.4 CAPITAL AUTORISE NON EMIS

Il est rappelé que lors de l'assemblée générale mixte du 30 juin 2005, le conseil d'administration a été autorisé à attribuer des options de souscription et d'achat d'actions de la Société pour une durée de 38 mois, à hauteur de 5% du capital social après dilution.

Cette délégation a été utilisée par les conseils d'administration du 19 août 2005 (11 000 options attribuées) et du 31 août 2007 (65 000 options attribuées). Après ajustement légal du nombre des options consécutif au remboursement de la prime d'émission, 647 786 options sont encore susceptibles d'être attribuées

Il est rappelé que lors de l'assemblée générale mixte du 30 juin 2005, le conseil d'administration a été autorisé à attribuer des actions gratuites de la société aux salariés pour une durée de 38 mois, à hauteur de 10% du capital social.

Cette délégation a été utilisée par les conseils d'administration du 19 août 2005 (58 500 actions attribuées), du 14 septembre 2006 (4 500 actions attribuées) et du 31 août 2007 (45 000 actions attribuées). Après ajustement du nombre des actions gratuites consécutif au remboursement de la prime d'émission, 1.270.051 actions gratuites sont encore susceptibles d'être attribuées.

Il est rappelé que lors de l'assemblée générale mixte du 29 juin 2007 les délégations suivantes ont été consenties :

- délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (durée de la délégation : 26 mois - montant total des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées : 1 500 000 euros en nominal - montant nominal total des valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital ou donnant droit à des titres de créance susceptibles d'être émises : 20 000 000 euros) ;
- délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription (durée de la délégation : 26 mois - montant total des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées : 1 500 000 euros en nominal - montant nominal total des valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital ou donnant droit à des titres de créance susceptibles d'être émises : 20 000 000 euros) ;
- délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'émettre des actions sans droit préférentiel de souscription afin de rémunérer des apports de titres en cas d'offre publique d'échange ou d'apport en nature (durée de la délégation : 26 mois - montant total des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées : 1 500 000 euros en nominal) ;
- délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres (durée de la délégation : 26 mois - montant maximal total des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées : ne pourra être supérieur au montant des comptes de réserves, primes ou bénéfices qui existent lors de l'augmentation de capital).

Le montant total des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées au titre des trois délégations ci-dessus ne pourra excéder 1 500 000 euros en nominal

Au 31 mars 2008, le nombre d'actions susceptible d'être émis par exercice des délégations ci-dessus s'élève à 14 564 082.

#### **XVI.2.5 DISPOSITIONS RELATIVES AUX EMETTEURS**

Néant.

#### **XVI.2.6 NANTISSEMENTS DES ACTIONS, GARANTIES, SURETES**

L'ensemble des engagements hors-bilan est mentionné en note 25 de l'annexe aux comptes consolidés.

#### **XVI.2.7 TITRES EMIS NON REPRESENTATIFS DU CAPITAL**

La Société n'a émis aucun titre non représentatif du capital.

#### **XVI.2.8 PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES DETENANT LE CONTROLE DE LA SOCIETE**

BT Group Plc détient depuis le 15 janvier 2008 le contrôle de la Société, au sens de l'article L 233-3 de Code de Commerce sur les sociétés commerciales.

#### **XVI.2.9 ENGAGEMENTS DES ACTIONNAIRES PRIS LORS DE L'INTRODUCTION**

L'engagement de conservation des titres par les actionnaires dirigeants, pris lors de l'introduction en bourse, a été respecté. Les actionnaires ont conservé 100% de leurs titres pendant un an.

#### **XVI.2.10 DISTRIBUTION DES DIVIDENDES AU TITRE DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Après délibération du conseil d'administration du 16 juin 2008, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale du 29 septembre 2008 de ne procéder à aucune distribution de dividendes au titre de l'exercice clos le 31 mars 2008. Nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des cinq exercices précédents.

# XVII COMPTES CONSOLIDES DE NET2S AU 31 MARS 2008

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés Exercice de 15 mois clos le 31 mars 2008**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Net2S S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2008 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note "Comparabilité des comptes" de l'annexe relative au changement de date de clôture des comptes consolidés et à l'impact de la déconsolidation de la société Quod Financial à compter du 30 septembre 2006.

### **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 3.9 de l'annexe présente les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires.
- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables retenus par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- Comme décrit dans la note 3.7 de l'annexe, votre société peut être amenée à constater une provision pour dépréciation sur les écarts d'acquisition si leur valeur au bilan se révèle supérieure à la valeur recouvrable.
- Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les valeurs recouvrables déterminées, à revoir les calculs effectués par votre société, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à comparer ces estimations aux réalisations des périodes précédentes. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.
- Comme décrit dans la note 3.14 de l'annexe, votre société peut être amenée à constater des provisions dans les cas où une obligation existe à la clôture envers un tiers ou qu'une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers est probable ou certaine.
- Comme décrit dans la même note, votre société peut être amenée à constater une dépréciation de ses créances clients pour tenir compte des difficultés de recouvrement identifiées ou de litiges techniques.
- Notre appréciation des provisions et des dépréciations s'est fondée sur l'analyse mise en place par votre société pour identifier et évaluer les risques, ainsi que sur l'examen de la situation à la date de notre intervention. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Courdimanche et Paris - La-Défense, le 25 juillet 2008

Les Commissaires aux Comptes

Maxence ROSSIGNOL

ERNST & YOUNG Audit

Any ANTOLA

## BILAN CONSOLIDE

(En milliers d'euros)

ACTIF	Notes	31/03/2008	31/12/2006
<b>Actifs non courants</b>		<b>7 029</b>	<b>7 354</b>
Ecart d'acquisition	4.1	3 723	3 723
Immobilisations incorporelles	4.2	104	181
Immobilisations corporelles	4.2	1 228	884
Participation dans les entreprises associées	4.3	6	986
Actifs financiers	4.3	286	177
Actifs d'impôt différé	4.8	505	664
Autres actifs non courants	4.4	1 178	739
<b>Actifs courants</b>		<b>43 219</b>	<b>44 335</b>
Stocks	4.5	990	2 947
Clients et comptes rattachés	4.6	34 519	31 797
Autres actifs courants	4.7	2 674	3 186
Charges constatées d'avance		456	415
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.9	4 580	5 989
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>50 248</b>	<b>51 690</b>

PASSIF	Notes	31/03/2008	31/12/2006
Capital	4.10	1 560	1 525
Réserves liées au capital		14 465	19 980
Réserves consolidées		2 508	-924
Autres réserves		152	1 146
Résultat de la période		2 284	1 103
Réserves de conversion		-1 555	-602
<b>Capitaux Propres</b>		<b>19 415</b>	<b>22 228</b>
Dont			
Part du groupe		19 415	22 228
Intérêts minoritaires		0	
<b>Passifs non courants</b>		<b>1 405</b>	<b>1 510</b>
Provisions non courantes	4.11	220	373
Dettes financières long terme	4.12	552	398
Passifs d'impôt différé	4.8	2	0
Autres passifs non courants	4.4	631	739
<b>Passifs courants</b>		<b>29 428</b>	<b>27 952</b>
Provisions courantes	4.11	453	395
Dettes financières court terme	4.12	3 591	1 135
Fournisseurs et autres créditeurs		7 227	9 099
Dettes fiscales et sociales	4.13	14 321	14 069
Autres passifs courants	4.13	1 537	123
Produits constatés d'avance	4.14	2 299	3 132
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>50 248</b>	<b>51 690</b>



## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(En milliers d'euros)

	Notes	2007 / 2008 15 mois	2006 12 mois
Chiffre d'affaires net	4.15	113 521	77 027
Achats et charges externes		-41 977	-30 114
Impôts, taxes et versements assimilés		-1 840	-1 296
Charges de personnel	4.16	-64 010	-43 574
Amortissements		-842	-543
Dépréciations et provisions nettes de reprises	4.17	-296	446
Autres produits et charges opérationnels courants		-492	-428
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>4 064</b>	<b>1 518</b>
Résultat de cession	4.18	-242	430
Autres produits et charges opérationnels non courants		76	-133
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>3 897</b>	<b>1 815</b>
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie		44	233
Coût de l'endettement financier brut		-188	-80
<b>COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	4.19	<b>-143</b>	<b>153</b>
Autres produits et charges financiers	4.19	98	-309
Impôts sur le résultat	4.20	-1 568	-557
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>2 284</b>	<b>1 103</b>
dont part du Groupe		<b>2 284</b>	<b>1 103</b>
dont part des minoritaires			

<b>Résultat par action</b>	Notes	2007/2008	2006
Nombre moyen d'actions	4.21	12 863 083	12 792 480
Résultat net par action (en euros)		0,18	0,09
Nombre d'actions potentielles (options de souscription d'actions, BSPCE et actions gratuites)		101 779	148 542
Nombre moyen d'actions retraité		12 964 862	12 941 022
Résultat net dilué par action (en euros)		0,18	0,09

**TABLEAU DE VARIATION DES FLUX DE TRESORERIE  
CONSOLIDES**  
(En milliers d'euros)

	<b>2007 / 2008</b> <b>15 mois</b>	<b>2006</b> <b>12 mois</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</b>		
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 284	1 103
Amortissements et provisions nettes (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	746	221
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	242	254
Autres produits et charges calculés		8
(Plus) / moins values de cession, nettes d'impôt	242	- 430
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>3 514</b>	<b>1 156</b>
Coût de l'endettement financier net	143	-
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	1 568	556
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt ( A )</b>	<b>5 225</b>	<b>1 712</b>
Impôts versés ( B )	-933	348
<b>Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel) ( C )</b>	<b>- 2 281</b>	<b>- 5 073</b>
<b>Flux net de trésorerie lié à l'activité ( D ) = ( A + B + C )</b>	<b>2 011</b>	<b>- 3 012</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 1 204	- 454
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	200	-
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	-198	- 228
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	84	
Incidence des variations de périmètre	-	- 100
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement ( E )</b>	<b>- 1 118</b>	<b>- 781</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options et de BSPCE	531	-
Rachats et reventes d'actions propres	83	- 205
Remboursement partiel de la prime d'émission	-5 000	
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement ( F )</b>	<b>- 4 386</b>	<b>- 205</b>
Incidence des variations des cours des devises ( G )	- 484	- 30
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ( D + E + F +G)</b>	<b>- 3 977</b>	<b>- 4 028</b>
<b>Trésorerie nette à l'ouverture</b>	<b>4 967</b>	<b>- 8 994</b>
<b>Trésorerie nette à la clôture</b>	<b>990</b>	<b>4 967</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>- 3 977</b>	<b>- 4 028</b>
	<b>31/03/2008</b>	<b>31/12/2006</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 580	5 989
Dettes financières courantes	3 591	1 022
<b>TOTAL TRESORERIE NETTE</b>	<b>990</b>	<b>4 967</b>

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(En milliers d'euros)

	Capital	Réserves liées au capital	Réserves Consolidées	Autres Réserves	Résultat de la période	Réserves de conversion	Total capitaux propres
<b>Situation au 31 décembre 2005</b>	<b>1 525</b>	<b>19 727</b>	<b>- 4 627</b>	<b>1 146</b>	<b>3 907</b>	<b>- 491</b>	<b>21 188</b>
Affectation du résultat 2005			3 907		- 3 907		-
Retraitement Paiements en actions aux salariés en 2006		254					254
Acquisitions d'actions propres			- 876				- 876
Cessions d'actions propres			671				671
Résultat 2006					1 103		1 103
Variation des réserves de conversion						- 111	- 111
<b>Situation au 31 décembre 2006</b>	<b>1 525</b>	<b>19 980</b>	<b>- 924</b>	<b>1 146</b>	<b>1 103</b>	<b>- 602</b>	<b>22 228</b>
Affectation du résultat 2006			1 103		- 1 103		-
Levées d'options, exercice de BSPCE et remise d'actions gratuites	35	496					531
Remboursement partiel de la prime d'émission		- 5 000					- 5 000
Opérations décidées par AGE du 3 janvier 2008		- 1 253	2 247	- 994			-
Paiements en actions aux salariés en 2007		242					242
Acquisitions d'actions propres			- 481				- 481
Cessions d'actions propres			564				564
Résultat 2007 / 2008					2 284		2 284
Variation des réserves de conversion						- 954	- 954
<b>Situation au 31 mars 2008</b>	<b>1 560</b>	<b>14 465</b>	<b>2 508</b>	<b>152</b>	<b>2 284</b>	<b>- 1 555</b>	<b>19 415</b>

# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

## NOTES PRELIMINAIRES

### Informations relatives à l'entreprise

Le Groupe NET2S est une société internationale spécialisée dans le conseil technologique pour les infrastructures e-business, systèmes, réseaux et télécoms. Présent en France depuis 1996 avec la création de NET2S SA, mais également via ses filiales françaises, le Groupe NET2S est également installé au Royaume-Uni, aux Etats-Unis, en Belgique, en Espagne, en Suisse et au Maroc. Le Groupe NET2S est aujourd'hui composé de NET2S SA, société mère et de dix filiales détenues à 100%.

Pour mémoire, le 21 décembre 2004, le Groupe s'est renforcé dans le domaine de la sécurité avec l'acquisition de CYBER NETWORK GROUP (aujourd'hui CYBER NETWORKS), société de service spécialisée dans le conseil, l'intégration et l'infogérance des solutions de systèmes de sécurisation des systèmes d'information et de l'Internet.

En date du 16 juin 2008, le Conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés de NET2S SA. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires.

### Déclaration de conformité

NET2S se conforme au règlement européen du 19 juillet 2002 relatif à l'application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005 des normes IAS / IFRS pour la préparation de ses comptes consolidés.

Les états financiers du Groupe NET2S ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Les méthodes comptables adoptées sont identiques avec celles de l'exercice précédent, à l'exception de celles développées ci-dessous.

#### *(a) Normes et interprétations entrant en vigueur en 2007*

Au cours de cet exercice, le Groupe NET2S a adopté les normes et interprétations suivantes :

- IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007)
- IAS 1 Présentation des états financiers - Amendement – Informations à fournir en matière de capitaux propres (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007)
- L'incidence de l'adoption de l'IFRS 7 et des modifications à l'IAS 1 a été d'étendre les notes sur les instruments financiers du Groupe.
- IFRIC 7 Application de l'approche du retraitement dans le cadre d'IAS 29 – Information financière dans les économies hyper inflationnistes (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> mars 2006)
- IFRIC 8 Champ d'application d'IFRS 2 (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> mai 2006)
- IFRIC 9 Réévaluation des dérivés incorporés (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juin 2006)
- IFRIC 10 Information financière intermédiaire et dépréciation (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2006)

L'adoption de ces normes et interprétations n'a pas entraîné de changements aux méthodes comptables du Groupe NET2S.

#### *(b) Adoption anticipée de normes et interprétations*

Le Groupe NET2S a choisi de n'adopter aucune norme ou interprétation avant leur date d'entrée en vigueur.

(c) Normes et interprétations publiées, mais non encore en vigueur

A la date de certification de ces états financiers, les normes et interprétations suivantes étaient publiées, mais pas encore en vigueur :

- Amendements à IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009)
- Amendements à IAS 32 Instrument financiers: présentation et IAS 1 Présentation des états financiers - instrument financiers remboursables au gré du porteur (« puttable financial instruments ») et obligations provenant d'une liquidation (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009)
- IFRS 3 – Regroupements d'entreprises (révisée en 2008) (applicable à la comptabilisation des regroupements d'entreprises pour lesquels la date de l'accord est à compter du commencement du premier exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009)
- IFRS 8 Secteurs opérationnels (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009)
- IAS 23 – Coûts d'emprunt (révisée en 2007) (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009)
- IAS 27 – Etats financiers consolidés et individuels (révisée en 2008) (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009)
- IFRIC 11 IFRS 2 – Transactions groupe et sur actions propres (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> mars 2007)
- IFRIC 12 – Accords de concession de services (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008)
- IFRIC 13 – Programmes de fidélisation des clients (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008)
- IFRIC 14 – IAS 19 – Le plafonnement d'un actif au titre des prestations définies, les obligations de financement minimum et leur interaction (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008)

L'adoption de ces nouvelles normes et interprétations pour les exercices ultérieurs ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

#### Comparabilité des comptes

Deux éléments ont une incidence sur la comparabilité des comptes :

- le changement de date de clôture (voir le point 3 sur les faits marquants de l'exercice) ;
- la déconsolidation de la société QUOD FINANCIAL depuis le 30 septembre 2006.

Concernant l'incidence du changement de date de clôture, le tableau suivant présente à titre indicatif le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant retraités sur 12 mois (du 1<sup>er</sup> avril 2007 au 31 mars 2008), avec ces mêmes indicateurs pour la même période de l'exercice précédent.

<i>En millions d'euros</i>	<b>2007/08</b>	<b>2006/07</b>
	<b>Consolidé</b>	<b>Consolidé</b>
	<b>12 mois</b>	<b>12 mois</b>
	<b>Clôture au 31 mars 2008</b>	<b>Clôture au 31 mars 2007</b>
Chiffre d'affaires	88,5	82,4
Résultat opérationnel courant	3,2	2,3
<i>En % du Chiffre d'affaires</i>	3,6%	2,8%

Concernant l'incidence de la cession de la société QUOD FINANCIAL, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006 intégraient une perte opérationnelle de 1,7 million d'euros attachée aux opérations de cette société relative aux trois premiers trimestres de cet exercice puisque la déconsolidation est intervenue au 30 septembre 2006.

## 1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au 31 mars 2008, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Société	Méthode de consolidation	% intérêts	% de contrôle	Pays d'activité
NET2S SA	Société Mère			France
NET2S INC	Intégration globale	100%	100%	Etats-Unis
NET2S LTD	Intégration globale	100%	100%	Royaume-Uni
NET2S SA (Bruxelles)	Intégration globale	100%	100%	Belgique
NET2S SL (Madrid)	Intégration globale	100%	100%	Espagne
NET2S GmbH (Zurich)	Intégration globale	100%	100%	Suisse
NET2S SA (Maroc)	Intégration globale	100%	100%	Maroc
SYNTONE	Intégration globale	100%	100%	Maroc
PREDIXIO	Intégration globale	100%	100%	France
CYBER NETWORKS	Intégration globale	100%	100%	France
NET2S INDIA	Non consolidée	100%	100%	Inde
Société	Siège social			SIREN
NET2S SA	74/80 rue Roque de Fillol - 92800 PUTEAUX			B 408 023 398
NET2S INC	110 Wall street – 22 <sup>nd</sup> floor NEW YORK - NY 10005			
NET2S LTD	1/3 Dufferin street - 2nd floor - LONDON EC1Y 8 NA			RC 45891 B 452 083 520 B 433 920 592
NET2S SA (Bruxelles)	Park Leopold - Rue Wiertzstraat 50 - B - 1050 BRUSSELS			
NET2S SL (Madrid)	Cardenal Marcelo Spinola, 8 - 28016 MADRID			
NET2S GmbH (Zurich)	Leutholstr 19 - CH - 8037 ZURICH			
NET2S SA (Maroc)	4 rue Réaumur, Quartier des Hôpitaux - CASABLANCA			
SYNTONE	Résidence Le Patio - 61, av Fal Ould Oumeir - Agdal-Rabat - MAROC			
PREDIXIO	74/80 rue Roque de Fillol - 92800 PUTEAUX			
CYBER NETWORKS	74/80 rue Roque de Fillol - 92800 PUTEAUX			
NET2S INDIA	State of Karnataka			

## 2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

### Acquisition du Groupe Net2S par BT group Plc. le 15 janvier 2008

Comme il a été annoncé dans le communiqué du 16 janvier 2008, les quatre actionnaires fondateurs du Groupe NET2S ont vendu à BT Group Plc leurs actions représentant 67,72% du capital de NET2S SA. Les opérations réalisées sur le capital préalablement à cette cession sont décrites dans la note 10.

### Offre publique de rachat par la société BT Group Plc

En date du 13 février 2008, la société BT Group plc. a lancé une Offre Publique d'Achat (OPA) simplifiée sur les actions de NET2S SA qui s'est clôturée le 10 mars 2008.

A l'issue de cette offre publique d'achat simplifiée, BT Group Plc. détient 11 983 972 actions de NET2S SA, soit 91,11% du capital et 91,01% des droits de vote.

### Changement de date de clôture des comptes

La société ainsi que l'ensemble de ses filiales ont modifié leur date de clôture qui est passée du 31 décembre au 31 mars. Par conséquent, l'exercice a une durée exceptionnelle de 15 mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 31 mars 2008. L'exercice précédent avait une durée de 12 mois du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Les deux périodes ne sont donc pas directement comparables.

### Remboursement de la prime d'émission à hauteur de 5 M€

L'assemblée générale extraordinaire du 3 janvier 2008 a décidé de procéder au remboursement d'une partie de la prime d'émission à hauteur de 5 000 000 d'euros.

## **Cession de la participation dans QUOD FINANCIAL**

Au cours de cet exercice, le Groupe a cédé l'intégralité de sa participation dans la société QUOD FINANCIAL, soit les 17,4% des parts restantes suite à l'opération de déconsolidation de l'exercice précédent.

Un résultat de cession a été comptabilisé à hauteur de – 242 milliers d'euros, comme décrit dans la note 18.

## **3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

### **Principes généraux de consolidation**

#### **3.1 Règles de consolidation**

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de NET2S et de ses filiales. Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Le contrôle est présumé exister lorsque NET2S détient le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une activité économique afin d'en obtenir des avantages.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base d'un exercice de 15 mois ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2007 et clos le 31 mars 2008.

Les comptes consolidés de l'exercice du Groupe NET2S ont été établis en application des règles d'évaluation et de comptabilisation des normes comptables internationales IFRS adoptées dans l'Union européenne au 31 mars 2008.

Les comptes consolidés annuels sont établis selon la convention du coût historique à l'exception des actifs et passifs financiers évalués à leur juste valeur en contrepartie de la constatation d'une charge ou d'un produit en compte de résultat.

La préparation des états financiers requiert de la part de la direction, certaines estimations et hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers et les notes annexes. Les réalisations peuvent s'avérer différentes de ces estimations par la suite.

Les états financiers des sociétés composant le Groupe sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale. Les incidences des transactions entre les sociétés du Groupe sont éliminées.

#### **3.2 Conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère, et des opérations en devises**

La monnaie fonctionnelle de chacune des entités du Groupe est la monnaie de l'environnement économique dans lequel l'entité opère. Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère.

A la date de clôture, les actifs et passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro, sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe NET2S (l'euro) au taux de change en vigueur à la date de clôture, et leurs comptes de résultat sont convertis au taux de change moyen pondéré de l'exercice. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés directement dans une rubrique distincte des capitaux propres. Lors de la sortie d'une activité à l'étranger, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger, est reconnu en résultat.

Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. A la date de clôture les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés dans le compte de résultat.

#### **3.3 Règles de présentation des comptes du bilan et du compte de résultat**

Les actifs et passifs sont classés entre éléments courants et non-courants.

Un actif est classé comme actif courant s'il est destiné à être revendu ou consommé dans le cadre du cycle d'exploitation normal de l'activité du Groupe ou avant 12 mois. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont considérés comme courants. Tous les autres actifs sont classés en non courants.

Un passif est considéré comme courant s'il est destiné à disparaître au cours du cycle normal d'exploitation ou avant 12 mois. Tous les autres passifs sont considérés comme non courants.

Conformément à la recommandation du CNC 2004-R02, le Groupe présente un résultat opérationnel courant défini par la différence entre le résultat opérationnel total et les autres produits et charges opérationnels qui correspondent aux événements inhabituels, anormaux et peu fréquents (dépréciation importante et inhabituelle d'actifs non courants, d'immobilisations incorporelles, résultats de cession, etc.).

## Méthodes d'évaluation

### 3.4 Ecarts d'acquisition

L'écart calculé entre le coût d'achat des participations acquises et la valeur globale des actifs et passifs identifiés de l'entreprise acquise, valorisés à leur juste valeur est inscrit au poste « Ecart d'acquisition » et affecté à chaque Unité Génératrice de Trésorerie.

Ultérieurement, ces écarts d'acquisition sont évalués à leur coût diminué d'éventuelles pertes de valeur, conformément aux modalités décrites dans la note 3.7.

### 3.5 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan pour leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilité estimées de l'actif suivantes :

- Logiciels : 3 à 7 ans ;
- Matériel informatique : 3 ans ;
- Matériel de transport : 4 ans ;
- Matériel de bureau : 4 ans ;
- Agencements, installations : 10 ans.

Les valeurs comptables des actifs incorporels et corporels sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur de chacun des actifs considérés (cf. note 3.7)

Une immobilisation est sortie de l'actif lors de sa cession ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est plus attendu de son utilisation. Tout gain ou perte résultant de la sortie d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat l'année de la sortie de l'actif.

### 3.6 Contrats de location

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail ou de location-financement qui en substance transfère tous les risques et avantages liés à la propriété de l'actif au locataire sont comptabilisées en immobilisations corporelles.

Ces immobilisations sont comptabilisées à l'actif au début de la période de location pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si elle est plus faible, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, déterminée à la date de commencement du contrat. Elles sont amorties en fonction de la durée d'utilité estimée déterminée selon les mêmes critères que ceux utilisés pour les immobilisations dont le Groupe est propriétaire ou bien, en fonction de la durée du contrat si celle-ci est plus courte. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif.

Les frais de location simple, quant à eux, sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

### 3.7 Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

L'évaluation de la valeur des actifs immobilisés est effectuée chaque année, ou plus fréquemment si des événements ou circonstances, internes ou externes indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue.

En particulier, la valeur au bilan des écarts d'acquisition est comparée à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. Afin de déterminer leur valeur d'usage, les actifs immobilisés auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent.

La valeur d'usage de l'UGT est déterminée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF) selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus des budgets d'exploitation arrêtés par la direction pour l'exercice à venir avec des prévisions de croissance pour les quatre années suivantes ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position commerciale.

La valeur recouvrable ainsi déterminée de l'UGT est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé des actifs immobilisés (y compris l'écart d'acquisition). Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur au bilan est supérieure à la valeur recouvrable de l'UGT et est imputée en priorité aux écarts d'acquisition.



### **3.8 Stocks**

En application de la norme IAS 2, les stocks et en-cours sont évalués au plus bas du prix de revient (principalement selon le principe du premier entré, premier sorti) ou du prix du marché (valeur réalisable nette estimée).

Les stocks sont principalement constitués de matériels et de licences informatiques destinés à être vendus aux clients et qui sont valorisés à leur coût de revient. Une dépréciation est éventuellement constatée afin de ramener cette valeur comptable à la valeur de réalisation.

### **3.9 Produits des activités ordinaires**

Les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont présentées ci-dessous :

#### *Assistance technique, Conseil et Intégration de Systèmes en Régie*

Le chiffre d'affaires relatif à ces prestations est comptabilisé au fur et à mesure que le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables.

#### *Prestations faisant l'objet d'un contrat au forfait*

Ces contrats sont caractérisés par un engagement en termes de prix, de conformité et de délai.

Les prestations correspondant à ce type de contrat sont enregistrées selon la méthode de l'avancement et le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée.

#### *Vente de Progiciels et de Matériel*

Pour les ventes de progiciels et de matériels réalisées indépendamment de toute prestation de services, le chiffre d'affaires est constaté lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu en général à la livraison.

#### *Maintenance*

Le chiffre d'affaires relatif à ces prestations est enregistré prorata temporis sur la durée du contrat.

Pour toutes les catégories de prestations, des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

### **3.10 Impôts différés**

Les impôts différés sont calculés selon la méthode bilantielle du report variable pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et passifs du Groupe.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été entérinés à la clôture.

Les actifs d'impôt différés sur les différences temporelles déductibles et sur le report en avant des pertes fiscales non utilisées sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs existeront sur lesquelles ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

### **3.11 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie figurant à l'actif du bilan sous la rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les disponibilités et les placements correspondant à des SICAV de trésorerie, des billets de trésorerie et des comptes à terme.

Les valeurs mobilières de placement constatées en trésorerie sont évaluées à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

### **3.12 Actions propres**

Toutes les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres, conformément à IAS 32. Le produit de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

### **3.13 Plan d'options de souscription d'actions, bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) et actions gratuites**

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions », le coût des transactions avec les salariés réglées en instruments de capitaux propres est valorisé à la juste valeur des services reçus à la date d'attribution. L'estimation de la juste valeur des options sur actions, des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise et des actions gratuites est déterminée par l'application du modèle Black & Scholes.

Le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est comptabilisé, en contrepartie de l'augmentation des capitaux propres, sur la période pendant laquelle les conditions de performance sont remplies. Cette période se termine à la date à laquelle les employés concernés ont pleinement droit à la rémunération (date d'acquisition des droits). La charge cumulée enregistrée pour ces transactions à chaque fin d'exercice jusqu'à la date d'acquisition des droits est le reflet de cette période d'acquisition et du nombre d'actions qui vont être acquises d'après la direction du Groupe. Cette opinion se fonde sur la meilleure estimation disponible du nombre d'instruments de capitaux propres qui seront définitivement acquis.

Aucune charge n'est constatée pour les actions qui ne sont finalement pas acquises.

L'effet dilutif des options en cours est reflété dans le calcul du résultat dilué par action dans la note 21.

### **3.14 Provisions et dépréciations**

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les provisions pour litige font l'objet d'une analyse au cas par cas.

La société constate une dépréciation de ses créances clients afin de tenir compte des difficultés de recouvrement identifiées ou de litiges en cours.

### **3.15 Avantages postérieurs à l'emploi**

Les salariés des sociétés françaises du Groupe bénéficient d'indemnités de fin de carrière au moment de leur départ à la retraite dans le cadre d'un régime à prestations définies. En l'absence d'actif lié à ce régime, le passif inscrit au bilan à ce titre correspond à la valeur actualisée de l'obligation à la clôture, déterminée par un actuair indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellés dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Les gains et pertes actuariels sont immédiatement constatés dans le compte de résultat de l'exercice.

Il n'existe pas d'autre avantage postérieur à l'emploi.

### **3.16 Droit individuel à la formation (DIF)**

Dans le cadre du DIF, institué par la loi du 4 mars 2004 (promulguée le 7 mai 2004, date de début des droits) et ratifié pour les entreprises du SYNTEC par l'accord national du 27 décembre 2004 sur la formation professionnelle, les salariés des sociétés françaises ayant au moins un mois d'ancienneté bénéficient d'un capital de temps de formation qu'ils peuvent utiliser de 20 heures minimum par an sur 6 ans au plus, plafonné à 120 heures au total.

En l'état actuel des discussions de place et conformément à l'avis n°2004-F du 13 octobre 2004 du Comité d'Urgence du CNC, la société considère que les engagements du DIF ne peuvent être qualifiés "d'avantages liés à des services passés" compte tenu de l'existence d'une contrepartie future pour l'entreprise, toutes les formations accordées aux salariés ayant toujours un lien avec l'activité du Groupe. Par conséquent, le montant des engagements au titre du DIF ne sont pas provisionnés car n'entrant pas dans le champ d'application d'IAS 19, mais donnent lieu à une information dans l'annexe.

### **3.17 Charges de personnel**

La participation des salariés et la charge d'intéressement sont classées dans le poste « Charges de personnel » du compte de résultat.

### **3.18 Résultat par action**

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Le résultat net consolidé par action après dilution est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période, augmenté du nombre d'actions qui résulterait de la levée de tous les bons et options en circulation à la clôture.

### 3.19 Information sectorielle

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité. Un secteur géographique est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à de risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels le Groupe opère.

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### NOTE 1 : ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition par société s'analysent comme suit :

	SYNTONE	CYBER NETWORKS	TOTAL
Valeur nette au 31/12/2006	151	3 572	3 723
Variation de l'exercice			0
Valeur nette au 31/03/2008	151	3 572	3 723

Les tests de dépréciation auxquels ces écarts d'acquisition ont été soumis conformément à la note 3.7, n'ont pas fait apparaître de perte de valeur au 31 mars 2008.

	Ecart d'acquisition brut	Perte de valeur de la période	Perte de valeur cumulée	Ecart net d'acquisition
CYBER NETWORKS	3 572			3 572
SYNTONE	236		-85	151
<b>TOTAL</b>	<b>3 808</b>	<b>0</b>	<b>-85</b>	<b>3 723</b>

Les hypothèses individuelles utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des écarts d'acquisition sont présentées ci-dessous :

	Taux moyen normatif de croissance long terme	Taux d'actualisation 2007/2008	Dont taux des OAT à long terme	Dont coefficient de risque associé à l'activité	Dont différence de rendement moyen entre les actions cotées en bourse et les obligations
CYBER NETWORKS	1%	11,40%	4,26%	1,40	5,10%
SYNTONE	1%	11,40%	4,26%	1,40	5,10%

### NOTE 2 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(en milliers d'euros)	31/03/2008		31/12/2006	
	Valeurs brutes	Amort.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	703	599	104	181
Immobilisations corporelles	3 338	2 110	1 228	884
<b>Total</b>	<b>4 040</b>	<b>2 709</b>	<b>1 332</b>	<b>1 065</b>

L'évolution des immobilisations incorporelles et corporelles s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Reclassements	Variation de périmètre	Variation des taux de change	Valeur brute en fin d'exercice
<b>- Immobilisations incorporelles</b>							
Logiciels	672	47	-4	0		-12	703
<b>- Immobilisations corporelles</b>							
Installations, agencements	393	573	-472	482		-80	896
Matériel de bureaux et informatique	2 539	585	-72	-625		-153	2 274
Mobilier et divers	28	0	0	144	0	-3	168
<b>TOTAL</b>	<b>3 632</b>	<b>1 204</b>	<b>-547</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-248</b>	<b>4 040</b>

L'évolution des amortissements s'analyse quant à elle comme suit :

En milliers d'euros	Montant des Amortissements en début d'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminution de l'exercice	Reclassements	Variation de périmètre	Variation des taux de change	Montant des amortissements en fin d'exercice
<b>- Immobilisations incorporelles</b>							
Logiciels	-491	-122	4			11	-599
<b>- Immobilisations corporelles</b>							
Constructions							
Installations, agencements	-180	-323	472	-169		16	-185
Matériel de bureaux et informatique	-1 868	-359	71	189		127	-1 840
Mobilier	-28	-38	0	-20			-84
<b>TOTAL</b>	<b>-2 567</b>	<b>-842</b>	<b>546</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>155</b>	<b>-2 709</b>

Au 31 mars 2008, il n'existe pas d'immobilisations significatives financées par crédit-bail ou par location-financement.

**NOTE 3 : PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES ET ACTIFS FINANCIERS**

(en milliers d'euros)	31/12/2006	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Variation de périmètre	Variation des taux de change	31/03/2008
Créances rattachées à des participations	548		- 548	-		-	-
Titres non consolidés	438		- 436	4		-	6
<b>Sous-total Participations dans les entreprises associées</b>	<b>986</b>		<b>- 984</b>	<b>4</b>	-	-	<b>6</b>
Dépôts versés	185	50	- 84	-	-	- 8	143
Titres nantis		108				-	108
Autres immobilisations financières		40		100		- 1	139
Dépréciation	- 8	-	8	- 104	-	-	- 104
<b>Sous-total Actifs financiers</b>	<b>177</b>	<b>198</b>	<b>- 76</b>	<b>-4</b>	-	<b>- 9</b>	<b>286</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>1 163</b>	<b>198</b>	<b>- 1 060</b>	<b>0</b>	-	<b>- 9</b>	<b>292</b>

La variation du poste « Créances rattachées à des participations » correspond à une créance de NET2S SA sur QUOD FINANCIAL qui a été reclassée dans les autres actifs non courants suite à la cession des titres de la société QUOD FINANCIAL (voir note 4).

La variation des titres non consolidés correspond à la sortie des titres de QUOD FINANCIAL suite à la cession intervenue au cours de l'exercice.

NET2S détient par ailleurs 15% des titres de la société ATC SERVICES pour un montant de 4 milliers d'euros ainsi qu'une créance rattachée à ces titres pour 100 milliers d'euros, intégralement dépréciée depuis l'exercice 2003.

**NOTE 4 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS**

Le montant comptabilisé en autres actifs non courants correspond à la créance de crédit impôt recherche (CIR) constatée chez l'ancienne filiale QUOD FINANCIAL au titre de l'exercice 2005 à hauteur de 630 milliers d'euros et d'une créance vis-à-vis de cette même société à hauteur de 548 milliers d'euros. D'autre part, le montant figurant dans les autres passifs non courants correspond à une dette vis-à-vis de QUOD FINANCIAL pour un montant identique à celui de la créance de CIR.

Suite à la sortie de la société QUOD FINANCIAL du périmètre d'intégration fiscale, NET2S SA est devenue titulaire de cette créance vis-à-vis de l'Etat. Le montant du CIR devra être rétrocédé à la société QUOD FINANCIAL une fois qu'il sera perçu par NET2S SA. Il est contractuellement prévu que cette rétrocession s'effectuera en partie par compensation entre la créance que détient NET2S sur QUOD FINANCIAL pour 548 milliers d'euros et la créance que détient QUOD FINANCIAL sur NET2S SA pour 631 milliers d'euros, le solde devant être réglé en numéraire.

**NOTE 5 : STOCKS**

(en milliers d'euros)	31/03/2008	31/12/2006
Stocks	990	2 947
<b>TOTAL</b>	<b>990</b>	<b>2 947</b>

La variation du montant des stocks s'explique par le changement de date de clôture, le niveau de stocks étant plus élevé au 31 décembre de chaque année compte tenu de l'activité de renouvellement des mises à jour annuelles de certaines licences logiciels.

**NOTE 6 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

Le détail du compte clients et comptes rattachés est le suivant :

(en milliers d'euros)	31/03/2008	31/12/2006
Créances clients	28 752	25 484
Factures à établir	7 555	7 901
<b>Total brut</b>	<b>36 307</b>	<b>33 385</b>
Dépréciation	-1 789	-1 587
<b>Total net</b>	<b>34 519</b>	<b>31 797</b>

Toutes les créances présentant un risque identifié sont dépréciées à la clôture de l'exercice.

**NOTE 7 : AUTRES ACTIFS COURANTS**

Ce poste inclut les éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/03/2008	31/12/2006
Avances et acomptes versés sur commandes	2	12,2
Créances sociales	151	123
Créances fiscales	1 743	2 361
Créances fiscales IS	492	411
Débiteurs divers	285	279
<b>Total</b>	<b>2 674</b>	<b>3 186</b>

**NOTE 8 : ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOT DIFFERE**

Le tableau ci-dessous expose les impôts différés activés :

	Ouverture	Impact des variations de taux d'impôt	Variation sur la période au taux courant	Variation du taux de change	Variation de périmètre	Clôture
Déficits reportables	1 390		-749			641
Décalages d'imposition	587		229	42		859
<b>Total base</b>	<b>1 978</b>		<b>- 520</b>	<b>42</b>		<b>1 500</b>
<b>Impôt différé actif</b>	<b>664</b>		<b>- 139</b>	<b>- 20</b>		<b>505</b>
<b>Impôt différé passif</b>	<b>-</b>		<b>2</b>			<b>2</b>

Les principaux impôts différés non activés sont les suivants :

	BASE IDA NON ACTIVEE AU 31 MARS 2008			CREDIT D'IMPOT CORRESPONDANT
	SUR DEFICITS REPORTABLES	SUR DECALAGES TEMPORAIRES	TOTAL	
NET 2S INC		130	130	60
BELGIQUE	31		31	12
NET2S MAROC	23		23	8
<b>TOTAL</b>	<b>154</b>	<b>130</b>	<b>284</b>	<b>119</b>

L'activation des décalages temporaires liés à la filiale américaine a été constatée à hauteur de l'utilisation des créances d'impôt estimée probable.

**NOTE 9 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE**

L'analyse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'établit par nature comme suit :

(en milliers d'euros)	31/03/2008	31/12/2006
SICAV	119	330
Compte à terme		2 328
Billets de trésorerie		200
Disponibilités	4 462	3 131
<b>Total</b>	<b>4 580</b>	<b>5 989</b>

Au titre de l'exercice clos au 31 mars 2008, le montant des plus-values comptabilisées en produits financiers sur l'exercice en application des normes IAS 32/39 s'élève à 4 milliers d'euros.

**NOTE 10 : VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE**

**Généralités**

Au 31 mars 2008, le nombre d'actions de NET2S en circulation s'élève à 13 153 845.

**Plans d'options de souscription d'actions, de bons de souscription d'actions et d'attribution d'actions gratuites**

Nature / N°	Décision de l'émission			Nombre d'actions potentielles à émettre à l'origine			Modalités d'exercice	
	Date de l'AG	Durée délég. au CA (mois)	Date du CA	Nombre d'actions pouvant être souscrites	Prix de souscription des actions (€)	Nombre d'actions pouvant être souscrite par les mandataires sociaux	Point de départ et modalités d'exercice	Date d'expiration
				(A)	(A)	(A)	(B)	

Options de souscription d'actions								
SO 1	12/03/00	60	23/06/00	273 552	13.81	-	(1)	22/06/08
SO 2			06/09/00	48 203	19.40	-	(2)	05/09/08
SO 3			23/10/00	2 976	20.55	-	(3)	22/10/08
SO 4			23/10/00	13 403	18.67	-	(4)	22/10/08
SO 5			01/06/01	82 951	11.04	-	(5)	31/05/09
SO 6			01/06/01	14 074	12.54	-	(6)	31/05/09
SO 7	28/06/02	38	09/12/02	338 340	1,97 et 2,31	-	(7)	08/12/10
SO 8			14/01/03	76 396	2.01	-	(8)	13/01/11
SO 10			24/08/04	147 432	1.69	-	(9)	23/08/12
SO 11			15/09/04	20 105	2.10	-	(10)	14/09/12
SO 12			30/12/04	160 834	2.48	-	(11)	29/12/12
SO 13	30/06/05	38	19/08/05	11 864	3.98	-	(12)	18/08/13
SO 14			31/08/07	70 103	3.52	-	(13)	30/08/15
<b>Sous-total</b>				<b>1 260 231</b>		-		

BSPCE								
BCE 2	29/06/04	12	28/03/05	67 014	2.09	-	28/03/07	27/03/10
<b>Sous-total</b>				<b>67 014</b>		-		

Actions gratuites								
AG 1	30/06/05	38	19/08/05	63 093	-	-	18/08/07	N/A
AG 2		38	14/09/06	4 853	-	-	13/09/08	N/A
AG 3		38	31/08/07	48 533	-	-	30/08/09	N/A
<b>Sous-total</b>				<b>116 479</b>		-		

<b>TOTAL</b>				<b>1 443 725</b>		-		
--------------	--	--	--	------------------	--	---	--	--



**TABLEAU DE DILUTION POTENTIELLE DU CAPITAL**

Nature / N°	Mouvements de l'exercice et augmentation de capital potentielle					
	Nombre d'actions pouvant être souscrites / acquises à l'ouverture de l'exercice	Nombre d'options / bons / actions gratuites émis au cours de l'exercice	Nombre d'options / bons exercés ou d'actions gratuites acquises	Nombre d'options / bons / actions gratuites devenus caducs	Nombre d'actions pouvant être souscrites / acquises à la clôture de l'exercice	Augmentation de capital potentielle en valeur (€)
	(A)	(A)	(A)	(A)	(A)	(A)

Options de souscription d'actions						
SO 1	33 999			5 303	28 696	3 404
SO 2	1 572				1 572	186
SO 3	2 976				2 976	353
SO 4	3 889				3 889	461
SO 5	15 009			2 802	12 207	1 448
SO 6	5 095				5 095	604
SO 7	115 184		113 566		1 618	192
SO 8	36 189		36 189		0	0
SO 10	33 508		20 105		13 403	1 590
SO 11	20 105		13 404	6 701	0	0
SO 12	26 807				26 807	3 180
SO 13	11 864		7 908		3 956	469
SO 14		70 108			70 108	8 316
<b>Sous-total</b>	<b>306 197</b>	<b>70 108</b>	<b>191 172</b>	<b>14 806</b>	<b>170 327</b>	<b>20 203</b>

BSPCE						
BCE 2	67 014		67 014		0	0
<b>Sous-total</b>	<b>67 014</b>	<b>0</b>	<b>67 014</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Actions gratuites						
AG 1	63 093		63 093		0	0
AG 2	4 853				4 853	576
AG 3		48 533			48 533	5 757
<b>Sous-total</b>	<b>67 946</b>	<b>48 533</b>	<b>63 093</b>	<b>0</b>	<b>53 386</b>	<b>6 332</b>

<b>TOTAL</b>	<b>441 158</b>	<b>118 641</b>	<b>321 280</b>	<b>14 806</b>	<b>223 713</b>	<b>26 535</b>
--------------	----------------	----------------	----------------	---------------	----------------	---------------

- (A) Le nombre d'actions à émettre ainsi que les prix d'émission ont été ajustés afin de tenir compte de la distribution d'une partie de la prime d'émission.  
Les mouvements de l'exercice intervenus avant la date de l'AGE du 3 janvier 2008 sont également présentés après ajustement des opérations sur le capital afin de faciliter la présentation de ces mouvements. Le nombre d'options levées, de bons exercés et d'actions gratuites acquises au cours de l'exercice avant ajustement des opérations sur le capital s'élève à 297 892.
- (B) (1) - Emission en trois tranches A,B,C. Tranches A et C : 50% à compter du 30/06/02 et 50% à compter du 30/06/03 - Tranche B : 1/3 à compter du 31/12/00, 1/3 à compter du 31/12/01 et 1/3 à compter du 31/12/02.  
(2) - Emission en deux tranches A,B. Tranche A : à compter du 30/09/02 - Tranche B : 50% à compter du 30/09/02 et 50% à compter du 30/09/03.  
(3) - 50% à compter du 31/10/02 et 50% à compter du 31/10/03.  
(4) - A compter du 22/10/03.

- (5) - Emission en deux tranches A,B. Tranche A : 50% à compter du 30/06/03 et 50% à compter du 30/06/04 - Tranche B : 1/3 à compter du 31/05/02, 1/3 à compter du 31/05/03 et 1/3 à compter du 31/05/04.  
 (6) - 50% à compter du 30/06/03 et 50% à compter du 30/06/04.  
 (7) - 1/3 à compter du 09/12/03, 1/3 à compter du 09/12/04 et 1/3 à compter du 09/12/05.  
 (8) - A compter du 14/01/06.  
 (9) - 1/3 à compter du 17/09/04, 1/3 à compter du 17/09/05 et 1/3 à compter du 17/09/06.  
 (10) - A compter du 15/09/07.  
 (11) - 1/3 à compter du 30/12/05, 1/3 à compter du 30/12/06 et 1/3 à compter du 30/12/07.  
 (12) - 1/3 à compter du 19/08/06, 1/3 à compter du 19/08/07 et 1/3 à compter du 19/08/08.  
 (13) - 1/3 à compter du 31/08/08, 1/3 à compter du 31/08/09 et 1/3 à compter du 31/08/10.

### 10.3 Actions propres

Lors de l'assemblée générale mixte du 29 juin 2007, les actionnaires de NET2S ont autorisé la société, dans la septième résolution adoptée par cette assemblée, à procéder au rachat d'actions NET2S jusqu'à 10% du capital de la société, soit 1 285 595 actions dans les conditions suivantes :

- Prix maximal d'achat par action : 7 euros
- Prix minimal de vente par action : 1 euro
- Montant maximal des fonds que pourra utiliser la société : 8 806 786 euros

Cette autorisation qui se substitue à celle accordée par l'assemblée générale mixte du 30 juin 2006, est donnée pour une durée maximum de 18 mois. Elle expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant en 2008 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Nous vous présentons ci-dessous les mouvements effectués sur l'exercice 2007-2008, soit directement par la société, soit au titre du contrat de liquidité conclu le 26 septembre 2002 avec BNP PARIBAS Equities :

Actions propres - Mouvements de la période :	au 31/12/2006	Acquisition	Cession	au 31/03/2008
Nombre d'actions	95 768	125 594	146 415	74 947
% du capital	0.74%			0.58%
Prix d'acquisition - en euros	310 778	481 377	536 085	256 070
Cours de clôture - en euros	3.17			5.27
Valeur boursière - en euros	303 585			394 971
Cours moyen d'acquisition et de cession (euros)		3.83	3.89	

### NOTE 11 : PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

Les provisions courantes et non courantes se décomposent de la façon suivante :

Nature	31/12/2006	Variation de périmètre	Dotations	Reprises		Variation de change	31/03/2008
				Montant utilisé au cours de l'exercice	Montant non utilisé repris au cours de l'exercice		
Provisions courantes	395		512	381	73	-	453
Provisions non courantes	373		-	76	70	-7	220
<b>TOTAL</b>	<b>767</b>	<b>0</b>	<b>512</b>	<b>457</b>	<b>143</b>	<b>-7</b>	<b>673</b>

Les provisions courantes correspondent aux risques prud'homaux qui ont été évalués en fonction de l'avancée des procédures judiciaires en cours.

Les provisions non courantes correspondent aux indemnités de fin de carrière pour 220 milliers d'euros.

Les variations durant l'exercice de l'obligation au titre des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

- Dette actuarielle au 31 décembre 2006 247 K€
- Coût des services rendus 89 K€
- Coût financier 19 K€
- Ecart actuariel -135 K€
- Prestations servies -
- Dette actuarielle au 31 mars 2008 220 K€

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

	<b>2006</b>	<b>2007 / 2008</b>
Taux d'actualisation	4,6%	6,1%
Taux d'augmentation future des salaires (inflation incluse)	4%	4%
Tables de mortalité utilisées	INSEE 2001-2003	INSEE 2001-2003
Taux moyen de rotation des effectifs	13%	13%
Taux de charges sociales en cas de départs volontaires	44%	44%

Le taux moyen de rotation des effectifs est ensuite lissé par classe d'âge en fonction d'une courbe décroissante afin de tenir compte de la mobilité des plus jeunes.

Sur l'exercice 2006, dans le cadre de la loi Fillon, les calculs étaient basés sur une hypothèse de mise à la retraite des salariés à l'initiative de l'employeur entre 62 et 63 ans.

Les hypothèses actuarielles de départ à la retraite ont été modifiées afin de tenir compte de l'incidence de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2008, adoptée définitivement le 23 novembre 2007, qui a actée les mesures restrictives suivantes :

- les indemnités versées dans le cadre d'une mise à la retraite d'un salarié par son employeur (qu'il ait ou non atteint 65 ans) sont soumises une nouvelle contribution patronale avec un taux de :
  - 25% sur les indemnités versées du 11 octobre 2007 au 31 décembre 2008 ;
  - 50% au-delà, c'est-à-dire à partir du 1er janvier 2009.

Peu importe qu'il s'agisse d'une mise à la retraite à 65 ans ou, dans les cas où cela est encore possible jusqu'au 31 décembre 2009, entre 60 et 65 ans.

- la suppression du régime transitoire issue de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2007 et prévoyant un départ en retraite négocié de 2010 à 2014.

Le scénario de départ est donc dorénavant celui d'un départ volontaire à l'initiative du salarié, quelle que soit l'année de naissance du salarié

**NOTE 12 : DETTES FINANCIERES**

Les emprunts et dettes financières du Groupe sont les suivants :

(en milliers d'euros)	<b>31/03/2008</b>	<b>31/12/2006</b>
Dettes financières courantes (Concours bancaires courants)	3 591	1 135
Dettes financières non courantes (Fonds de participation)	552	398
<b>Total</b>	<b>4 143</b>	<b>1 533</b>

**NOTE 13 : AUTRES PASSIFS COURANTS**

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

(en milliers d'euros)	<b>31/03/2008</b>	<b>31/12/2006</b>
Dettes envers le personnel et charges sociales	7 675	7 830
TVA, impôt sur les sociétés et autres taxes	6 646	6 239
<b>Sous-total Dettes fiscales et sociales</b>	<b>14 321</b>	<b>14 069</b>
Fournisseurs d'immobilisations	0	0
Dettes diverses	1 537	123
<b>Sous-total Autres dettes courantes</b>	<b>1 537</b>	<b>123</b>
<b>Total</b>	<b>15 858</b>	<b>14 192</b>

**NOTE 14 : PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

(en milliers d'euros)	<b>31/03/2008</b>	<b>31/12/2006</b>
Produits constatés d'avance	2 299	3 132
<b>TOTAL</b>	<b>2 299</b>	<b>3 132</b>

**NOTE 15 : INFORMATIONS SECTORIELLES**

Le premier niveau sectoriel est constitué des zones géographiques des clients du Groupe.  
La contribution de chaque secteur géographique aux comptes du Groupe au 31 mars 2008 est détaillée ci-après :

**INFORMATION SECTORIELLE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE - 31 MARS 2008**

(En milliers d'euros)	France	Europe hors France	Reste du monde	Eliminations	Total Consolidé
Chiffre d'affaires externe	71 585	28 103	13 833	0	113 521
Chiffre d'affaires intersecteur	4 481	349	240	-5 070	0
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>76 066</b>	<b>28 452</b>	<b>14 073</b>	<b>-5 070</b>	<b>113 521</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>732</b>	<b>1 910</b>	<b>1 421</b>		<b>4 064</b>
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>					
Actifs sectoriels	32 285	9,371	5,263		46 919
Actif total consolidé	34,419	9,597	6,233		50,248
Passifs sectoriels	18,643	5,606	6,584		30,833
Passif total consolidé	34,419	9,597	6,233		50,248
Dotation nette aux amortissements	-582	-132	-129		-842
Dotation nette aux provisions	-241	-68	12		-296

Les actifs sectoriels comprennent les écarts d'acquisition et les actifs courants.  
Les passifs sectoriels comprennent les passifs courants et non courants.

La contribution de chaque secteur géographique aux comptes du Groupe au 31 décembre 2006 est détaillée ci-après :

**INFORMATION SECTORIELLE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE - 31 DECEMBRE 2006**

(En milliers d'euros)	France	Europe hors France	Reste du monde	Eliminations	Total Consolidé
Chiffre d'affaires externe	49 628	17 830	9 570	0	77 027
Chiffre d'affaires intersecteur	3 068	804	1 238	-5 111	0
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>52 696</b>	<b>18 634</b>	<b>10 808</b>	<b>-5 111</b>	<b>77 027</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>238</b>	<b>958</b>	<b>321</b>		<b>1 518</b>
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>					
Actifs sectoriels	36 247	8 640	4 574		49 461
Actif total consolidé	38 017	8 802	4 871		51 690
Passifs sectoriels	26 627	3 199	4 301		34 126
Passif total consolidé	40 254	6 847	4 589		51 690
Dotation nette aux amortissements	-306	-61	-175		-543
Dotation nette aux provisions	567	18	-139		446

Le second niveau sectoriel est constitué par le secteur d'activité du client. Le secteur « AUTRES » se compose de nombreuses activités dont aucune n'atteint un seuil de 10%. Cette évolution s'inscrit dans la perspective directe de diversification du Groupe vers les différents acteurs du marché.

La contribution de chaque secteur d'activité aux comptes du Groupe au 31 mars 2008 est détaillée ci-après :

**INFORMATION SECTORIELLE PAR ACTIVITE - 31 MARS 2008**

(En milliers d'euros)	FINANCE	TELCO	AUTRES	ELIMINATIONS	TOTAL
Chiffre d'affaires externe	41 204	33 449	38 867		113 521
Chiffre d'affaires intersecteur	1 316	1 503	2 251	-5 070	0
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>42 520</b>	<b>34 952</b>	<b>41 118</b>	<b>-5 070</b>	<b>113 521</b>
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>					
Actifs sectoriels	14 591	15 171	17 157		<b>46 919</b>

La contribution de chaque secteur d'activité aux comptes du Groupe au 31 décembre 2006 est détaillée ci-après :

**INFORMATION SECTORIELLE PAR ACTIVITE - 31 DECEMBRE 2006**

(En milliers d'euros)	FINANCE	TELCO	AUTRES	ELIMINATIONS	TOTAL
Chiffre d'affaires externe	27 717	22 877	26 433		77 027
Chiffre d'affaires intersecteur	929	2 760	1 422	-5 111	0
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>28 646</b>	<b>25 637</b>	<b>27 855</b>	<b>-5 111</b>	<b>77 027</b>
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>					
Actifs sectoriels	14 987	16 757	17 717		<b>49 461</b>

**NOTE 16 : CHARGES DE PERSONNEL**

Les montants comptabilisés en charges de personnel au titre de plans d'achat ou de souscription d'actions sont les suivants :

(En milliers d'euros)	Date d'attribution	Juste valeur de l'option	Charges de personnel (milliers d'euros)	
			2007/2008 (15 mois)	2006 (12 mois)
Plan n°7	09/12/2002	2.07		
Plan n°8	14/01/2003	1.61		1
Plan n°9	17/09/2003	1.95		-
Plan n°10	24/08/2004	1.96	4	13
Plan n°11	15/09/2004	1.86	7	18
Plan n°12	30/12/2004	2.70	10	9
Plan n°13	19/08/2005	2.90	8	19
Plan n°14	31/08/2007	2.76	64	
BCE	28/03/2005	1.17	4	36
ACTIONS GRATUITES	19/08/2005	4.41	82	156
ACTIONS GRATUITES	14/09/2006	3.35	9	2
ACTIONS GRATUITES	31/08/2007	4.20	55	
<b>TOTAL</b>			<b>242</b>	<b>254</b>

La charge relative aux plans de stock options et aux BCE et aux actions gratuites a été calculée à partir des hypothèses suivantes :

	Modèle utilisé	Cours de référence (en euros)	Prix d'exercice (en euros)	Volatilité attendue	Maturité moyenne	Taux sans risque
Plan n°7	Black-Scholes	3	2.65	60%	8 ans	4.23%
Plan n°8	Black-Scholes	2.48	2.7	60%	8 ans	4.04%
Plan n°9	Black-Scholes	2.86	2.6	60%	8 ans	3.92%
Plan n°10	Black-Scholes	2.79	2.26	60%	8 ans	3.96%
Plan n°11	Black-Scholes	2.81	2.815	60%	8 ans	3.88%
Plan n°12	Black-Scholes	3.92	3.33	60%	8 ans	3.50%
Plan n°13	Black-Scholes	4.41	4.29	60%	8 ans	3.07%
Plan n°14	Black-Scholes	4.2	3.8	55%	8 ans	4.29%
BCE	Black-Scholes	2.35	2.8	60%	5 ans	3.67%

Il n'est pas présenté d'informations relatives au calcul de la juste valeur de l'option relative aux actions gratuites, car celle-ci correspond au cours de l'action au jour de son attribution.

**NOTE 17 : DEPRECIATIONS ET PROVISIONS OPERATIONNELLES NETTES DE REPRISES**

Les dépréciations et provisions nettes de reprises se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	2007/2008 (15 mois)	2006 (12 mois)
Provisions clients	202	-11
Provisions pour risques et charges	88	496
Provisions pour engagement de retraite	-	-75
Divers	-6	36
<b>Total</b>	<b>296</b>	<b>446</b>

Les mouvements sur les provisions pour engagements de retraite sont désormais comptabilisés en charges de personnel.

**NOTE 18 : RESULTAT DE CESSION**

La participation au sein de QUOD FINANCIAL a été intégralement cédée. Cette cession de la participation génère la sortie de la réserve de consolidation liée à sa période d'intégration au sein du périmètre de consolidation du Groupe, ainsi que la liquidation de toutes les positions bilantielles.

Le résultat de cession dégagé par l'opération s'élève à - 242 milliers d'euros et se décompose ainsi :

Moins-value de cession :	- 347
Cession de la marque Quod Financial :	20
Réserve de consolidation :	85
Résultat de cession :	- 242

**NOTE 19 : CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS**

(en milliers d'euros)	2007/2008 (15 mois)	2006 (12 mois)
<b>Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie</b> Produits et charges de cession sur VMP	44	233
<b>Total Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie</b>	<b>44</b>	<b>233</b>
Intérêts et charges financières Dotations sur provisions sur Titres	-188	-81 1
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>-188</b>	<b>-80</b>
<b>COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT</b>	<b>-143</b>	<b>153</b>

<b>Autres produits et charges financiers</b>		
Gains de change	556	104
Autres produits financiers	72	-4
Pertes de change	-529	-409
<b>TOTAL Autres produits et charges financiers</b>	<b>98</b>	<b>-309</b>

**NOTE 20 : IMPOT SUR LES SOCIETES**

La ventilation de l'impôt par zone géographique se détaille comme suit :

(en milliers d'euros)	2007 / 2008 (15 mois)	2006 (12 mois)
Zone EURO	738	324
Hors Zone EURO	830	233
<b>Total</b>	<b>1 568</b>	<b>557</b>

La répartition de l'impôt sur les sociétés entre l'impôt courant et l'impôt différé est la suivante :

(en milliers d'euros)	2007 / 2008 (15 mois)	2006 (12 mois)
Impôt courant	1 427	378
Impôt différé	141	178
<b>Impôt sur les sociétés</b>	<b>1 568</b>	<b>557</b>

Le rapprochement entre le taux en vigueur au cours des exercices concernés et le taux effectif d'impôt est le suivant :

(en milliers d'euros)	2007 / 2008 (15 mois)	2006 (12 mois)
Résultat consolidé des sociétés intégrées avant impôt	3 852	1 659
IS théorique (taux du Groupe : 33,33%)	1 284	553
IS comptabilisé dans les comptes	1 568	557
Ecart	- 284	- 4
<b>Décomposition de l'écart :</b>		
Décalages permanents	- 180	- 55
Impôts forfaitaires	- 52	- 29
Crédits d'impôts	9	-
Décalages temporaires et pertes reportables non activées	10	- 96
Différences de taux d'impôt	- 182	11
Bénéfices fiscaux de l'exercice imputés sur déficits antérieurs non activés	162	68
Incidence retraitement IFRS 2	- 81	- 85
Incidence de la cession de Quod Financial	28	143
Divers	2	39
Ecart	- 284	- 4

Impôt au taux courant de	<b>33,33%</b>	<b>33,33%</b>
--------------------------	---------------	---------------

**NOTE 21 : RESULTAT PAR ACTION**

- Résultat net par action : le calcul du résultat net par action a été effectué sur la base du résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires et d'un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sur l'exercice.
- Résultat dilué par action : les actions ordinaires potentielles dilutives n'ayant aucun effet d'ajustement sur le résultat net de l'exercice, le calcul du résultat net dilué par action a été effectué sur la base du résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires et d'un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sur l'exercice, ajusté des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Nous vous présentons ci-dessous le détail de ces deux calculs :

RESULTAT PAR ACTION	Nombre d'actions	Résultat consolidé part du Groupe au 31 mars 2008 (en euros)	Résultat de base par action (en euros)	Résultat dilué par action (en euros)
Actions ordinaires au 1/1/2007 (hors actions propres)	12 760 185			
Options levées, BCE exercés et actions gratuites acquises	297 892			
Variation des actions propres	20 821			
Actions ordinaires au 31/03/2008 (hors actions propres)	13 078 898			
Nbre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant l'exercice(a)	12 863 083	2 284 244	0,18	
Nbre moyen pondéré d'actions ordinaires potentielles dilutives en circulation pendant l'exercice (b)	101 779			
Total (a+b)	12 964 862	2 284 244		0,18



## 5. AUTRES INFORMATIONS

### NOTE 22 : INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

#### *Avec les filiales*

Il s'agit des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation du Groupe (cf. § 1). Les transactions avec les filiales sont totalement éliminées dans les comptes consolidés. Elles sont de différentes natures :

- achats ou ventes de services ;
- re-facturation de frais engagés dans le cadre de mission clients ;
- apports en comptes courants ;
- prêts ;
- management fees.

#### *Avec la société BT France*

Un contrat de refacturation de frais centraux a été signé avec la société BT France, filiale française de la société mère du Groupe, BT Plc. à compter du 16 janvier 2008. Au titre du premier trimestre 2008, le montant facturé par BT France s'est élevé à 165 milliers d'euros.

#### *Avec les membres des organes de direction*

Le montant des rémunérations allouées au titre des exercices 2006 et 2007/2008 aux organes de direction de la société consolidante à raison de leurs fonctions dans les sociétés du Groupe est présenté ci-dessous :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2007 / 2008 (15 mois)</b>	<b>2006 (12 mois)</b>
Rémunérations :		
- fixe et variable	470	331
- avantages en nature	12	9
- jetons de présence	18	18
<b>TOTAL</b>	<b>500</b>	<b>358</b>

### NOTE 23 : EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

	<b>2007 / 2008 (15 mois)</b>	<b>2006 (12 mois)</b>
Organes de direction	9	9
Cadres et employés	844	650
<b>TOTAL</b>	<b>853</b>	<b>659</b>

## **NOTE 24 : ANALYSE DES RISQUES**

### **Risque de crédit**

Le risque de crédit concerne principalement les clients et est lié à leur défaillance éventuelle. Le Groupe procède périodiquement à une revue de la balance âgée afin d'identifier, au cas par cas, les éventuelles dépréciations à constater. Il n'existe pas de dépréciation statistique. A la clôture de l'exercice, la balance âgée du Groupe se présente comme suit :

<b>Balance âgée Clients</b>		
<b>31/03/2008</b>	<b>(en milliers d'euros)</b>	<b>en %</b>
<b>Créances Clients Brutes</b>	<b>36 307</b>	<b>100%</b>
- Non échues	21 421	59%
- Echues	14 886	41%
- 1 à 30 jours	8 714	24%
- 31 à 60 jours	2 178	6%
- 61 à 90 jours	726	2%
- Supérieur à 90 jours	3 268	9%
- Provisions	-1 789	
<b>Total Créances Clients Nettes</b>	<b>34 519</b>	

Les clients étant principalement constitués de grands comptes, les retards de règlement proviennent principalement des délais dans les procédures de règlement. Au cours de l'exercice écoulé, aucune perte sur créances irrécouvrables n'a été constatée. Il n'existe pas, à la connaissance du Groupe, de créances clients à risque non provisionnées à la clôture de l'exercice.

Le Groupe NET2S peut aussi y être exposé directement de façon ponctuelle (achats de billets de trésorerie ou autres titres de créances), ou indirecte (en fonction de la composition du portefeuille des OPCVM de trésorerie détenus) dans le cadre de ses placements de trésorerie. La composition des placements financiers du Groupe est décrite en note 9.

### **Risque de liquidité**

Le Groupe n'a aucun endettement et dispose d'une trésorerie nette d'un million d'euros à la clôture de l'exercice. L'ensemble des actifs et passifs courants est à moins d'un an. Le montant des actifs courants s'élève à 43,8 millions d'euros contre 29,4 millions d'euros de passifs courants, ce qui assure, en l'absence d'endettement financier, la capacité du Groupe à faire face à ses engagements.

### **Risque de marché**

#### **Risque de taux**

Le Groupe NET2S n'a pas d'endettement financier long terme à ce jour. Il n'est donc pas exposé à un risque d'évolution des taux d'intérêt.

#### **Risque de change**

L'internationalisation du Groupe entraîne un risque de change par l'accroissement des flux en devises.

Les principaux risques de change concernent le dollar et la livre sterling.

Compte tenu de l'existence de filiales aux Etats-Unis (NET2S Inc.) et au Royaume-Uni (NET2S Ltd.), le risque de change lié aux opérations réalisées par les filiales est limité puisque les produits sont compensés par les coûts associés, engagés en devises locales.

Les variations de change liées à la conversion des comptes de bilan des filiales étrangères impactent les réserves consolidées du Groupe.

Le risque de change résiduel concerne les créances, les dettes et la trésorerie en devise des sociétés françaises du Groupe, ainsi que les créances et dettes intra-groupe détenues par les filiales étrangères hors zone euro. Une forte volatilité de la parité euro / dollar impacte significativement le chiffre d'affaires et le résultat transcrit dans les comptes consolidés.

Au 31 mars 2008, une variation de 10% de la parité euro / dollar, euro / livre sterling et euro / dinhar marocain aurait les incidences suivantes :

	Devise 1 (KUSD)	Impact (a) 10% /USD (KEURO)	Devise 2 (KGBP)	Impact (a) 10% /GBP (KEURO)	Devise 3 (KMAD)	Impact (a) 10% /MAD (KEURO)	Total (KEURO)
<b>Cours au 31 mars 2008</b>	0.632431		1.256597		0.087006		
<b>Actifs</b>	863	55	49	6	2 716	24	844
<b>Passifs</b>	971	61	9	1	0	0	625
<b>Position nette avant gestion</b>	-109	-7	41	5	2 716	24	219
<b>Positions hors bilan</b>	0	0	0	0	0	0	0
<b>Position nette après gestion</b>	-109	-7	41	5	2 716	24	219

(a) Cette colonne mesure l'impact en valeur absolue qu'aurait une évolution de 10% du cours de conversion des devises par rapport à l'euro.

Au cours de l'exercice 2007/2008, le Groupe a mis en place une politique de couverture du risque de change à travers des ventes à terme de devises. Le coût de cette couverture de change est nul.

Il existe des engagements de vente à terme de devises au 31 mars 2008 pour un montant de 485 000 euros. Ces engagements seront échus en juillet 2008.

#### **Risque actions**

Les valeurs mobilières de placement détenues par le Groupe sont exclusivement constituées d'OPCVM monétaires. Le risque lié à l'évolution des marchés financiers est de ce fait limité.

#### **NOTE 25 : ENGAGEMENTS HORS BILAN**

##### **Engagements financiers**

Engagements donnés :

<b>En euros</b>	<b>31-mars-08</b>	<b>31-déc-06</b>
Cautions de contre-garantie sur marchés Nantissement, hypothèques et sûretés réelles	107 998	
Avais, cautions et garanties données Autres engagements donnés		1 802 026
<b>TOTAL</b>	<b>107 998</b>	<b>1 802 026</b>

107 998 euros de titres ont été nantis par la société en contrepartie de la caution bancaire de 271 150 euros accordée par l'une de ses banques en faveur de la société EDISSIMMO pour les locaux situés au 74-80 rue Roque de Fillol à Puteaux, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2007 et à échéance le 30 septembre 2016.

Engagements reçus :

Néant.

Droit individuel à la formation (DIF) :

Au 31 décembre 2007, le volume d'heures de formation cumulé et non utilisé correspondant aux droits acquis au titre du DIF par les salariés du Groupe s'élève à 11 770 heures.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres engagements hors bilan significatifs selon les normes comptables en vigueur ou qui pourraient le devenir dans le futur.

#### **NOTE 26 : EVENEMENTS POSTERIEURS**

Néant.

# XVIII COMPTES SOCIAUX DE NET2S AU 31 MARS 2008

---

## ***Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels Exercice de quinze mois clos le 31 mars 2008***

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de quinze mois clos le 31 mars 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société NET2S S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note "Faits caractéristiques de l'exercice – changement de date de clôture" de l'annexe relative à la comparabilité des comptes.

### **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 2.8 de l'annexe présente les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables retenus par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Comme décrit dans la note 2.3 de l'annexe aux comptes annuels, votre société peut être amenée à constituer des dépréciations sur titres de participation lorsque leur valeur d'utilité, appréciée notamment en fonction des perspectives de rentabilité, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

Nos travaux ont constitué à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par votre société, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction, et à comparer ces estimations par rapport aux réalisations des périodes précédentes. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

- Comme décrit dans les notes 2.4 et 2.7 de l'annexe aux comptes annuels, votre société peut être amenée à constituer des provisions pour dépréciation de ses créances clients lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable, ainsi que des provisions pour risques et charges, que des événements survenus rendent probables, nettement précisées quant à leur objet, et qui ont pu être estimées de manière fiable.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse mise en place par votre société pour identifier et évaluer les risques, ainsi que sur l'examen de la situation à la date de notre intervention. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Courdimanche et Paris - La Défense, le 25 juillet 2008

Les Commissaires aux Comptes

Maxence ROSSIGNOL

ERNST & YOUNG Audit  
Any Antola

## BILAN (en euros)

ACTIF	Notes	Valeurs Brutes	Amort. / Dép.	Valeurs nettes 31/03/2008	Valeurs nettes 31/12/2006
<b>Actif immobilisé</b>		<b>11,613,425</b>	<b>1,615,099</b>	<b>9,998,326</b>	<b>12,052,901</b>
Immobilisations incorporelles	1	557,937	459,896	98,041	186,265
Immobilisations corporelles	1	813,826	681,763	132,062	304,896
Immobilisations financières	2 / 7	10,241,662	473,439	9,768,222	11,561,740
<b>Actif circulant</b>		<b>19,990,600</b>	<b>1,152,251</b>	<b>18,838,349</b>	<b>16,210,510</b>
Clients et comptes rattachés	3 / 7	14,713,855	1,129,751	13,584,104	10,486,729
Autres créances	4	4,913,488	0	4,913,488	3,528,725
Valeurs mobilières de placement	5	137,451	22,500	114,951	2,019,680
Disponibilités		225,806	0	225,806	175,377
Charges constatés d'avance		222,588	0	222,588	275,647
Ecart de conversion actif	13	74,302	0	74,302	24,026
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>31,900,914</b>	<b>2,767,350</b>	<b>29,133,564</b>	<b>28,563,084</b>

PASSIF	Notes		31/03/08	31/12/06
<b>Capitaux propres</b>	6		<b>10,459,689</b>	<b>16,011,054</b>
Capital			1,560,206	1,524,874
Primes			13,166,953	18,923,574
Réserves			152,449	1,146,267
Report à nouveau			-3,426,378	-4,911,733
Résultat			-1,103,712	-761,122
Amortissements dérogatoires			110,170	89,194
<b>Provisions</b>	7		<b>533,302</b>	<b>287,712</b>
Provisions pour risques			533,302	287,712
Provision pour charges				
<b>Dettes</b>			<b>17,705,766</b>	<b>12,110,855</b>
Emprunts et dettes auprès des états de crédit	8		1,375,882	900,671
Emprunts et dettes financières divers	8		4,533,172	2,824,967
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9		4,348,432	2,838,660
Dettes fiscales et sociales	9		6,272,817	5,511,292
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9		3,892	3,892
Autres dettes	9		1,171,570	31,373
Produits constatés d'avance	12		260,963	91,864
Ecart de conversion passif	13		173,844	61,598
<b>TOTAL DU PASSIF</b>			<b>29,133,564</b>	<b>28,563,084</b>

## COMPTE DE RESULTAT

(en euros)

	Notes	2007/2008 (15 mois)	2006 (12 mois)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Production vendue de services		32,055,408	22,705,978
Chiffre d'affaires		<b>32,055,408</b>	<b>22,705,978</b>
Reprises sur dépréciation, prov (et amort.), transferts de charges		3,804,728	3,572,156
Autres produits		34,225	1,614
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>14</b>	<b>35,894,361</b>	<b>26,279,748</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Autres achats et charges externes		10,895,026	6,964,954
Impôts, taxes et versements assimilés		918,383	635,698
Salaires et traitements		15,857,330	11,739,609
Charges sociales		7,077,090	5,189,838
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS</b>			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		221,654	172,059
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		86,075	62,048
Dotations aux provisions		327,000	18,000
Autres charges		180,152	348,126
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>35,562,710</b>	<b>25,130,332</b>
<b>1 – RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>331,651</b>	<b>1,149,416</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
Revenus des créances rattachées à des participations		266,590	170,263
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		551,955	440,790
Autres produits financiers		5,809	12,416
Différences positives de change		10,177	7,576
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		236,857	88,581
<b>Total des produits financiers</b>		<b>1,071,389</b>	<b>719,625</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		502,006	31,971
Intérêts et charges assimilées		1,499,695	2,536,860
Différences négatives de change		53,456	40,637
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		12,700	24,347
<b>Total des charges financières</b>		<b>2,067,857</b>	<b>2,633,815</b>
<b>2 – RESULTAT FINANCIER</b>	<b>15</b>	<b>-996,469</b>	<b>-1,914,190</b>
<b>3 – RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>		<b>-664,818</b>	<b>-764,774</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		51,394	4,274
Produits exceptionnels sur opérations en capital		180,000	0
Reprises sur dépréciation et provisions		2,236,149	66,358
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>2,467,543</b>	<b>70,632</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		384,924	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		87,967	153,259
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2,563,150	0
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>3,036,041</b>	<b>153,259</b>
<b>4 – RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>16</b>	<b>-568,498</b>	<b>-82,627</b>
Participation et intéressement des salariés	<b>19</b>	497,359	486,047
Impôts sur les bénéfices	<b>17</b>	-626,963	-572,326
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>39,433,292</b>	<b>27,070,004</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>40,537,004</b>	<b>27,831,126</b>
<b>5 – RESULTAT NET</b>		<b>-1,103,712</b>	<b>-761,122</b>

# ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

## 1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET FAITS CARACTERISTIQUES

### 1.1 Présentation de la Société

NET2S SA est une société internationale spécialisée dans le conseil technologique pour les infrastructures e-business, systèmes, réseaux et télécoms.

NET2S SA dispose de filiales en France (Predixio, Cyber Networks) et est également présent au Royaume-Uni, aux Etats-Unis, en Belgique, en Espagne, en Suisse et au Maroc. Toutes ses filiales sont détenues à 100%.

### 1.2 Faits caractéristiques de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

*Acquisition du Groupe NET2S par la société BT Group Plc. (Londres) le 15 janvier 2008*

En date du 15 janvier 2008, les quatre actionnaires fondateurs du Groupe NET2S ont cédé leurs actions représentant 67,72% du capital de NET2S SA à la société BT Group Plc. (81 Newgate Street, London, EC1A 7AJ).

*Offre publique de rachat par la société BT Group Plc.*

En date du 13 février 2008, la société BT Group Plc. a lancé une Offre Publique d'Achat (OPA) simplifiée sur les actions de NET2S SA qui s'est clôturée le 10 mars 2008.

A l'issue de cette offre publique d'achat simplifiée, BT Group Plc. détient 11 983 972 actions de NET2S SA, soit 91,11% du capital et 91,01% des droits de vote.

*Changement de date de clôture des comptes*

La société ainsi que l'ensemble de ses filiales ont modifié leur date de clôture qui est passée du 31 décembre au 31 mars. Par conséquent, l'exercice a une durée exceptionnelle de 15 mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 31 mars 2008. L'exercice précédent avait une durée de 12 mois du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Les deux périodes ne sont donc pas directement comparables.

*Remboursement de la prime d'émission à hauteur de 5 M€*

L'assemblée générale extraordinaire du 3 janvier 2008 a décidé de procéder au remboursement d'une partie de la prime d'émission à hauteur de 5 000 000 d'euros.

*Cession du solde de la participation détenue dans la société QUOD FINANCIAL*

Le 15 janvier 2008, NET2S SA a cédé les 17,4% qu'elle détenait encore dans le capital de la société QUOD FINANCIAL.

## 2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

### 2.1 Principes généraux

Les comptes annuels de la société NET2S S.A. sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, dans le respect du principe de prudence, en tenant compte des hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et ce conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Tous les montants sont exprimés en euro, sauf mention contraire.



## 2.2 Immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparations sont passés en charges de l'exercice.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations que nous vous présentons ci-dessous :

- Logiciels : 3 à 7 ans ;
- Matériel informatique : 3 ans ;
- Matériel de transport : 4 ans ;
- Matériel de bureau : 4 ans ;
- Agencements, installations : 10 ans.

Les actifs immobilisés font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenues au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

Il n'existe pas d'immobilisation susceptible de donner lieu à une approche par composants.

## 2.3 Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable. La valeur d'inventaire est la valeur d'utilité des titres pour l'entité, c'est à dire la valeur que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle devait l'acquérir. Elle est déterminée en tenant compte notamment de la quote-part de NET2S SA dans les capitaux propres de ces sociétés et des perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés de ces sociétés.

## 2.4 Actif circulant

### *Clients et comptes rattachés*

Les créances clients sont comptabilisées pour leur valeur nominale. La société commercialise ses services auprès d'une clientèle variée, essentiellement en Europe et aux Etats Unis. La société évalue périodiquement le risque crédit et la situation financière de ses clients et déprécie au cas par cas ses créances clients en fonction des pertes potentielles estimées sur les créances non recouvrables.

### *Valeurs mobilières de placement*

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition et sont valorisées selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP). Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation calculée pour chaque ligne de titres d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Conformément au principe de prudence, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées en compte de résultat, mais sont réintégrés fiscalement.

## 2.5 Conversion des éléments en devises

Les dettes et créances libellées en devises sont converties aux cours en vigueur à la clôture de l'exercice. Les différences de change latentes en résultant sont constatées en écarts de conversion actif et passif. En l'absence de couverture de change, les écarts de conversion actif (pertes de change latentes), non compensés, font l'objet d'une provision pour risque.

## 2.6 Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

## 2.7 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constatées pour couvrir des risques et charges, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables, et qui ont pu être estimés de manière fiable. Les provisions pour litige font l'objet d'une analyse au cas par cas.

## **2.8 Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires (production vendue) est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base du prix de vente qu'il s'agisse de travaux en régie ou de contrats au forfait. Ce principe entraîne la constatation de factures à établir ou de produits constatés d'avance, lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux. Pour les contrats au forfait, une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée.

L'ensemble des refacturations de frais aux clients et aux filiales est enregistré dans le compte « Transfert de charges ».

## **2.9 Plans de souscription d'actions, bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) et actions gratuites**

Conformément aux principes comptables français, la charge correspondant à l'avantage accordé aux bénéficiaires de plans d'options de souscription d'actions, de BSPCE et d'actions gratuites, à savoir la différence entre le prix d'exercice et la valeur de l'action à la date d'attribution, n'est pas comptabilisée. Lors de la levée des options de souscription d'actions et de l'exercice des BSPCE, l'augmentation de capital est constatée pour le prix d'exercice.

## **2.10 Actions propres**

Compte tenu des objectifs multiples du programme de rachat d'actions, les actions propres sont comptabilisées en immobilisations financières.

## **2.11 Indemnités de fin de carrière**

Les salariés de la société bénéficient d'indemnités de fin de carrière au moment de leur départ à la retraite dans le cadre d'un régime à prestations définies. En l'absence d'actif lié à ce régime, l'engagement figurant à ce titre en hors bilan correspond à la valeur actualisée de l'obligation à la clôture, déterminée par un actuaire indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellés dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Il n'existe pas d'autre avantage postérieur à l'emploi.

### 3. NOTES RELATIVES AU BILAN

#### NOTE 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles se décomposent comme suit :

En euros	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Valeur brute en fin d'exercice
Logiciels	542 411	15 527		557 938
Installations, agencements	392 645	27 637	379 749	40 534
Matériel de bureaux et informatique	734 160	81 380	70 080	745 459
Mobilier	27 832			27 832
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>1 697 048</b>	<b>124 544</b>	<b>449 829</b>	<b>1 371 763</b>

En euros	Montant des amortissements en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant des amortissements en fin d'exercice
Logiciels	356 144	103 752	0	459 896
Installations, agencements	180 114	204 417	379 749	4 782
Matériel de bureaux et informatique	641 948	77 282	70 080	649 150
Mobilier	27 680	152		27 832
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS</b>	<b>1 205 887</b>	<b>385 603</b>	<b>449 829</b>	<b>1 141 661</b>

<b>TOTAL NET</b>	<b>491 161</b>	<b>-261 058</b>	<b>0</b>	<b>230 103</b>
------------------	----------------	-----------------	----------	----------------

Les amortissements de l'exercice comprennent un amortissement exceptionnel de 163 948 euros relatif à la mise au rebut d'agencements et aménagements des locaux.

#### NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles ont évolué de la manière suivante :

En euros	Valeur en début d'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Valeur en fin d'exercice
Participations	9,476,175	78,546	2,563,149	6,991,572
Créances rattachées à des participations	4,451,386	2,335,668	3,907,351	2,879,702
Dépôts et cautionnements	87,213	5,983	86,876	6,320
Titres Nantis	0	107,998		107,998
Actions propres	310,777	481,377	536,085	256,069
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>14,325,551</b>	<b>3,009,572</b>	<b>7,093,462</b>	<b>10,241,661</b>

En euros	Valeur en début d'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Valeur en fin d'exercice
Participations	2,643,969	237,000	2,672,529	208,439
Créances rattachées à des participations	111,899	159,595	6,494	265,000
Dépôts et cautionnements	0			0
Actions propres	7,945		7,945	0
<b>TOTAL DEPRECIATION</b>	<b>2,763,813</b>	<b>396,595</b>	<b>2,686,968</b>	<b>473,440</b>

<b>TOTAL NET</b>	<b>11,561,739</b>	<b>2,612,976</b>	<b>4,406,494</b>	<b>9,768,221</b>
------------------	-------------------	------------------	------------------	------------------

### Participations et créances rattachées à des participations

La diminution des participations pour un montant de 1 563 milliers d'euros en valeur brute correspond à la cession par la société de sa participation de 17,4% dans la société QUOD FINANCIAL.

Les créances rattachées à des participations représentent les prêts de NET2S SA à ses filiales NET2S INC, NET2S SA (Bruxelles), NET2S SL (Madrid), ATC Services, SYNTONE, PREDIXIO et CYBER NETWORKS, destinés à financer leur développement.

Le poste « Diminutions de l'exercice » comprend un montant de 1 350 milliers d'euros correspondant aux abandons de créances consentis par NET2S SA à PREDIXIO et NET2S SA (Bruxelles), à hauteur respectivement de 550 milliers d'euros et 800 milliers d'euros. Ces abandons de créances sont assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

La variation des dépréciations sur participations et créances rattachées, qui représente une reprise nette de 2 282 milliers d'euros se décompose comme suit :

- Reprise de dépréciation sur les titres de la société QUOD FINANCIAL d'un montant net de 2 036 milliers d'euros suite à la cession totale de la participation, ainsi que sur les créances rattachées pour 6 milliers d'euros ;
- Reprise de dépréciation des titres de NET2S INC pour un montant de 436 milliers d'euros suite au retour avéré des profits dans la filiale américaine ;
- Dépréciation de l'intégralité des titres de la filiale PREDIXIO pour 37 milliers d'euros ;
- Dépréciation des créances rattachées aux titres de participation de NET2S SA (Belgique) pour 159 milliers d'euros.

La rentabilité actuelle des filiales et les perspectives de développement favorables ne justifient pas de dépréciation des titres et des créances rattachées complémentaires à celles détaillées dans le tableau des filiales et participations en Note 21.

### Actions propres

Lors de l'assemblée générale mixte du 29 juin 2007, les actionnaires de NET2S ont autorisé la société, dans la septième résolution adoptée par cette assemblée, à procéder au rachat d'actions NET2S jusqu'à 10% du capital de la société, soit 1 285 595 actions dans les conditions suivantes :

- Prix maximal d'achat par action : 7 euros
- Prix minimal de vente par action : 1 euro
- Montant maximal des fonds que pourra utiliser la société : 8 806 786 euros

Cette autorisation qui se substitue à celle accordée par l'assemblée générale mixte du 30 juin 2006, est donnée pour une durée maximum de 18 mois. Elle expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant en 2008 sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2008.

Nous vous présentons ci-dessous les mouvements effectués sur l'exercice 2007/2008, soit directement par la société, soit au titre du contrat de liquidité conclu le 26 septembre 2002 avec BNP PARIBAS Equities :

Actions propres - Mouvements de la période :	31-Dec-06	Acquisitions	Cessions	31-Mar-08
Nombre d'actions	95,768	125,594	146,415	74,947
% du capital	0.74%			0.58%
Prix d'acquisition - en euros	310,778	481,377	536,085	256,070
Cours de clôture - en euros	3.17			5.27
Valeur boursière - en euros	303,585			394,971
Cours moyen d'acquisition et de cessions - en euros		3.83	3.66	

### NOTE 3 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

En euros	31-mars-08	31-déc-06
Clients	11 645 528	8 889 313
Clients factures à établir	3 068 327	2 673 901
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>14 713 855</b>	<b>11 563 214</b>
Provision créances douteuses	-1 129 751	-1 076 485
<b>TOTAL NET</b>	<b>13 584 104</b>	<b>10 486 729</b>

Toutes les créances présentant un risque identifié sont dépréciées à la clôture de l'exercice.

La variation du poste «dépréciation des créances douteuses » est présentée ci-dessous :

Nature	31-déc-06	Dotations	Reprises		31-mars-08
			Montant utilisé au cours de l'exercice	Montant non utilisé repris au cours de l'exercice	
Dépréciation créances douteuses	1 076 485	86 075	32 809		1 129 751
<b>TOTAL</b>	<b>1 076 485</b>	<b>86 075</b>	<b>32 809</b>	<b>0</b>	<b>1 129 751</b>

**NOTE 4 : AUTRES CREANCES**

L'ensemble des autres créances a une échéance de moins d'un an, à l'exception de la créance du crédit d'impôt recherche.

En euros	31-mars-08	31-déc-06
Personnel	110 614	47 215
Etat et collectivités locales	1 639 398	1 750 678
Débiteurs divers	647 211	52 924
Comptes courants débiteurs	2 516 264	1 677 907
<b>TOTAL</b>	<b>4 913 488</b>	<b>3 528 725</b>

Le poste « Etat et collectivités locales » intègre le montant de la créance de carry-back de 365 956 euros créée au titre de l'exercice 2002, 643 518 euros correspondant aux créances de TVA et 629 924 euros relatifs au crédit d'impôt recherche dégagé par QUOD FINANCIAL en 2005. Compte tenu de la sortie du périmètre d'intégration fiscale dans le cadre de la déconsolidation de cette filiale, cette créance sera rétrocédée à Quod Financial par Net2S au moment de son remboursement.

Le poste « Comptes courants débiteurs » inclut quant à lui 2 216 065 euros correspondant à l'impôt dû par les sociétés du sous-groupe et qui n'ont pas été réglés à NET2S SA dans le cadre de l'intégration fiscale, concernant les exercices 2005, 2006 et 2007/2008.

**NOTE 5 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

Les valeurs mobilières de placement sont composées des éléments suivants :

En euros	31-mars-08		31-déc-06
	Valeur comptable	Valeur de réalisation	Valeur comptable
SICAV	114 951	115 766	329 680
Comptes à terme	0	0	1 490 000
Billets de trésorerie	0	0	200 000
<b>Total</b>	<b>114 951</b>	<b>115 766</b>	<b>2 019 680</b>

Au 31 mars 2008, le montant des plus values latentes s'élève à 3 873 euros. Ce montant a été réintégré fiscalement.

**NOTE 6 : CAPITAUX PROPRES****Variation des capitaux propres**

Ils ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

En euros	Nombre d'actions composant le capital	Capital	Primes	Réserve légale	Autres Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Amort. dérogatoires	Total capitaux propres
<b>Situation au 31 décembre 2006</b>	<i>12,855,953</i>	<i>1,524,874</i>	<i>18,923,574</i>	<i>152,449</i>	<i>993,818</i>	<i>-4,911,733</i>	<i>-761,122</i>	<i>89,195</i>	<i>16,011,054</i>
Affectation du résultat 2006						-761,122	761,122		0
Résultat 2007/2008							-1,103,712		-1,103,712
Amortissements dérogatoires								20,976	20,976
Acquisition d'actions gratuites	<i>58,500</i>	<i>6,938</i>	<i>-6,938</i>						0
Levées d'options de souscription	<i>177,256</i>	<i>21,025</i>	<i>370,541</i>						<i>391,566</i>
Exercice de BSPCE	<i>62,136</i>	<i>7,369</i>	<i>132,437</i>						<i>139,806</i>
<i>AGE du 3 janvier 2008</i>									0
- Imputation du RAN sur les autres réserves					-993,818	993,818			0
- Imputation RAN sur le capital		-1,252,659				1,252,659			0
- Augmentation de capital		1,252,659	-1,252,659						0
- Remboursement de la prime d'émission			-5,000,000						-5,000,000
<b>Situation au 31 mars 2008</b>	<i>13,153,845</i>	<i>1,560,206</i>	<i>13,166,955</i>	<i>152,449</i>	<i>0</i>	<i>-3,426,378</i>	<i>-1,103,712</i>	<i>110,171</i>	<i>10,459,690</i>

Au cours de l'exercice écoulé, les opérations suivantes ont été réalisées :

- augmentations de capital suite à la levée d'options de souscription, à l'exercice de BSPCE et à l'attribution définitive d'actions gratuites selon les conditions suivantes :

<b>Nature</b>	<b>Nombre</b>	<b>Prix d'exercice unitaire</b>
Options	<b>33 555</b>	2,17
Options	<b>102 890</b>	2,13
Options	<b>18 641</b>	1,82
Options	<b>2 409</b>	2,49
Options	<b>12 428</b>	2,27
Options	<b>7 333</b>	4,29
BSPCE	<b>62 136</b>	2,25
Actions gratuites	<b>58 500</b>	-
<b>TOTAL</b>	<b>297 892</b>	

- remboursement d'une partie de la prime d'émission à hauteur de 5 000 milliers d'euros précédé d'opérations de restructuration des capitaux propres.

**Capital social**

Au 31 mars 2008, le capital social de NET2S s'élève à 1 560 206 euros, et est composé de 13 153 845 actions sans valeur nominale.

## Capital potentiel

Nature / N°	Décision de l'émission			Nombre d'actions potentielles à émettre à l'origine			Modalités d'exercice	
	Date de l'AG	Durée délég. au CA (mois)	Date du CA	Nombre d'actions pouvant être souscrites	Prix de souscription des actions (€)	Nombre d'actions pouvant être souscrite par les mandat. Sociaux	Point de départ et modalités d'exercice	Date d'expiration
<b>Options de souscription d'actions</b>				(A)	(A)	(A)	(B)	
SO 1	12/03/00	60	23/06/00	273 552	13,81	-	(1)	22/06/08
SO 2			06/09/00	48 203	19,40	-	(2)	05/09/08
SO 3			23/10/00	2 976	20,55	-	(3)	22/10/08
SO 4			23/10/00	13 403	18,67	-	(4)	22/10/08
SO 5			01/06/01	82 951	11,04	-	(5)	31/05/09
SO 6			01/06/01	14 074	12,54	-	(6)	31/05/09
SO 7	28/06/02	38	09/12/02	338 340	1,97 et 2,31	-	(7)	08/12/10
SO 8			14/01/03	76 396	2,01	-	(8)	13/01/11
SO 10			24/08/04	147 432	1,69	-	(9)	23/08/12
SO 11			15/09/04	20 105	2,10	-	(10)	14/09/12
SO 12			30/12/04	160 834	2,48	-	(11)	29/12/12
SO 13	30/06/05	38	19/08/05	11 864	3,98	-	(12)	18/08/13
SO 14			31/08/07	70 103	3,52	-	(13)	30/08/15
<b>Sous-total stock options</b>				<b>1 260 231</b>		-		
<b>BSPCE</b>								
BCE 2	29/06/04	12	28/03/05	67 014	2,09	-	28/03/07	27/03/10
<b>Sous-total BSPCE</b>				<b>67 014</b>		-		
<b>Actions gratuites</b>								
AG 1	30/06/05	38	19/08/05	63 093	-	-	18/08/07	N/A
AG 2		38	14/09/06	4 853	-	-	13/09/08	N/A
AG 3		38	31/08/07	48 533	-	-	30/08/09	N/A
<b>Sous-total actions gratuites</b>				<b>116 479</b>		-		
<b>TOTAL</b>				<b>1 443 725</b>		-		

**Tableau de dilution potentielle du capital**

<i>Nature / N°</i>	<b>Mouvements de l'exercice et augmentation de capital potentielle</b>					
	Nombre d'actions pouvant être souscrites / acquises à l'ouverture de l'exercice	Nombre d'options / bons / actions gratuites émis au cours de l'exercice	Nombre d'options / bons exercés ou d'actions gratuites acquises	Nombre d'options / bons / actions gratuites devenus caducs	Nombre d'actions pouvant être souscrites / acquises à la clôture de l'exercice	Augmentation de capital potentielle en valeur (€)
	(A)	(A)	(A)	(A)	(A)	(A)
<b>Options de souscription d'actions</b>						
SO 1	33 999			5 303	28 696	3 404
SO 2	1 572				1 572	186
SO 3	2 976				2 976	353
SO 4	3 889				3 889	461
SO 5	15 009			2 802	12 207	1 448
SO 6	5 095				5 095	604
SO 7	115 184		113 566		1 618	192
SO 8	36 189		36 189		0	0
SO 10	33 508		20 105		13 403	1 590
SO 11	20 105		13 404	6 701	0	0
SO 12	26 807				26 807	3 180
SO 13	11 864		7 908		3 956	469
SO 14		70 108			70 108	8 316
<b>Sous-total stock options</b>	<b>306 197</b>	<b>70 108</b>	<b>191 172</b>	<b>14 806</b>	<b>170 327</b>	<b>20 203</b>
<b>BSPCE</b>						
BCE 2	67 014		67 014		0	0
<b>Sous-total BSPCE</b>	<b>67 014</b>	<b>0</b>	<b>67 014</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Actions gratuites</b>						
AG 1	63 093		63 093		0	0
AG 2	4 853				4 853	576
AG 3		48 533			48 533	5 757
<b>Sous-total actions gratuites</b>	<b>67 946</b>	<b>48 533</b>	<b>63 093</b>	<b>0</b>	<b>53 386</b>	<b>6 332</b>
<b>TOTAL</b>	<b>441 158</b>	<b>118 641</b>	<b>321 280</b>	<b>14 806</b>	<b>223 713</b>	<b>26 535</b>

La dilution potentielle du capital s'établit à 1,7% au 31 mars 2008.



- (A) Le nombre d'actions à émettre ainsi que les prix d'émission ont été ajustés afin de tenir compte de la distribution d'une partie de la prime d'émission.  
Les mouvements de l'exercice intervenus avant la date de l'AGE du 3 janvier 2008 sont également présentés après ajustement des opérations sur le capital afin de faciliter la présentation de ces mouvements. Le nombre d'options levées, de bons exercés et d'actions gratuites acquises au cours de l'exercice avant ajustement des opérations sur le capital s'élève à 297 892.
- (B) (1) - Emission en trois tranches A,B,C. Tranches A et C : 50% à compter du 30/06/02 et 50% à compter du 30/06/03 - Tranche B : 1/3 à compter du 31/12/00, 1/3 à compter du 31/12/01 et 1/3 à compter du 31/12/02.  
(2) - Emission en deux tranches A,B. Tranche A : à compter du 30/09/02 - Tranche B : 50% à compter du 30/09/02 et 50% à compter du 30/09/03.  
(3) - 50% à compter du 31/10/02 et 50% à compter du 31/10/03.  
(4) - A compter du 22/10/03.  
(5) - Emission en deux tranches A,B. Tranche A : 50% à compter du 30/06/03 et 50% à compter du 30/06/04 - Tranche B : 1/3 à compter du 31/05/02, 1/3 à compter du 31/05/03 et 1/3 à compter du 31/05/04.  
(6) - 50% à compter du 30/06/03 et 50% à compter du 30/06/04.  
(7) - 1/3 à compter du 09/12/03, 1/3 à compter du 09/12/04 et 1/3 à compter du 09/12/05.  
(8) - A compter du 14/01/06.  
(9) - 1/3 à compter du 17/09/04, 1/3 à compter du 17/09/05 et 1/3 à compter du 17/09/06.  
(10) - A compter du 15/09/07.  
(11) - 1/3 à compter du 30/12/05, 1/3 à compter du 30/12/06 et 1/3 à compter du 30/12/07.  
(12) - 1/3 à compter du 19/08/06, 1/3 à compter du 19/08/07 et 1/3 à compter du 19/08/08.  
(13) - 1/3 à compter du 31/08/08, 1/3 à compter du 31/08/09 et 1/3 à compter du 31/08/10.

**NOTE 7 : DEPRECIATIONS ET PROVISIONS**

**Dépréciations**

Le tableau de synthèse des dépréciations se présente comme suit :

<b>TABEAU DES DEPRECIATIONS</b>	<b>Dépréciations au début de l'exercice</b>	<b>Augmentations : dotations de l'exercice</b>	<b>Diminutions : reprises de l'exercice</b>	<b>Dépréciations à la fin de l'exercice</b>
Immobilisations financières	2 763 812	396 595	2 686 968	473 439
Créances clients	1 076 485	86 075	32 809	1 129 751
Valeurs mobilières de placement	22 500			22 500
<b>TOTAL</b>	<b>3 862 797</b>	<b>482 670</b>	<b>2 719 777</b>	<b>1 625 690</b>
Dont dépréciations	- d'exploitation	86 075	32 809	
	- financières	196 595	450 819	
	- exceptionnelles	200 000	2 236 149	

## Provisions

Les provisions se décomposent de la façon suivante :

Nature	31-Dec-06	Dotations	Reprises		31-Mar-08
			Montant utilisé au cours de l'exercice	Montant non utilisé repris au cours de l'exercice	
Perte de change	24,026	151,411	101,135		74,302
Risques et charges	263,686	481,000	212,686	73,000	459,000
<b>TOTAL</b>	<b>287,712</b>	<b>632,411</b>	<b>313,822</b>	<b>73,000</b>	<b>533,302</b>
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	327,000	212,686	73,000	
	- financières	305,411	101,135		
	- exceptionnelles				

Les provisions pour risques et charges comprennent principalement :

- des provisions destinées à couvrir des risques prud'homaux. Elles sont évaluées en fonction de l'estimation des risques, compte tenu de l'avancée des négociations ou des procédures judiciaires en cours concernant des litiges commerciaux ou sociaux ;
- une dotation pour un montant de 154 milliers d'euros correspondant à la provision de la situation nette négative de la filiale PREDIXIO au 31 mars 2008.

La provision pour perte de change correspond aux pertes de change latentes.

## NOTE 8 : NATURE ET ECHEANCE DES DETTES FINANCIERES

Les emprunts et dettes financières s'analysent de la façon suivante :

En euros	Montant total	-1 an	1 à 5 ans	+5 ans
Concours bancaires créditeurs	1 375 882	1 375 882		
Emprunts auprès de la filiale NET2S LTD	1 905 328		1 905 328	
Emprunts auprès de la filiale CYBER NETWORKS	2 611 000		2 611 000	
Comptes courants créditeurs groupe	15 684	15 684		
Groupe et associés	1 160	1 160		
<b>TOTAL</b>	<b>5 909 055</b>	<b>1 392 727</b>	<b>4 516 328</b>	<b>0</b>

Les prêts auprès des autres filiales du Groupe portent intérêts au taux de 5% et sont consentis pour une période indéterminée et remboursable par tranches successives à la convenance de l'emprunteur. La Direction anticipe un remboursement entre 1 et 5 ans.

**NOTE 9 : NATURE ET ECHEANCE DES DETTES D'EXPLOITATION**

L'ensemble des dettes d'exploitation est à moins d'un an à l'exception de la dette vis-à-vis de QUOD FINANCIAL et se décompose comme suit :

En euros	31-mars-08
<b>Dettes fournisseurs</b>	
Fournisseurs	3 218 619
Factures à recevoir	1 129 812
<b>Total dettes fournisseurs</b>	<b>4 348 432</b>
<b>Dettes sociales</b>	
Rémunérations dues	
Comité d'entreprise	13 803
Provision congés payés	922 732
Autres dettes envers le personnel	835 044
<b>Dettes envers les organismes sociaux</b>	
Organismes sociaux	1 034 800
Charges sociales sur provisions congés payés	406 002
Autres dettes	386 429
<b>Dettes fiscales</b>	
TVA	2 402 934
Autres impôts, taxes et assimilés	271 073
<b>Total dettes fiscales et sociales</b>	<b>6 272 817</b>
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>	
Fournisseurs immobilisations	
Versements restants à effectuer sur titres de participation	3 892
<b>Autres dettes</b>	
Autres dettes	1 171 570
<b>Total des autres dettes</b>	<b>1 175 463</b>

Les autres dettes envers le personnel correspondent principalement aux primes versées en avril 2008 mais concernant l'exercice 2007/2008, et aussi aux notes de frais restant dues à la fin de l'exercice.

Les autres dettes comprennent principalement :

- une dette vis-à-vis de QUOD FINANCIAL à hauteur de 630 milliers d'euros correspondant au montant du CIR 2005 (voir note 4) qui devra être remboursée à l'ancienne filiale une fois perçue par l'Etat ;
- une dette de 407 milliers d'euros relative à l'étalement sur la durée du bail d'une franchise de 18 mois de loyer.

**NOTE 10 : CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR**

Les éléments concernant les charges à payer et les produits à recevoir sont résumés comme suit :

**CHARGES A PAYER**

En euros	31 mars 2008	31 décembre 2006
Intérêts courus à payer	3,913	13,039
Factures non parvenues	1,129,812	416,184
Charges à payer fiscales et sociales	2,779,624	2,175,099
Autres charges à payer	483,093	12,920
<b>TOTAL</b>	<b>4,396,442</b>	<b>2,617,242</b>

**PRODUITS A RECEVOIR**

En euros	31 mars 2008	31 décembre 2006
Intérêts courus à recevoir	-	478
Factures à établir	3,068,327	2,673,901
Autres produits à recevoir	-	52,924
<b>TOTAL</b>	<b>3,068,327</b>	<b>2,727,303</b>

**NOTE 11 : INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES**

Les éléments concernant les entreprises liées et les participations sont résumés comme suit :

En euros	Montant concernant les participations	
	détenues à plus de 50%	détenues à moins de 50%
Participations	6 984 075	7 498
Provision dépréciation des participations	-204 690	-3 749
Créances rattachées à des participations	2 779 702	100 000
Provision dépréciation des créances rattachées à des participations	-165 000	-100 000
Créances clients et comptes rattachés	3 050 323	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 844 363	0
Comptes courants	-2 208 355	0
Produits financiers	702 970	6 494
Charges financières	1 808 184	0

Un accord de répartition des coûts signé entre la Société et ses filiales prévoit la refacturation de prestations de services engagées par la Société pour le compte de ses filiales en fonction de clés de répartition (chiffre d'affaires et temps passé). Ces prestations de services comprennent principalement des frais de la direction générale et des services comptable, juridique et informatique.

Une convention, signée en 2008 avec BT France, prévoit la refacturation à Net2s SA des prestations d'assistance effectuées par les équipes de BT France pour le compte de Net2s SA.

**NOTE 12 : PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE**

Les produits constatés d'avance correspondent à des produits comptabilisés avant que les prestations n'aient été effectuées.

Les charges constatées d'avance correspondent quant à elles, à des achats de biens et de services dont la fourniture ou la prestation interviendra ultérieurement. Le poste comprend principalement les loyers du 2<sup>ème</sup> trimestre 2008.

**NOTE 13 : ECARTS DE CONVERSION**

Au 31 mars 2008, ce poste concerne les créances clients, les dettes fournisseurs et les dettes financières en devise étrangère converties au taux de clôture.

**4. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**

**NOTE 14 : PRODUITS D'EXPLOITATION**

Le détail des produits d'exploitation pour l'exercice 2007/2008 est le suivant :

En euros	2008	2006
Ventes de services	32 055 408	22 705 977
Dont France	31 570 101	21 842 694
Dont Export	485 307	863 284
<i>Chiffres d'affaires en % France</i>	<i>98,49%</i>	<i>96,20%</i>
<i>Chiffres d'affaires en % Export</i>	<i>1,51%</i>	<i>3,80%</i>
Reprises de provisions	3 18 495	797 072
Transfert de charges	3 486 233	2 775 084
Autres produits	34 225	1 614
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>35 894 361</b>	<b>26 279 748</b>

Le poste « Transfert de charges » correspond principalement aux frais de déplacement des consultants qui sont refacturés aux clients, groupe et hors groupe, ainsi qu'aux refacturations intercos.

**NOTE 15 : RESULTAT FINANCIER**

(en euros)	2007/2008
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	
Produits de cession de VMP	236,857
Gains de change	10,177
Revenus des créances rattachées à des participations	266,590
Reprises sur dépréciations et provisions	551,955
Autres produits financiers	5,809
<b>Total produits financiers</b>	<b>1,071,389</b>
<b>CHARGES FINANCIERS</b>	
Perte de change	53,456
Charges sur cession de VMP	12,700
Dotations aux dépréciations et provisions	502,006
Autres charges financières	1,499,695
<b>Total Charges financières</b>	<b>2,067,857</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-996,469</b>

Les mouvements sur les dépréciations et provisions à caractère financier sont détaillés dans les notes 2 et 7.  
Le poste « Autres charges financières » comprend un montant de 1 350 000 euros correspondant à des abandons de créances répartis à hauteur de 550 000 euros pour PREDIXIO et 800 000 euros pour NET2S SA (Bruxelles). Ces deux derniers sont assortis d'une clause de retour à meilleur fortune.

**NOTE 16 : RESULTAT EXCEPTIONNEL**

<b>En euros</b>	<b>2007/2008</b>
<b>Produits exceptionnels :</b>	
Produits de cession s/ immobilisations financières	180 000
Produits sur exercices antérieurs	48 589
Reprise sur provision titres Quod Financial	2 236 149
Divers	2 805
<b>TOTAL I</b>	<b>2 467 543</b>
<b>Charges exceptionnelles :</b>	
Divers	
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	12 328
VNC des immobilisations financières	2 563 150
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	75 639
Dotations amortissements dérogatoires	20 976
Dotation sur provision titres Quod Financial	200 000
Dotations amortissements exceptionnels	163 948
<b>TOTAL II</b>	<b>3 036 040</b>
<b>TOTAL I + II</b>	<b>-568 498</b>

Le poste « Produits sur exercices antérieurs » inclut un montant de 19 628 euros correspondant à un remboursement d'avance d'Ubifrance sur les contrats VIE, comptabilisé en charge à l'origine.

Le poste « Charges exceptionnelles sur opération de gestion » inclut un montant de 48 967 euros correspondant à des paiements effectués suite à des jugements prudhommaux. Ces montants étaient provisionnés en totalité.

Le poste « Dotations aux amortissements exceptionnels » de 163 948 euros correspond à l'amortissement exceptionnel des « Installations, agencements » des locaux situés au 74-80 rue Roque de Fillol à Puteaux, suite à la rénovation complète du bâtiment.

**Détail de l'opération de cession de la participation de Quod Financial**

Au 15 janvier 2008, les titres de participation de Quod Financial étaient valorisés à l'actif du bilan pour un montant de 2 563 milliers d'euros. Il était également constaté à l'ouverture de l'exercice une dépréciation de cette participation à hauteur de 2 036 milliers d'euros, ramenant ainsi la valeur de la participation à 527 milliers d'euros. Cette participation a été cédée pour un montant de 180 milliers d'euros et une moins value de 347 milliers d'euros a été constatée dans les comptes.

**NOTE 17 :       IMPOT SUR LES SOCIETES**

La société NET2S SA et ses filiales CYBER NETWORKS et PREDIXIO ont opté pour le régime de l'intégration fiscale, pour une durée de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Au titre de la convention d'intégration fiscale, la société Mère devient seule redevable de l'impôt sur les sociétés, des contributions additionnelles et de l'impôt forfaitaire annuel, dus par le groupe d'intégration fiscale.

L'économie d'impôt réalisée par le groupe qui serait liée à la prise en compte du déficit de la filiale est conservée par la société Mère, sans constituer un gain immédiat de l'exercice et est enregistrée dans un compte d'attente.

Les résultats fiscaux de l'exercice 2007/2008 des sociétés du périmètre d'intégration fiscale s'élèvent respectivement à – 723 093 euros pour NET2S SA, – 667 501 euros pour PREDIXIO et 2 106 259 euros pour CYBER NETWORKS. Le cumul de ces résultats fiscaux pour l'exercice 2007/2008, soit 715 665 euros vient s'imputer sur les déficits antérieurs reportables.

Il est à noter que les déficits fiscaux de NET2S SA (723 093 euros) et PREDIXIO (667 501 euros) s'entendent après neutralisation des abandons de créances à l'intérieur du groupe fiscal.

Le produit d'impôt sur les sociétés correspond à hauteur de 702 086 euros, au montant d'impôt dû par la société CYBER NETWORKS au titre de l'exercice 2007/2008, et comptabilisé dans les comptes de NET2S SA au titre de l'intégration fiscale.

**NOTE 18 :       ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS (groupe fiscal)**

Le principal allègement de la dette future d'impôt correspond aux déficits reportables existant à la clôture de l'exercice à hauteur de 505 milliers d'euros.

**NOTE 19 :       INTERESSEMENT**

Le montant de 497 359 euros apparaissant au compte de résultat sur la ligne « Participation et intéressement des salariés » correspond en totalité à l'intéressement.



## 5. AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

### NOTE 20 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### Engagements financiers donnés

En euros	31-mars-08	31-déc-06
Cautions de contre-garantie sur marchés Nantissement, hypothèques et sûretés réelles	107 998	
Avals, cautions et garanties données Autres engagements donnés		1 802 026
<b>TOTAL</b>	<b>107 998</b>	<b>1 802 026</b>

107 998 euros de titres ont été nantis par la société en contrepartie de la caution bancaire de 271 150 euros accordée par l'une de ses banques en faveur de la société EDISSIMMO pour les locaux situés au 74-80 rue Roque de Fillol à Puteaux, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2007 et à échéance le 30 septembre 2016.

#### Engagements financiers reçus

Plusieurs abandons de créances ont été consentis par NET2S SA à certaines de ses filiales. Ils sont assortis d'une clause de retour à meilleure fortune et se décomposent comme suit :

Année des abandons	Filiales concernées	
	NET2S SA (Belgique)	PREDIXIO
2005	810 000	460 000
2006	350 000	700 000
2007/2008	800 000	550 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 960 000</b>	<b>1 710 000</b>

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres engagements financiers hors bilan significatifs selon les normes comptables en vigueur ou qui pourraient le devenir dans le futur.

#### Engagements en matière de retraite

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

	31/03/2008	31/12/2006
Taux d'actualisation	6,10%	4,6%
Taux d'augmentation future des salaires (inflation incluse)	4%	4%
Tables de mortalité utilisées	INSEE 2001-2003	INSEE 2001-2003
Taux moyen de rotation des effectifs	13%	13%
Taux de charges sociales en cas de départs volontaires	44%	44%

Le taux moyen de rotation des effectifs est ensuite lissé par classe d'âge en fonction d'une courbe décroissante afin de tenir compte de la mobilité des plus jeunes.

Sur l'exercice 2006, dans le cadre de la loi Fillon, les calculs étaient basés sur une hypothèse de mise à la retraite des salariés à l'initiative de l'employeur entre 62 et 63 ans.

Les hypothèses actuarielles de départ à la retraite ont été modifiées afin de tenir compte de l'incidence de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2008, adoptée définitivement le 23 novembre 2007, qui a acté les mesures restrictives suivantes :

- les indemnités versées dans le cadre d'une mise à la retraite d'un salarié par son employeur (qu'il ait ou non atteint 65 ans) sont soumises une nouvelle contribution patronale avec un taux de :
  - 25% sur les indemnités versées du 11 octobre 2007 au 31 décembre 2008 ;
  - 50% au-delà, c'est-à-dire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009.
 Peu importe qu'il s'agisse d'une mise à la retraite à 65 ans ou, dans les cas où cela est encore possible jusqu'au 31 décembre 2009, entre 60 et 65 ans.
- la suppression du régime transitoire issue de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2007 et prévoyant un départ en retraite négocié de 2010 à 2014.

Le scénario de départ est donc dorénavant celui d'un départ volontaire à l'initiative du salarié, quelle que soit l'année de naissance du salarié

Au 31 mars 2008, le montant des engagements en matière de retraite s'élève à 134 196 euros, non provisionné dans les comptes.

#### ***Droit individuel à la formation (DIF)***

Dans le cadre du Droit Individuel à la Formation, institué par la loi du 4 mars 2004 (promulguée le 7 mai 2004, date de début des droits) et ratifié pour les entreprises du SYNTEC par l'accord national du 27 décembre 2004 sur la formation professionnelle, les salariés des sociétés françaises ayant au moins un mois d'ancienneté bénéficient d'un capital de temps de formation qu'ils peuvent utiliser de 20 heures minimum par an sur 6 ans au plus, plafonné à 120 heures au total.

Au 31 décembre 2007, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis non utilisés au titre du DIF par les salariés de la société s'élève à 7 772 heures.

#### ***Autres obligations contractuelles***

En milliers d'euros	Total	Paiements dus par période		
		A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Dettes à long terme				
Obligations en matière de location-financement				
Contrats de location simple	4 886	-	3 343	42
Obligations d'achat irrévocables				
Autres obligations à long terme				
<b>TOTAL</b>	<b>4 886</b>	<b>-</b>	<b>3 434</b>	<b>42</b>

La principale obligation contractuelle concerne le contrat de location simple pour les locaux de la société situés à Puteaux pour lequel celle-ci a obtenu une franchise de loyer de 18 mois.

#### ***Autres engagements***

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres engagements hors bilan significatifs selon les normes comptables en vigueur ou qui pourraient le devenir dans le futur.

**NOTE 21 : TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital au 31 mars 2008	Quote-part de capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat (bénéfice ou perte)	Dividendes encaissés par la société au cours du dernier exercice
				Brute	Nette					
<i>En milliers d'euros sauf mention expresse</i>										
<b>Renseignements détaillés concernant les filiales et participations</b>										
<i>Filiales (plus de 50 % du capital détenu) :</i>										
NET2S INC (US)	1 598	533	100	2 215	2 215			11 876	397	
NET2S LTD( UK)	0,003	3 455	100	0,1	0,1			11 503	848	
NET2S SA (Belgique)	62	- 75	100	62	-	165		1 799	30	
NET2S SL (Espagne)	100	1 320	100	100	100	2 543		15 149	852	
NET2S GmbH (Suisse)	64	- 4	100	66	66				- 1	
NET2S SA (Maroc)	26	39	100	29	29				6	
SYNTONE (Maroc)	87	- 3	100	358	252			2 196	- 6	
PREDIXIO	37	- 191	100	37	-	8		9 305	- 149	
CYBER NETWORKS	5 748	324	100	4 115	4 115	63		34 706	1 254	
NET2S INDIA	2	2	100	2	2					
<i>Filiales (moins de 50 % du capital détenu) :</i>										
ATC SERVICES (France)	50	- 100	16	7	4	100			-	

**NOTE 22 : REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS**

Les rémunérations brutes des organes d'administration et de direction se décomposent comme suit :

Catégorie	Rémunérations			
	Jetons de présence	Salaires	Avantages en nature	Total
Organes d'administration	18 000			18 000
Organes de direction		188 332	7 728	196 060
<b>Total</b>	<b>18 000</b>	<b>188 332</b>	<b>7 728</b>	<b>214 060</b>

**NOTE 23 : EFFECTIF MOYEN**

L'effectif moyen de la société se décompose de la manière suivante :

	2007/2008	2006
Cadres	236	238
Employés, techniciens, agents de maîtrise	13	16
<b>TOTAL</b>	<b>249</b>	<b>254</b>

**NOTE 24 : INFORMATIONS SUR LES RISQUES DE MARCHE****Risque de taux**

Le Groupe NET2S n'a pas d'endettement financier à ce jour. Il n'est donc pas exposé à un risque d'évolution des taux d'intérêt.

**Risque de change**

L'internationalisation des flux de la société entraîne un risque de change par l'accroissement des flux en devises. Les principaux risques de change concernent le dollar et la livre sterling. Le risque de change concerne les créances, les dettes et la trésorerie en devise.

Au 31 mars 2008, une variation de 10% de la parité euro / dollar, euro / livre sterling et euro / dirham marocain aurait une incidence de 7 milliers d'euros sur le compte de résultat comme analysée dans le tableau suivant :

En devise d'origine	USD	GBP	MAD	
Créances clients	176 493	49 310	-	
Dettes fournisseurs	- 3 228	-	-	
Prêts aux filiales	100 000		2 716 416	
Emprunts aux filiales	- 858 855	-		
<b>Position nette de change</b>	<b>- 585 590</b>	<b>49 310</b>	<b>2 716 416</b>	
<b>Couverture de change</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>Position nette de change après couverture</b>	<b>- 585 590</b>	<b>49 310</b>	<b>2 716 416</b>	
<b>Taux de change au 31/03/08</b>	<b>0,632</b>	<b>1,257</b>	<b>0,087</b>	
<b>Montant convertis en euros au 31/03/08</b>	<b>- 370 345</b>	<b>61 962</b>	<b>237 071</b>	
<b>Incidence variation du taux de change de + 10%</b>	<b>- 37 035</b>	<b>6 196</b>	<b>23 707</b>	<b>- 7 131</b>

Il n'existe pas chez NET2S SA de politique de couverture de change.

**Risque actions**

Les valeurs mobilières de placement détenues par le Groupe sont exclusivement constituées de SICAV monétaires. Le risque lié à l'évolution des marchés financiers est de ce fait limité.

**NOTE 25 : Information sur la société consolidante**

Les comptes de NET2S SA et de ses filiales sont intégrés dans les comptes consolidés de la société BT Group Plc. domiciliée au Royaume-Uni au 81 Newgate Street, London, EC1A 7AJ.

**NOTE 26 : EVENEMENTS POSTERIEURS**

Néant.

# XIX RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

---

**Exercice de quinze mois clos le 31 mars 2008**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

1. En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## **1. Avec la société Quod Financial**

### **1.1. Contrat de cession de la participation de 17,4 % détenue dans la société Quod Financial**

#### *Personnes concernées*

M. Bernard Razaghi, administrateur de votre société.

MM. Pascal Petit et Ali Pichvai, administrateurs de votre société jusqu'au 15 janvier 2008.

#### *Nature et objet*

Le conseil d'administration du 11 décembre 2007 a autorisé le contrat de cession ("Share Purchase Agreement") signé le 10 janvier 2008 prévoyant la cession de la participation de 17,4 % que votre société détenait dans la société Quod Financial à MM. Bernard Razaghi et Ali Pichvai.

#### *Modalités*

Compte tenu du prix de cession de 180 K€ et de la valeur nette de cette participation au 31 décembre 2006 qui s'élevait à 527 K€, une moins-value de cession d'un montant de 347 K€ a été comptabilisée dans les comptes de l'exercice de quinze mois clos le 31 mars 2008.

### **1.2. Contrat de cession de la marque Quod Financial au profit de la société Quod Financial**

#### *Personnes concernées*

M. Bernard Razaghi, administrateur de votre société.

MM. Pascal Petit et Ali Pichvai, administrateurs de votre société jusqu'au 15 janvier 2008.

### *Nature et objet*

Dans le cadre de la cession par votre société de la participation détenue dans la société Quod Financial, le conseil d'administration du 11 décembre 2007 a autorisé la cession de la marque Quod Financial au profit de la société Quod Financial.

### *Modalités*

Le montant du prix de cession, comptabilisé en produits dans les comptes de l'exercice de quinze mois clos le 31 mars 2008, s'élève à 20 000 €.

## **2. Avec la société NET2S S.A. (Belgique)**

### *Personnes concernées*

M. Bernard Razaghi, administrateur de votre société.  
M. Pascal Petit, administrateur de votre société jusqu'au 15 janvier 2008.  
M. Christophe Canonne, directeur général délégué de votre société jusqu'au 26 mars 2008.

### *Nature et objet*

Une convention d'abandon de créances au profit de la société Net2S S.A. (Belgique) a été autorisée par votre conseil d'administration du 11 janvier 2008 afin de rétablir la situation financière de cette filiale.

Cet abandon de créances est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune qui s'appliquera dès lors :

- d'une part, que la filiale réalisera un résultat net bénéficiaire et que le montant des capitaux propres inscrits au bilan sera supérieur à celui du capital social ou en cas de liquidation, dès que la société Net2S S.A. (Belgique) fera ressortir un boni de liquidation ;
- d'autre part, que la filiale disposera de la trésorerie suffisante pour procéder au remboursement de la créance, sans que son activité commerciale soit menacée ;
- et enfin, que le remboursement total n'aura pas pour conséquence de rendre le montant des capitaux propres de la filiale inférieur à celui du capital social.

Seule la réunion cumulative de ces trois conditions permettra au créancier de considérer sa créance acquise et d'en demander le remboursement au débiteur.

### *Modalités*

Au titre de cet abandon de créances, votre société a comptabilisé une charge financière de 800 K€ dans les comptes de l'exercice de quinze mois clos le 31 mars 2008.

## **3. Avec la société Predixio**

### *Personne concernée*

M. Bernard Razaghi, administrateur de votre société.

### *Nature et objet*

Une convention d'abandon de créances au profit de la société Predixio a été autorisée par votre conseil d'administration du 11 janvier 2008 afin de rétablir la situation financière de cette filiale.

Cet abandon de créances est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune qui s'appliquera dès lors :

- d'une part, que la filiale réalisera un résultat net bénéficiaire et que le montant des capitaux propres inscrits au bilan sera supérieur à celui du capital social ou en cas de liquidation, dès que la société Predixio fera ressortir un boni de liquidation ;
- d'autre part, que la filiale disposera de la trésorerie suffisante pour procéder au remboursement de sa créance, sans que son activité commerciale soit menacée ;
- et enfin, que le remboursement total n'aura pas pour conséquence de rendre le montant des capitaux propres de la filiale inférieur à celui du capital social.

Seule la réunion cumulative de ces trois conditions permettra au créancier de considérer sa créance acquise et d'en demander le remboursement au débiteur.

### *Modalités*

Au titre de cet abandon de créances, votre société a comptabilisé une charge financière de 550 K€ dans les comptes de l'exercice de quinze mois clos le 31 mars 2008.

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

## **1. Avec toutes les sociétés du Groupe**

### **1.1 Accord de répartition des coûts (ARC)**

#### *Nature et objet*

Un accord de répartition des coûts (ARC) a été conclu entre votre société et ses filiales.

Il prévoit la refacturation de prestations de services engagées par votre société pour le compte de ses filiales en fonction de clés de répartition (chiffre d'affaires et temps passé). Ces prestations de services comprennent principalement des frais de la direction générale et des services comptable, juridique et informatique.

#### *Modalités*

Au titre de cet accord, votre société a facturé à ses filiales un montant de 761 K€ au cours de l'exercice de quinze mois clos le 31 mars 2008 réparti comme suit (en milliers euros) :

NET2S INC.	105
NET2S LTD	117
NET2S S.A. (BELGIQUE)	20
NET2S SL	133
SYNTONE	7
PREDIXIO	64
CYBER NETWORKS	315

### **1.2 Prestations de services croisées**

#### *Nature et objet*

Des conventions de facturation de prestations de services croisées ont été conclues entre votre société et ses filiales.

Ces conventions incluent la facturation de prestations de services effectuées par des consultants d'une des sociétés au profit d'une autre et les frais afférents, ainsi que la facturation par votre société de dépenses informatiques, de mise à disposition de personnel et de frais divers.

### Modalités

A ce titre, les montants suivants ont été facturés au titre de l'exercice de quinze mois clos le 31 mars 2008 (en milliers d'euros) :

	<b>Prestations de services</b>	<b>Dépenses informatiques, mise à disposition du personnel et frais divers</b>
<b>PRODUITS</b>		
- NE2S INC.	-	172
- NET2S LTD	303	191
- NET2S S.A. (BELGIQUE)	150	300
- NET2S SL	-	200
- PREDIXIO	286	473
- SYNTONE	-	74
- QUOD FINANCIAL	33	19
- CYBER NETWORKS	360	727
<b>TOTAL</b>	<b>1 132</b>	<b>2 156</b>
<b>CHARGES</b>		
- NET2S LTD	-	20
- NET2S S.A. (BELGIQUE)	161	2
- PREDIXIO	2 255	13
- SYNTONE	85	87
- QUOD FINANCIAL	-	-
- CYBER NETWORKS	882	99
<b>TOTAL</b>	<b>3 383</b>	<b>221</b>

## 2. Avec la société Cyber Networks

### Nature et objet

Une convention de domiciliation a été signée avec la société Cyber Networks afin de domicilier cette société dans les locaux de votre société, situés au 74-80, rue Roque de Fillol à Puteaux (92).

### Modalités

Cette domiciliation est conclue à titre gratuit.

## 3. Avec la société Predixio

### Nature et objet

Une convention de domiciliation a été signée avec la société Predixio afin de domicilier cette société dans les locaux de votre société, situés au 74-80 rue Roque de Fillol à Puteaux (92).

### Modalités

Cette domiciliation est conclue à titre gratuit.



#### **4. Avec la société Quod Financial**

##### *Nature et objet*

Une convention a été conclue avec la société Quod Financial prévoyant la domiciliation de son siège social dans les locaux de votre société, situés au 74-80 rue Roque de Fillol à Puteaux (92).

##### *Modalités*

Cette domiciliation est conclue à titre gratuit.

#### **5. Avec la société ATC Services**

##### *Nature et objet*

Une convention de prêt a été signée avec la société ATC Services. Le montant du prêt s'élève à 100 K€ et était remboursable à compter du 1<sup>er</sup> juin 2006 par tranches semestrielles successives de 50 K€ chacune.

##### *Modalités*

Compte tenu des difficultés financières de la société ATC Services, aucune échéance n'a été remboursée. Aucun intérêt n'a été facturé au titre de l'exercice de quinze mois clos le 31 mars 2008.

2. Nous vous présentons également notre rapport sur les conventions et engagements soumis aux dispositions de l'article L. 225-42 du Code de commerce.

En application de l'article L. 823-12 de ce code, nous vous signalons que ces conventions et engagements n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer, outre les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions et engagements, les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

#### **1. Avec la société Quod Financial**

##### **1.1 Contrat de prestations de services informatiques**

##### *Personnes concernées*

M. Bernard Razaghi, administrateur de votre société.

MM. Pascal Petit et Ali Pichvai, administrateurs de votre société jusqu'au 15 janvier 2008.

##### *Nature et objet*

Un contrat de prestations de services informatiques a été conclu entre votre société et la société Quod Financial le 4 avril 2007. Il prévoit la facturation de prestations de services informatiques à la société Quod Financial sur la base du coût journalier suivant :

- 297 € hors taxes du 16 avril au 31 décembre 2007 ;
- 480 € hors taxes du 1er janvier au 30 juin 2008.

##### *Modalités*

Le montant comptabilisé à ce titre dans les produits de l'exercice de quinze mois clos le 31 mars 2008 s'élève à 112 K€.

##### **1.2 Contrat d'hébergement informatique**

##### *Personnes concernées*

M. Bernard Razaghi, administrateur de votre société.

MM. Pascal Petit et Ali Pichvai, administrateurs de votre société jusqu'au 15 janvier 2008.

#### *Nature et objet*

Un contrat d'hébergement informatique a été conclu en date du 3 janvier 2008 entre votre société et la société Quod Financial pour un montant mensuel de 2,4 K€. Ce contrat, d'une durée de un mois, est renouvelable pour la même durée par tacite reconduction.

#### *Modalités*

Aucun produit n'a été comptabilisé à ce titre dans les comptes de l'exercice de quinze mois clos le 31 mars 2008.

### **2. Avec la société CG Conseil**

#### *Personne concernée*

M. Guy Courtois, administrateur de votre société jusqu'au 15 janvier 2008.

#### *Nature, objet et modalités*

Votre société a comptabilisé dans ses charges de l'exercice de quinze mois clos le 31 mars 2008 un montant de 9 K€ au titre de prestations de services rendus par M. Guy Courtois.

En raison d'une omission de votre conseil d'administration, les conventions et engagements ci-dessus n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable prévue à l'article L. 225-38 du Code de commerce.

### **3. Avec la société BT France**

#### *Personne concernée*

M. Olivier Huart, administrateur de votre société à compter du 15 janvier 2008.

#### *Nature et objet*

Une convention de groupe dite de "management fees" a été conclue entre votre société et la société BT France. Elle prévoit la refacturation à votre société de prestations de services engagées par BT France pour son compte. Ces prestations de services comprennent des prestations d'assistance générale et, en tant que de besoin, une assistance particulière des services de BT France. Les coûts, correspondant aux frais de personnel de BT France intervenant pour l'exécution des services fournis auxquels s'ajoute une marge de 8%, sont répartis entre les sociétés BT France, BT IC et votre société au prorata du chiffre d'affaires annuel. La convention est conclue pour une durée indéterminée qui débute le 16 janvier 2008.

#### *Modalités*

Votre société a comptabilisé au titre de cette convention une charge d'un montant de 165 K€ au cours de l'exercice de quinze mois clos le 31 mars 2008.

Nous vous précisons que, lors de sa réunion du 26 mars 2008, votre conseil d'administration a décidé d'autoriser a posteriori cette convention.

Courdimanche et Paris - La Défense, le 25 juillet 2008

## XX.1 COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### XX.1.1 COMPOSITION

Le Conseil d'Administration était, jusqu'au 15 janvier 2008, composé des trois fondateurs historiques de la Société et d'un administrateur indépendant :

- Bernard Razaghi, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général ;
- Ali Pichvai, Directeur Général Délégué et responsable de la filiale NET2S Inc. ;
- Pascal Petit, Directeur Général Délégué et responsable de la filiale NET2S Ltd ;
- Guy Courtois, Administrateur indépendant.

L'administrateur indépendant répond aux critères du rapport Bouton quant à la prévention des risques de conflits d'intérêts.

Le tableau joint permet de connaître, pour chacun d'entre eux, la date de première nomination en tant qu'administrateur ainsi que la date d'échéance de leur mandat.

Nom et Prénom Age	Date de dernière nomination	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans la société	Fonction principale exercée en dehors de la société	Autres mandats et fonctions exercés dans toute autre société
<b>Bernard RAZAGHI</b> 42 ans Fondateur	30 juin 2005	AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007	<b>Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de NET2S SA.</b>	Néant	Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de QUOD FINANCIAL, Administrateur de NET2S Ltd, Administrateur Délégué de NET2S SA en Belgique, Gérant de NET2S GmbH, Gérant de NET2S S.L., Président de NET2S au Maroc, Président de CYBER NETWORKS, Représentant de NET2S & Président de PREDIXIO. Gérant de SYNTONE
<b>Ali PICHVAI</b> 41 ans Fondateur	30 juin 2005	AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007	<b>Administrateur Directeur Général Délégué de NET2S SA.</b>	Néant	Administrateur et Directeur Général Délégué de QUOD FINANCIAL, Président de NET2S Inc., Secrétaire du Conseil d'Administration de NET2S Ltd.
<b>Pascal PETIT</b> 37 ans Fondateur	30 juin 2005	AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007	<b>Administrateur Directeur Général Délégué de NET2S SA, en charge de la veille concurrentielle et des systèmes d'information</b>	Néant	Administrateur et Directeur Général Délégué de QUOD FINANCIAL, Administrateur de NET2S GmbH en Suisse, Administrateur de NET2S SA au Maroc, Administrateur de NET2S SA en Belgique.
<b>Guy COURTOIS</b> 58 ans	30 juin 2005	AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007	<b>Administrateur de NET2S SA.</b>	Néant	Gérant de la SARL STAR IMMO.

A compter du 15 janvier 2008 le Conseil d'Administration est composé de :

- Olivier Huart, Président du Conseil d'Administration ;
- Franck Cormier, Administrateur et Directeur Général ;
- Bruno de Saint Chamas, Administrateur ;
- Bernard Razaghi, Administrateur.

Les autres administrateurs ont démissionné de leurs fonctions.

Le tableau joint permet de connaître, pour chacun d'entre eux, la date de première nomination en tant qu'administrateur ainsi que la date d'échéance de leur mandat.

<b>Nom et Prénom Age</b>	<b>Date de dernière nomination</b>	<b>Date d'échéance du mandat</b>	<b>Fonction principale exercée dans la société</b>	<b>Fonction principale exercée en dehors de la société</b>	<b>Autres mandats et fonctions exercés dans toute autre société</b>
<b>Bernard RAZAGHI</b>  42 ans  Fondateur	30 juin 2005	AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007	<b>Administrateur</b>	Néant	Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de QUOD FINANCIAL,
<b>Olivier HUART</b>  44 ans	15 janvier 2008	AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007	<b>Administrateur Président du conseil d'Administration</b>	Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de BT France	Président de CYBER NETWORKS, Président de PREDIXIO. Président de BT Infrastructure Critique
<b>Franck CORMIER</b>  43 ans	15 janvier 2008	AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007	<b>Administrateur Directeur Général de NET2S SA</b>	Néant	Directeur Général Délégué aux Opérations de BT France. Directeur Général de BT Infrastructure Critique
<b>Bruno DE SAINT CHAMAS</b>  53 ans	15 janvier 2008	AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007	<b>Administrateur</b>	Néant	Néant.

Le Président atteste qu'aucun des membres des organes d'administration et de direction de la Société :

- n'a fait l'objet de condamnation pour fraude ;
- n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- n'a fait l'objet d'aucune incrimination ou sanction publique prononcée à son encontre ;
- n'est empêché par un Tribunal d'exercer sa qualité de membre d'un organe d'administration et de direction.

Le Président atteste également l'absence de conflit d'intérêt entre les devoirs de chacun des membres des organes d'administration et de direction à l'égard de NET2S et leurs intérêts privés ou autres.

## XX.2 COMITE DE DIRECTION

La direction du Groupe jusqu'au 15 janvier 2008 était dotée d'un comité de Direction composé de 9 membres :

Bernard Razaghi	Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de NET2S SA
Ali Pichvai	Directeur Général Délégué
Pascal Petit	Directeur Général Délégué en charge de la veille concurrentielle et des systèmes d'information
Christophe Canonne	Directeur Général de Cyber Networks
Gilles Bismuth	Directeur Général en charge des opérations France et Espagne
Frédéric Ponzo	Directeur Général en charge des opérations au Royaume-Uni
Felipe Zarate	Directeur Général en charge des opérations aux Etats-Unis
Ignacio Vazquez	Directeur Général en charge des opérations en Espagne
Izzet Bensoussan	VP Business Development (Etats-Unis)

Placé sous le contrôle du Conseil d'Administration, ce comité l'assistait dans la définition et la mise en œuvre de la stratégie industrielle du Groupe.

Depuis le 15 janvier 2008, la direction du Groupe est composée de Olivier Huart, Président de NET2S et Franck Cormier, Directeur Général.

## XX.3 INTERETS DES DIRIGEANTS

### (i) Rémunérations des mandataires sociaux et programmes d'options de souscription et d'achat d'actions

Les rémunérations brutes et avantages de toute nature versés à chaque mandataire social au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008, par la société et les sociétés contrôlées, sont les suivants (en euros) :

Nom	Prénom	Fonction	Rémunérations versées sur l'exercice 2007/08 aux mandataires sociaux				2006	
			Fixe	Variable	Jetons de présence	Avantages en nature	Total	Total
RAZAGHI-ASL	BERNARD	Président Directeur Général	16 166	156 000		3 901	176 067	66 349
PICHVAI	ALI	DGD et administrateur					0	84 263
PETIT	PASCAL	DGD et administrateur	16 166			3 827	19 994	57 975
CANONNE	CHRISTOPHE	Directeur Général Délégué	150 000	132 000		4 103	286 103	131 803
COURTOIS	GUY	Administrateur			18 000		18 000	18 000
<b>Total</b>			<b>182 332</b>	<b>288 000</b>	<b>18 000</b>	<b>11 831</b>	<b>500 164</b>	<b>358 391</b>

Le conseil d'administration du 23 mars 2007, a décidé de fixer la rémunération annuelle fixe du Président (Bernard Razaghi) et d'un des directeurs généraux délégués (Pascal Petit) à 15 360 euros.

Par ailleurs, il a autorisé un système de rémunération variable pour, Bernard Razaghi, le Président Directeur Général fonction des performances du Groupe sur l'exercice 2007 et Pascal Petit, un des directeurs généraux délégués.

La rémunération variable de Bernard Razaghi est calculée comme suit (sur une base de 12 mois) :

- une première rémunération variable V1 d'un montant brut de 100 000 euros si le chiffre d'affaires enregistré par le Groupe pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2007 atteint 88 millions d'euros ;
- une seconde rémunération variable V2 d'un montant brut de 50 000 euros si le résultat opérationnel courant (par rapport au chiffre d'affaires) du Groupe est compris en 2,5 et 5% ;
- une troisième rémunération variable V3 d'un montant de 55 000 euros si le résultat opérationnel courant (par rapport au chiffre d'affaires) du Groupe dépasse les 5%.

La rémunération variable de Pascal Petit est fonction de l'atteinte de l'objectif correspondant à la modernisation du Service Informatique et est fixée à 35 000 euros.

Les rémunérations variables comptabilisées à ce titre dans les charges de l'exercice clos le 31 mars 2008 s'élèvent à :

- 35 000 euros pour Pascal Petit, provisionnés mais non versés au 31 mars 2008 ;
- 150 000 euros pour Bernard Razaghi, dont 86 000 euros versés sur l'exercice 2007/08.

Bernard Razaghi a également perçu sur l'exercice 2007/08 un montant de 70 000 euros au titre de sa rémunération variable relative à l'exercice 2006.

Le conseil d'administration du 31 août 2007 a attribué à Mr Christophe Canonne 10 000 actions gratuites. BT Group Plc a signé un accord avec Mr Christophe Canonne pour assurer, à la fin de la période d'indisponibilité fiscale soit en août 2011, la liquidité des actions gratuites sus mentionnées.

Il n'existe pas d'autres avantages, ni aucun engagement pris en faveur des mandataires sociaux en matière de prise, changement ou cessation de leurs fonctions.

Le montant des jetons de présence versé au cours de l'exercice 2007/2008 est de 18 000 euros.

### (ii) Actifs appartenant directement ou indirectement à des dirigeants

Néant.

### (iii) Répartition du capital et des droits de vote

Se reporter au § XVI.2.2

### (iv) Prêts et garanties accordés

Néant.

## XX.4 SCHEMA D'INTERESSEMENT DU PERSONNEL

Options de souscription d'actions consenties à chaque mandataire social et options levées par ces derniers	Nombre d'options attribuées/d'actions souscrites	Prix	Dates d'échéance
Options consenties durant l'exercice à chaque mandataire social par la société et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options			
Options levées durant l'exercice par chaque mandataire social			

Attribution et exercice des options de souscription d'actions aux salariés non madataires sociaux attributaires	Nombre d'options attribuées/d'actions souscrites	Prix moyen pondéré	Dates d'échéance/de levée
Options consenties, durant l'exercice, par la société et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de la société et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé.	70 103	3,52 Euros	30 08 2015
Options détenues sur la société et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de la société et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi souscrites est le plus élevé.	172 149	2,18 Euros	13 07 2007, 24 08 2007, 28 08 2007, 19 10 2007, 23 10 2007, 20 11 2007, 03 12 2007, 13 12 2007, 14 12 2007, 17 12 2007, 18 12 2007, 19 12 2007

## XX.5 RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

**Article L 225-37 du Code de commerce (art 117 de la Loi de Sécurité Financière)  
au titre de l'exercice clos le 31 mars 2008**

*Rappel des obligations légales et du contexte de mise en œuvre de la loi*

Conformément aux dispositions de l'article 117 de cette loi, codifié dans le Code de commerce à l'article L 225-37, l'objet de ce rapport est de rendre compte :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration (première partie)
- des éventuelles limitations que le conseil apporte aux pouvoirs du directeur général (deuxième partie)
- ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société (troisième partie)



## **1<sup>ère</sup> partie : Gouvernement d'entreprise et fonctionnement du Conseil d'Administration**

### **1.1 Référence à un code de gouvernement d'entreprise**

La société ne se réfère pas à un code de gouvernement d'entreprise élaboré par les organisations représentatives. Celle-ci a en effet considéré que compte tenu de sa taille et de la prise de contrôle du Groupe par BT Plc à partir du 15 janvier 2008, les règles de gouvernement d'entreprise décrites dans le présent rapport sont adéquates.

Depuis le 15 janvier 2008, le conseil d'administration ne compte plus d'administrateur indépendant.

Composition du Conseil d'Administration

Le 15 janvier 2008, BT a réalisé l'acquisition auprès des quatre actionnaires fondateurs de NET2S d'un bloc représentant 68,6% du capital de NET2S SA. Ceci s'est traduit le jour même par la nomination de nouveaux administrateurs.

Jusqu'au 15 janvier 2008, le Conseil d'Administration était composé des trois fondateurs historiques de la société et d'un administrateur indépendant :

- Bernard Razaghi, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général ;
- Ali Pichvai, Directeur Général Délégué ;
- Pascal Petit, Directeur Général Délégué ;
- Guy Courtois, Administrateur indépendant.

Si les trois premiers administrateurs étaient investis de fonctions de Direction au sein de la société, en revanche, aucun ne disposait d'un contrat de travail.

Le Règlement Intérieur prévoit que le Conseil doit être composé pour un tiers d'administrateurs indépendants.

M. Guy Courtois, nommé lors de l'Assemblée Générale du 30 juin 2005, était le seul administrateur indépendant. Il n'entretenait aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement.

Les statuts prévoient un nombre maximum de 18 administrateurs. Les administrateurs sont nommés pour une durée de 3 ans.

A compter du 15 janvier 2008, le Conseil d'Administration est composé de quatre administrateurs :

- Olivier Huart, Président du Conseil d'Administration et administrateur ;
- Franck Cormier, Directeur Général et administrateur ;
- Bernard Razaghi, administrateur ;
- Bruno de Saint Chamas, administrateur.

Aucun des administrateurs ne bénéficie d'un contrat de travail.

L'ensemble des mandats d'administrateurs arrive à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Les mandats exercés par les administrateurs dans d'autres sociétés sont détaillés dans le rapport de gestion.

### **1.2 Fonctionnement du Conseil d'Administration**

#### **1.2.1 Rémunération des administrateurs**

Jusqu'au 15 janvier 2008, les administrateurs qui étaient aussi les fondateurs historiques de la société ne percevaient pas de jetons de présence. La rémunération qu'ils percevaient au titre de leur mandat social, décidée par le Conseil d'Administration, comprenait une partie fixe et une partie variable, fonction des performances de l'entreprise, dont les modalités sont décrites dans le rapport de gestion.

Le montant des jetons de présence proposé par le Conseil d'Administration pour la rémunération des administrateurs indépendants, qui a été approuvé par l'Assemblée Générale du 29 juin 2007, est de 18 000 euros.

Ces 18 000 euros ont été perçus par Mr Guy Courtois au titre de l'exercice 2007/2008.

Le montant des jetons de présence proposé à l'Assemblée Générale du 29 septembre 2008 est nul.

Aucun des administrateurs n'a été ou ne sera bénéficiaire d'attribution d'options de souscription d'actions ou d'actions gratuites.

### 1.2.2 Principes et règles de détermination des rémunérations de toutes natures accordées aux mandataires sociaux

Les principes et règles de détermination des rémunérations de toutes natures accordées aux mandataires sociaux étaient jusqu'au 15 janvier 2008 les suivants :

- une rémunération fixe ;
- une rémunération variable fonction des performances du Groupe. Les éléments pris en considération pour la fixation des objectifs sont le taux de croissance du chiffre d'affaires du Groupe d'un exercice sur l'autre et le niveau du résultat opérationnel courant consolidé des activités conseil et intégration par rapport au chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

A compter du 15 janvier 2008, le directeur général et le président du conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat. Par ailleurs, aucun jeton de présence n'a été attribué aux administrateurs nommés depuis le 15 janvier 2008.

### 1.2.3 Procédures de réunion

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au moins quatre fois par an.

Au titre de l'exercice 2007/2008, il s'est réuni dix fois. Le taux de présence des administrateurs a été de 85%

Différents thèmes ont été abordés lors des réunions du conseil d'administration.

### 1.2.4 Informations du Conseil d'Administration

Chaque administrateur reçoit les informations nécessaires à sa prise de décision en fonction de l'ordre du jour de la réunion. Il peut également demander toute information complémentaire nécessaire à l'accomplissement de sa mission, et peut se faire communiquer tous les éléments qu'il estime utiles. Chaque administrateur peut bénéficier d'une formation complémentaire sur les spécificités de l'entreprise, ses métiers et son secteur d'activité.

### 1.2.5 Relations du Conseil avec les tiers

Le Conseil d'Administration veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés. Des communiqués de presse sont diffusés par la société pour informer les acteurs du marché de tous les événements clés qui concernent le Groupe NET2S.

### 1.2.6 Performance

Aucune limite de renouvellement des mandats n'est prévue, les administrateurs étant toujours rééligibles.

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration prévoit que ce dernier examine au moins une fois par an son fonctionnement et met en œuvre une évaluation formalisée tous les trois ans. Les actionnaires sont informés chaque année dans le rapport annuel de cette évaluation et des suites apportées.

Cependant, à ce jour, aucune évaluation formalisée n'a été effectuée.

Il n'existe pas actuellement de comités spécialisés constitués au sein du Conseil d'Administration.

## **2<sup>ème</sup> partie : Limitations des pouvoirs du Directeur Général**

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans la limite de l'objet social. Conformément à la loi, le Conseil d'Administration peut, dans la limite d'un montant total qu'il fixe, autoriser le Directeur Général à donner des cautions, avals et garanties au nom de la société. Cette autorisation peut également fixer, par engagement, un montant au-delà duquel la caution, l'aval ou la garantie de la société ne peut être donné. Lorsqu'un engagement dépasse l'un ou l'autre des montants ainsi fixés, l'autorisation du Conseil d'Administration est requise dans chaque cas.

### **3<sup>ème</sup> partie : Modalités de participation des actionnaires aux Assemblées Générales**

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en assemblées générales, qui sont qualifiées d'ordinaires ou d'extraordinaires, selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Dans tous les cas, les délibérations des assemblées obligent tous les actionnaires, même absents, dissidents ou incapables.

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées par le conseil d'administration ou, à défaut, par les commissaires aux comptes ou toute personne habilitée par les dispositions du code du commerce. Elles délibèrent dans les conditions prévues par ledit code. Les réunions ont lieu soit au siège social, soit dans un autre lieu précisé dans l'avis de convocation, y compris à l'étranger.

Les différentes modalités de participation des actionnaires aux Assemblées Générales sont décrites dans les statuts de la société (articles 23 à 30).

### **4<sup>ème</sup> partie : Informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique**

Les informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont mentionnées, le cas échéant, dans le rapport de gestion.

### **5<sup>ème</sup> partie : Procédures de contrôle interne**

#### **3.1 Principes d'analyse**

##### **3.1.1 Définition du contrôle interne**

Conformément aux recommandations de place, le référentiel COSO (The Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission) est retenu par NET2S.

Selon le COSO, « le contrôle interne est un processus mis en œuvre par le Conseil d'Administration, les dirigeants et le personnel d'une organisation et destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la réalisation et l'optimisation des opérations ;
- la fiabilité des informations financières ;
- la conformité aux lois et aux règlements en vigueur ».

##### **3.1.2 Objectifs en matière de procédures de contrôle interne**

Les procédures de contrôle interne ont pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

##### **3.1.3 Limites inhérentes au contrôle interne**

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

## **3.2 Environnement de contrôle**

### **3.2.1 Organisation générale**

NET2S est un Groupe international dont NET2S SA est la société mère. Elle compte dix filiales, dont huit implantées à l'international. L'ensemble de ces filiales sont détenues à 100%. Trois de ces filiales sont en sommeil. Les 17,4% du capital de la société Quod Financial détenus depuis le 30 septembre 2006 ont été cédés le 15 janvier 2008 concomitamment à l'achat par BT du bloc majoritaire d'actions NET2S.

Pour s'assurer de la maîtrise des activités opérationnelles, des actes de gestion et de l'atteinte des objectifs, ainsi que des activités de contrôle au sein du Groupe, les dirigeants tendent à harmoniser les règles de fonctionnement des différentes filiales. Ceci s'applique également aux activités de contrôle interne et se traduit par l'harmonisation progressive de l'organisation, des systèmes d'information et des processus. Celle-ci est facilitée par le fait que l'activité des filiales est relativement proche de celle de la société mère, NET2S SA.

Compte tenu des contraintes existantes, notamment en termes de taille des filiales, de ressources humaines disponibles et de réglementation propre à chaque pays, la société a mis en place une organisation favorable au développement d'une culture du contrôle interne. Cette organisation est basée sur les facteurs clés suivants :

- une organisation par Business Units, par métiers clients et par types d'offres ;
- un système d'information centralisé permettant le pilotage de l'activité du Groupe ;
- le rétrécissement des niveaux hiérarchiques afin d'optimiser les processus de décisions ;
- une taille relativement modeste permettant de fluidifier la circulation de l'information entre les différents services et les entités.

### **3.2.2 Les acteurs du contrôle interne**

#### **Acteurs internes à la société**

##### *Le Conseil d'Administration*

Le Conseil d'Administration est responsable de la politique de la société en matière d'évaluation des risques, de mise en place d'un système de contrôle interne adapté à la maîtrise de ces risques et de suivi de son efficacité. Cette politique correspond à des contrôles et des procédures de gestion financières, de suivi opérationnel et de conformité aux lois.

##### *La Direction Générale opérationnelle*

Elle supervise les processus commerciaux et le pilotage des projets.

Son rôle est de contrôler la mise en œuvre des procédures qui permettent d'assurer :

- la qualité du processus commercial : identification des opportunités commerciales, réactivité, évaluation de l'intérêt économique, négociation/contractualisation et suivi de la rentabilité ;
- la qualité du pilotage des projets : évaluation de la faisabilité technique, gestion et encadrement des équipes, conformité avec les cahiers des charges, suivi de la satisfaction client.

##### *Le « Resource Management »*

Il veille à l'adéquation entre les besoins et les compétences effectivement disponibles en termes de ressources humaines. Pour cela, il fournit aux directions opérationnelles les outils et informations nécessaires à la gestion des ressources.

Il gère les carrières afin de mettre en adéquation les besoins opérationnels et les attentes des collaborateurs.

Dans ce cadre il est notamment en charge de la formation et de la mise en place des procédures.

##### *Le Recrutement*

Il identifie les besoins auprès de chaque fonction de l'entreprise et structure le processus de recrutement pour satisfaire aux exigences de NET2S fondées sur l'excellence des collaborateurs recrutés.

### *La Direction Administrative et Financière*

Elle assume la mise en œuvre de la politique de contrôle interne en :

- établissant le mode opératoire du système de contrôle interne ;
- réunissant les responsables des principales fonctions et des principales entités de la société afin de passer en revue les responsabilités et la façon dont le contrôle interne doit être organisé au niveau des différentes activités.

Sont rattachés à la Direction Administrative et Financière les services suivants :

- la comptabilité, notamment en charge de l'administration des ventes ;
- le contrôle de gestion ;
- le credit management ;
- la gestion du personnel et la paie ;
- le service juridique.

Le rôle et le fonctionnement des cinq premiers services sont détaillés dans la partie 3.4.

### *Le service juridique*

Son rôle est de prévenir les risques contractuels (contrats de travail et contrats commerciaux). Les procédures de circulation de l'information prévoient la centralisation de l'ensemble des contrats. Le service juridique gère et anticipe les risques de litige par une revue régulière des contrats et une veille juridique. En revanche, la gestion des litiges avérés est sous-traitée à des experts externes.

### *Le Knowledge Management (gestion du savoir)*

Le knowledge manager met en place les processus et les outils qui permettent de capitaliser les compétences et savoir-faire, tant en terme de moyens techniques que de moyens humains, de façon à promouvoir les axes d'excellence au sein du Groupe. Son périmètre d'action s'étend à l'ensemble des fonctions de l'entreprise.

### *Les autres membres du personnel*

Enfin, dans une certaine mesure, le contrôle interne relève de la responsabilité de tous les membres du personnel. Ils sont donc sensibilisés et impliqués à tous les niveaux dans les procédures de contrôle interne.

## **Acteurs externes à la société**

### *Autorité des Marchés Financiers (AMF)*

Elle vérifie que la société publie, en temps et en heure, une information complète et de qualité, délivrée de manière équitable à l'ensemble des acteurs. En outre, elle peut être saisie de toute question concernant les comptes.

### *Sous-traitance auprès d'expert*

Pour sécuriser certains de ses processus, NET2S a recours à des experts externes.

### *Expertise comptable*

Un cabinet d'expertise comptable assiste périodiquement la société sur les problématiques techniques tant comptables que fiscales.

### *Avocats*

NET2S fait appel à des cabinets d'avocats pour la gestion des litiges et la mise en œuvre des procédures judiciaires. Les affaires relevant du droit social et le secrétariat juridique sont confiés à des cabinets spécialisés. La société fait également ponctuellement appel à des spécialistes pour la revue juridique des rapprochements et des acquisitions complexes.

#### *Etablissement de la paie*

Au sein de NET2S SA, Cyber Networks, Predixio et NET2S Inc, une partie de l'élaboration de la paie est sous-traitée à la société ADP-GSI qui fournit notamment le logiciel (Hypervision) et les services associés de saisie et traitement des éléments de paie. NET2S bénéficie ainsi de l'expertise d'ADP-GSI en matière de veille de la réglementation sociale.

Au sein des autres entités du Groupe, l'élaboration de la paie est également sous-traitée à d'autres prestataires experts.

### 3.2.3 Organisation des procédures de contrôle interne

#### **Architecture du système de contrôle interne**

Le système de contrôle interne chez NET2S est principalement basé sur :

- l'existence de progiciels de gestion intégrés (ERP, CRM), clé de voûte de l'organisation et du contrôle interne ;
- l'existence d'un manuel de procédures internes ;
- l'existence d'un règlement intérieur, d'une charte utilisateur précisant notamment l'usage des ressources informatiques et des services Internet et d'un code d'éthique informel partagé par l'ensemble du personnel ;
- le suivi des performances de chaque unité opérationnelle à travers l'analyse du reporting mensuel ;
- la centralisation de l'ensemble des procédures, notamment comptables et financières ;
- le respect du principe de séparation des tâches entre les fonctions d'autorisation, de contrôle, d'enregistrement et de paiement ;
- l'instauration de procédures de supervision et de délégation afin de permettre une répartition des tâches et des responsabilités.

#### *Le système d'information*

L'amélioration du système d'information afin d'optimiser, fluidifier et sécuriser les processus opérationnels, de contrôles et le partage des connaissances fait partie des objectifs stratégiques de NET2S.

Compte tenu de cet enjeu, la société utilise depuis sept ans un système d'information intégré de type ERP (AGRESSO) afin de rationaliser ses processus opérationnels, d'automatiser certaines procédures de contrôle et de limiter les risques à tous les niveaux de l'organisation.

Ce progiciel de gestion intégré présente les caractéristiques suivantes :

- standard de référence du marché ;
- outil central de la gestion comptable et financière ;
- calqué sur la structure de la société et par conséquent capable de fournir des informations adaptées à chaque service ;
- maîtrisé en interne, notamment grâce à l'affectation d'un administrateur fonctionnel ;
- actuellement opérationnel dans les principales filiales du Groupe. Cet ERP permet le pilotage et le contrôle des informations des différentes entités du Groupe directement depuis la France ainsi que la consolidation des informations comptables en tant réel ;
- disposant d'une base de données unique pour la comptabilité et le contrôle de gestion, qui assure la tenue simultanée d'une comptabilité générale et d'une comptabilité analytique;
- complété et interfacé avec d'autres applications internes, entre autres :
  - le portail intranet NET2S, point d'accès unique à l'information ;
  - Web TimeSheet pour gérer notamment le suivi des temps des collaborateurs ;
  - Hypervision pour gérer le processus de paie ;
  - l'ERM pour la gestion des compétences RH.
- ouvert sur les différentes fonctions de l'entreprise au travers notamment :
  - d'un outil CRM (Customer Relationships Management) récemment déployé et qui permet de rationaliser les processus commerciaux et de capitaliser les informations clients ;
  - d'un outil ERM (Employee Resource Management) dont le but est d'optimiser la capitalisation et l'utilisation des ressources humaines ;
  - sécurisé avec la mise en place d'un système de contrôle des accès par identification avec mot de passe et de sauvegarde régulière et fréquente des données stockées.

#### *Documentation des procédures de contrôle interne*

NET2S a rédigé un manuel des procédures internes, accessible aux collaborateurs concernés et autorisés sur le portail Intranet. Parallèlement, le portail met également en ligne les outils indispensables à l'application des procédures (formulaires, guides utilisateurs...).

Les procédures de contrôle interne regroupent :

- Les procédures opérationnelles : évaluation du risque client, validation de contrats, saisie des feuilles de temps ("timesheets"), facturation, relance client, achats, sous-traitance, paie...
- Les procédures fonctionnelles : demandes de congés, notes de frais, demandes d'achats, activités marketing, formations...
- Les procédures comptables et financières : comptabilisation des opérations, réconciliations des opérations intra-groupe, processus de clôture des comptes, reporting...

Toutes les procédures internes ne sont pas encore formalisées à l'heure actuelle. Cependant, le manuel des procédures regroupe la majorité des procédures clés de l'organisation de NET2S.

NET2S a d'autre part élaboré un manuel de contrôle interne qui recense l'ensemble des travaux poursuivis dans le cadre de la documentation du contrôle interne :

- la cartographie des processus ;
- la cartographie des risques associés à chacun des processus ;
- la cartographie des contrôles permettant de prévenir ou limiter les risques identifiés ;
- l'évaluation préliminaire de ces contrôles.

### **3.3 Gestion des principaux risques**

NET2S a mis en place une procédure d'identification des principaux risques liés à son activité et à son organisation afin de mettre en œuvre des moyens de contrôle adaptés. Les principaux risques et les moyens mis en œuvre par NET2S pour y répondre sont synthétisés dans la partie "Gestion des Risques" du rapport de gestion.

### **3.4 Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information comptable et financière**

#### **3.4.1 Les piliers du contrôle interne comptable et financier**

Le contrôle interne comptable et financier s'organise autour des piliers suivants :

- l'existence d'un service comptable et financier permettant une réelle dissociation des fonctions de saisie et de contrôle ;
- le respect du principe de séparation des tâches ;
- la supervision et la délégation pour assurer la continuité des procédures de contrôle interne comptables et financières ;
- l'existence d'un système de gestion intégré ;
- la circulation de l'information fluidifiée grâce à la taille modeste de l'entreprise et le décloisonnement des différents services ;
- l'existence et la communication d'un manuel de contrôle interne fixant les principes et les modalités de contrôle des processus comptables et financiers.

#### **3.4.2 Les acteurs de la fonction comptable et financière**

Le système de gestion intégré permet à NET2S SA de centraliser l'ensemble des flux financiers en provenance des filiales afin d'assurer une supervision des différentes comptabilités. Néanmoins, la plupart des filiales comptabilisent leurs propres opérations et s'assurent de la correcte remontée des informations comptables et financières vers la société mère.

Certaines filiales disposent d'une fonction financière propre qui recouvre la comptabilité, l'Administration des Ventes (ADV) et la paie afin de tenir compte des particularités comptables et fiscales locales.

Les fonctions de contrôle sont en revanche mutualisées et centralisées.

NET2S SA dispose d'une fonction comptable et financière qui se compose de la manière suivante :

#### *La comptabilité*

Le responsable comptable Groupe est en charge :

- du contrôle de la comptabilisation des opérations ;
- de la clôture périodique des états financiers ;
- de la consolidation du Groupe ;
- de la conformité avec les obligations comptables, fiscales.

Le service comptable est en outre en charge de l'administration des ventes. Son responsable est en charge de la reconnaissance du chiffre d'affaires.

#### *Le contrôle de gestion*

Le contrôle de gestion est en charge :

- de l'établissement et du suivi du budget ;
- de l'établissement du reporting périodique ;
- du contrôle interne à la fois opérationnel et financier ;
- de la gestion de l'ERP.

#### *Le credit management*

Le credit management gère les flux de trésorerie engendrés par l'activité courante, les placements, les opérations de netting entre les filiales. Il est également en charge de l'évaluation de la fiabilité, et de la solvabilité des prospects et des clients afin de limiter les risques de non recouvrement des créances. Il assure enfin le recouvrement des créances.

#### *La gestion du personnel*

Elle est en charge du suivi administratif des salariés et de la gestion de la paie. A ce titre, elle sert d'interface avec le prestataire de paie ADP-GSI. Elle s'assure également de la conformité de la société avec les obligations sociales, réglementaires et légales en matière de ressources humaines.

### 3.4.3 L'organisation du système d'information comptable et financier

L'élaboration et le traitement de l'information comptable et financière, et notamment l'ensemble de la comptabilité générale et analytique, sont produits à partir du système de gestion intégré. Afin de répondre à ses besoins spécifiques, NET2S a cependant mis en place divers logiciels spécifiques d'éditeurs reconnus dans les domaines de :

- la gestion des immobilisations,
- l'établissement des rapprochements bancaires,
- l'établissement de la consolidation,
- la gestion de la paie.

En outre, le module d'Agrosso "Excelerator" permet de paramétrer de multiples requêtes, adaptées aux besoins de chacun, notamment en termes de contrôle et de reporting, et sous forme d'analyse multidimensionnelle.

### 3.4.4 Principales procédures de contrôle de l'information comptable et financière

Les principales procédures de contrôle peuvent être regroupées en 7 processus :

#### **Les processus d'élaboration de l'information comptable et financière**

##### *Processus de clôture des états financiers*

NET2S SA procède à une clôture mensuelle des états financiers du Groupe et publie ses résultats d'exploitation sur une base trimestrielle.



Le processus de clôture s'appuie sur :

- des procédures permettant de centraliser la remontée des données comptables et financières en provenance de chacune des entités du Groupe ;
- l'existence d'un planning de remontée des informations et d'un calendrier des tâches à accomplir et des responsabilités des divers intervenants ;
- une collaboration entre la comptabilité et le contrôle de gestion qui se traduit par l'évaluation concertée des postes sensibles du compte de résultat et du bilan.

#### *Processus de consolidation*

Le processus de production des états financiers consolidés s'appuie sur :

- l'utilisation d'un logiciel de consolidation, standard du marché ;
- la possibilité par le Groupe de disposer en temps réel des comptes des filiales ;
- la séparation des activités d'élaboration de la consolidation, effectuées par le responsable comptable, des activités de contrôle effectuées par le Directeur Administratif et Financier ;
- une revue limitée des comptes consolidés semestriels au 30 septembre et un audit des comptes consolidés clos au 31 mars effectués par les commissaires aux comptes, comprenant notamment la revue ou l'audit de l'ensemble des filiales du Groupe ;
- la réconciliation mensuelle des flux intra-groupe ;
- la visite régulière du responsable comptable Groupe dans les filiales afin de s'assurer de l'harmonisation des procédures et des informations remontées ;
- une revue des comptes consolidés annuels par le Conseil d'Administration.

#### *Processus de suivi budgétaire*

Les prévisions annuelles sont établies en début d'exercice en fonction des objectifs du business plan revus par la Direction. Tout au long de l'année, le contrôle de gestion procède à un suivi budgétaire visant à contrôler le montant, la nature et l'affectation des dépenses par rapport au budget initial.

### **Les processus comptables et de gestion**

#### *Processus de reconnaissance du chiffre d'affaires*

La reconnaissance du chiffre d'affaires est de la responsabilité de l'Administration des Ventes qui s'assure de :

- la réalité du chiffre d'affaires par rapport aux données contractuelles ;
- l'exactitude des éléments de facturation ;
- l'exhaustivité des prestations facturées.

La procédure de facturation est mensuelle.

La majeure partie des flux liés à ce processus est automatisée, et notamment le déversement des temps passés dans le module de facturation. Une chaîne de contrôles a été élaborée afin de limiter le risque d'erreurs. D'autre part, l'ERP fournit des contrôles automatiques qui permettent également de limiter certains types d'erreurs.

A cette procédure vente s'ajoute la procédure de contrôle et de suivi des contrats, qui a pour objectif de :

- s'assurer de la correcte formalisation des engagements des parties ;
- s'assurer que les engagements contractuels pris vis-à-vis du client final correspondent aux usages, à ce jour, de la société.

La facturation client n'est générée que si :

- un contrat ou un bon de commande est formalisé et signé entre les parties ;
- le "timesheet" (feuille d'intervention) du consultant est signé par le client.

#### *Processus de gestion du risque clients*

La gestion du risque client est assurée à deux niveaux :

- en amont, par une évaluation du risque client avant traitement des commandes ;
- en aval, par une procédure de relance automatique adaptée à chaque client permettant de réduire le montant des créances impayées.

Le credit management revoit mensuellement la situation des comptes clients pour identifier les risques devant faire l'objet de provisions conformément aux normes comptables.

Le suivi régulier du délai de règlement moyen permet d'évaluer l'efficacité de la gestion des comptes clients.

#### *Processus de gestion de la trésorerie*

Le credit management est responsable de la gestion des flux de trésorerie et contrôle :

- le niveau de trésorerie servant à couvrir les besoins courants de l'activité de l'entreprise en supervisant les encaissements et les décaissements ;
- la rentabilité des différents placements de l'excédent de trésorerie ;
- l'évaluation du risque de change afin de mettre en œuvre les actions correctives nécessaires.

#### *Processus de gestion de la paie*

Les processus de paie et l'utilisation du logiciel Hypervision dans le cadre de la collaboration avec le sous-traitant ADP-GSI ont pour but de vérifier :

- le traitement des divers éléments entrant dans le calcul de la paie : les feuilles de temps, les congés et absences, les éléments variables comme les primes et augmentations, les entrées et départs... ;
- le calcul et l'établissement des bulletins de salaires à partir des traitements effectués par ADP-GSI ;
- la remontée en comptabilité des informations de paie ;
- la provision congés payés ;
- la conformité avec les obligations sociales déclaratives.

## **XX.6 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE NET2S S.A. POUR CE QUI CONCERNE LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Net2S S.A et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice de quinze mois clos le 31 mars 2008.

Il appartient au président de rendre compte, et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration, un rapport portant notamment sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière ainsi que d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France.

Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Par ailleurs, nous attestons que ce rapport comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Courdimanche et Paris-La Défense, le 25 juillet 2008

Les Commissaires aux Comptes,

ERNST & YOUNG Audit

Maxence ROSSIGNOL

Any Antola

## XXI DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Liste des informations publiées ou rendues publiques en application de l'article L 451-1-1 du Code Monétaire et Financier et de l'article 221-1-1 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

L'ensemble des documents sociaux de la Société devant être mis à la disposition des actionnaires est consultable au siège social de la Société.

Peuvent notamment être consultés :

- l'acte constitutif et les statuts de la Société ;
- tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de la Société, dont une partie est incluse ou visée dans le document de référence ;
- les informations financières historiques de la Société pour chacun des deux exercices précédant la publication du document de référence.

La Société entend communiquer ses résultats financiers conformément aux exigences des lois et réglementations en vigueur.

S'agissant plus particulièrement de la communication périodique de la société sur l'ensemble de l'exercice 2007 et le début de l'exercice 2008 à la date d'enregistrement du présent document de référence, ainsi que de sa communication financière ponctuelle, NET2S a publié les communiqués financiers suivants, disponibles en français et en anglais :

12 février 2007	Chiffre d'affaires 2006 : 77 M€
26 mars 2007	Résultats annuels 2006
14 mai 2007	Chiffre d'affaires T1 2007 : + 28,3%
9 août 2007	Chiffre d'affaires du premier semestre 2007 : 44,5 M€
29 août 2007	Forte amélioration de la profitabilité
10 octobre 2007	Offre d'acquisition par BT Group
12 novembre 2007	Chiffre d'affaires T3 2007 : 20,9 M€
13 décembre 2007	Accord en vue de la cession de 68,6% du capital
4 janvier 2008	Compte-rendu de l'Assemblée Générale Mixte
16 janvier 2008	BT réalise l'acquisition de 68,6% du capital

L'ensemble de ces communiqués sont notamment disponibles sur le site de NET2S ([www.net2S.com](http://www.net2S.com)), Boursorama ([www.boursorama.fr](http://www.boursorama.fr)), ainsi que sur le site internet [www.lesechoscomfi.com](http://www.lesechoscomfi.com), diffuseur agréé par l'Autorité des marchés financiers.

Sont de surcroît disponibles sur le site de l'AMF les déclarations suivantes :

15 octobre 2007	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique
16 novembre 2007	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique
20 novembre 2007	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique
22 novembre 2007	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique
28 novembre 2007	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique
29 novembre 2007	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique
30 novembre 2007	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique
5 décembre 2007	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique
6 décembre 2007	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique
7 décembre 2007	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique
10 décembre 2007	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique
10 janvier 2008	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique
11 janvier 2008	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique
14 janvier 2008	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique
14 février 2008	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique
15 février 2008	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique
18 février 2008	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique
19 février 2008	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique
20 février 2008	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique
21 février 2008	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique
22 février 2008	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique
25 février 2008	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique
26 février 2008	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique
27 février 2008	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique

28 février 2008	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique
29 février 2008	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique
3 mars 2008	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique
4 mars 2008	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique
5 mars 2008	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique
6 mars 2008	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique
7 mars 2008	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique
10 mars 2008	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique
11 mars 2008	Déclaration des achats et ventes pendant la période d'une offre publique
25 mai 2007	Enregistrement du document de référence 2006
10 janvier 2008	Actualisation du document de référence 2006
22 janvier 2008	Dépôt d'une offre publique d'achat
11 février 2008	Confirmation de l'offre publique d'achat
22 janvier 2008	Dépôt d'un projet d'une offre publique d'achat simplifiée
11 février 2008	Décision de conformité du projet d'offre publique d'achat simplifiée
12 février 2008	Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée
17 mars 2008	Résultat de l'offre publique d'achat simplifiée
21 janvier 2008	Franchissement de seuil
19 mars 2008	Franchissement de seuil

Enfin, les publications pour la période publiées au BALO sont les suivantes :

16 février 2007	Chiffre d'affaires annuel 2006
4 mai 2007	Comptes annuels 2006 provisoire
16 mai 2007	Chiffre d'affaires du premier trimestre 2007
25 mai 2007	Avis de réunion valant avis de convocation
15 août 2007	Chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2007
31 août 2007	Comptes annuels définitifs 2006
21 septembre 2007	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
26 octobre 2007	Comptes semestriels consolidés 2007
12 novembre 2007	Avis de réunion
30 novembre 2007	Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2007
17 décembre 2007	Avis de convocation
21 décembre 2007	Rectificatif de l'avis de réunion
15 février 2008	Chiffre d'affaires annuel 2007

## XXII TABLE DE CONCORDANCE

Législation Européenne	Concordance entre les N° de paragraphes du document de référence et les rubriques de l'annexe I du règlement 809/2004
<b>1 - Personnes Responsables</b> 1.1 Personnes responsables des informations 1.2 Déclaration des personnes responsables	II / XV XV
<b>2 - Contrôleurs légaux des comptes</b> 2.1 Noms et adresses des contrôleurs légaux  2.2 Démission, non renouvellement de contrôleurs légaux	XV.3  -
<b>3 - Informations financières sélectionnées</b> 3.1 Informations financières historiques sélectionnées pour chaque exercice 3.2 Informations financières relatives aux périodes intermédiaires	III n/a
<b>4 - Facteurs de risques</b>	X
<b>5 - Informations concernant l'émetteur</b> 5.1 Histoire et évolution de la société 5.1.1 Raison social et nom commercial 5.1.2 Lieu et n° d'enregistrement 5.1.3 Date de constitution et durée de vie 5.1.4 Siège social 5.1.5 Evénements importants dans le développement des activités de l'émetteur 5.2 Investissements 5.2.1 Principaux investissements réalisés 5.2.2 Principaux investissements en cours, distribution géographique et financement 5.2.3 Principaux investissements à venir	- XVI.1.1 XVI.1.4 XVI.1.2 XVI.1.1  n/a  XII n/a  n/a
<b>6 – Aperçu des activités</b> 6.1 Principales activités 6.1.1 Principaux produits et services de l'émetteur 6.1.2 Nouveau produit/service lancé sur le marché 6.2 Principaux marchés 6.3 Evénements exceptionnels ayant influencé les renseignements fournis au 6.1 et 6.2 6.4 Dépendances ayant affecté les affaires ou la rentabilité de l'émetteur 6.5 Eléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	V.1 VI.2 n/a VI  n/a  n/a  VI.5
<b>7 – Organigramme</b> 7.1 Description du Groupe et filiales importantes 7.2 Filiales du Groupe	VIII VIII.1
<b>8 - Propriété immobilières, usines, équipements</b> 8.1 Principales installations 8.2 Question environnementale	n/a n/a

Législation Européenne	Concordance entre les N° de paragraphes et les rubriques de référence et les rubriques de l'annexe I du règlement 809/2004
<p><b>9 – Examen de la situation financière et du résultat</b>  <b>9.1 Situation financière</b>  <b>9.2 Résultat d'exploitation</b></p> <p><b>9.2.1 Mentionner les facteurs importants, y compris les événements inhabituels ou peu fréquents ou de nouveaux développements influant sensiblement sur le revenu d'exploitation de l'émetteur, en indiquant la mesure dans laquelle celui-ci est affecté</b></p> <p><b>9.2.2 Lorsque les états financiers font apparaître des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets, expliciter les raisons de ces changements</b></p> <p><b>9.3 Mentionner toute stratégie ou tout facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement de manière directe ou indirecte sur les opérations de l'émetteur.</b></p>	<p>XVII XVII</p> <p>n/a</p> <p>n/a</p> <p>n/a</p>
<p><b>10 – Trésorerie et Capitaux</b>  <b>10.1 Informations sur les capitaux de l'émetteur (à court terme et à long terme)</b>  <b>10.2 Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur et description de ces flux de trésorerie</b>  <b>10.3 Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur</b>  <b>10.4 Restriction à l'utilisation de capitaux ayant influé sur les opérations de l'émetteur</b>  <b>10.5 Sources de financement attendues pour honorer les décisions d'investissement</b></p>	<p>XVII</p> <p>XVII</p> <p>n/a</p> <p>n/a</p> <p>n/a</p>
<p><b>11 – Recherche et Développement</b></p>	<p>n/a</p>
<p><b>12 – Informations sur les tendances</b>  <b>12.1 Principales tendances depuis la fin du dernier exercice</b></p> <p><b>12.2 Tendances connues, incertitudes ou demandes ou tout engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours</b></p>	<p>XIII</p> <p>XIII</p>
<p><b>13 – Prévisions ou estimations du bénéfice</b>  <b>13.1 Déclaration énonçant les principales hypothèses sur lesquelles l'émetteur a fondé sa prévision ou son estimation</b>  <b>13.2 Rapport élaboré par des comptables ou des contrôleurs légaux indépendants</b>  <b>13.3 Prévision ou l'estimation du bénéfice doit être élaborée sur une base comparable aux informations financières historiques</b></p>	<p>n/a</p> <p>n/a</p> <p>n/a</p>

Législation Européenne	Concordance entre les N° de paragraphes du document de référence et les rubriques de l'annexe I du règlement 809/2004
13.4 Si une prévision du bénéfice a été incluse dans un prospectus qui est toujours pendant, fournir une déclaration indiquant si cette prévision est, ou non, encore valable a la daté du document d'enregistrement et, le cas échéant, expliquant pourquoi elle ne l'est plus.	n/a
<b>14 – Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale</b> 14.1 Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction 14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale	VIII.2 XX
<b>15 – Rémunérations et avantages</b> 15.1 Rémunération versée aux organes de direction 15.2 Sommes provisionnées aux fins de versements de pensions, retraite ou d'autres avantages	XX.3 n/a
<b>16 – Fonctionnement des organes d'administration et de direction</b> 16.1 Date et durée du mandat des administrateurs 16.2 Informations sur les contrats de services liant les membres des organes d'administration 16.3 Informations sur le comité d'audit et le comité des rémunérations 16.4 Conformité de l'émetteur au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur dans son pays d'origine	XX XX XX XX
<b>17 – Salariés</b> 17.1 Nombre de salariés et répartition par fonction 17.2 Participations et stock options 17.3 Accord relatif à l'intéressement des salariés	IX Note 10 – XVII XIV 1.6
<b>18 – Principaux actionnaires</b> 18.1 Franchissement de seuil 18.2 Droits de vote différents 18.3 Actionnaires contrôlant la Société 18.4 Accord dont la mise en oeuvre pourrait retarder le changement de contrôle.	XIV.3 XIV.3 XIV.3 XIV.3
<b>19 – Opérations avec les apparentés</b>	n/a
<b>20 – Informations financières concernant le patrimoine la situation financière et les résultats de l'émetteur</b> 20.1 Informations financières historiques 20.2 Informations financières pro forma et vérification 20.3 Etats financiers 20.4 Informations financières intermédiaires et vérification de ces informations	XIV – annexe 1 n/a XVII XVII



Législation Européenne	Concordance entre les N° de paragraphes du document de référence et les rubriques de l'annexe I du règlement 809/2004
20.4.1 Fournir une déclaration attestant que les informations financières historiques ont été vérifiées	XV
20.4.2 Indiquer quelles autres informations contenues dans le document d'enregistrement ont été vérifiées par les contrôleurs légaux	n/a
20.4.3 Lorsque des informations financières figurant dans le document d'enregistrement ne sont pas tirées des états financiers vérifiés de l'émetteur, en indiquer la source et préciser qu'elles n'ont pas été vérifiées	n/a
20.5 Date des dernières informations financières	XVII
20.5.1 Le dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées ne doit pas remonter : a) à plus de 18 mois avant la date du document d'enregistrement, si l'émetteur inclut, dans celui-ci, des états financiers intermédiaires qui ont été vérifiés ; b) à plus de 15 mois avant la date du document d'enregistrement, si l'émetteur inclut, dans celui-ci, des états financiers intermédiaires qui n'ont pas été vérifiés	n/a
20.6 Informations financières intermédiaires et autres	n/a
20.6.1 Si l'émetteur a publié des informations financières trimestrielles ou semestrielles depuis la date de ses derniers états financiers vérifiés, celles-ci doivent être incluses dans le document d'enregistrement. Si ces informations financières trimestrielles ou semestrielles ont été examinées ou vérifiées, le rapport d'examen ou d'audit doit également être inclus. Si tel n'est pas le cas, le préciser.	XIII.I
20.6.2 S'il a été établi plus de 9 mois après la fin du dernier exercice vérifié, le document d'enregistrement doit contenir des informations financières intermédiaires, éventuellement non vérifiées (auquel cas ce fait doit être précisé), couvrant au moins les 6 premiers mois du nouvel exercice. Les informations financières intermédiaires doivent être assorties d'états financiers comparatifs couvrant la même période de l'exercice précédant ; la présentation des bilans de clôture suffit toutefois à remplir l'exigence d'informations bilancielles comparables	n/a
20.7 Politique de distribution de dividendes	n/a
20.7.1 Pour chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, donner le montant du dividende par action, éventuellement ajusté pour permettre les comparaisons, lorsque le nombre d'actions de l'émetteur a changé	n/a
20.8 Procédures Judiciaires et d'arbitrage	n/a
20.9 Changement significatif de la situation financière ou Commerciale	n/a
21 – Informations complémentaires	
21.1 Capital social	XVI.2
21.1.1 Montant du capital souscrit	XVI.2

Législation Européenne	Concordance entre les N° de paragraphes du document de référence et les rubriques de l'annexe I du règlement 809/2004
<p>a) nombre d'actions autorisées  b) Nombre d'actions émises  c) Valeur nominale  d) rapprochement entre le nombre d'actions à l'ouverture et à la clôture</p> <p>21.1.2 Actions non représentatives du capital</p> <p>21.1.3 Nombre, valeur comptable et nominale des actions détenues par l'émetteur lui-même</p> <p>21.1.4 Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de BSA</p> <p>21.1.5 Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou obligation attaché(e) au capital souscrit</p> <p>21.1.6 Capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel</p> <p>21.1.7 Historique du capital social sur 3 ans</p> <p>21.2 Actes constitutifs et statuts</p> <p>21.2.1 Objet social et n° articles des statuts</p> <p>21.2.2. Dispositions statutaires relatives aux membres des organes d'administration</p> <p>21.2.3 Droits, privilèges et restrictions attachées aux actions</p> <p>21.2.4 Modification de droits des actionnaires</p> <p>21.2.5 Dispositions relatives aux assemblées</p> <p>21.2.6 Disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de l'émetteur qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle</p> <p>21.2.7 Disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement fixant le seuil au dessus duquel toute participation doit être divulguée</p> <p>21.2.8 Conditions, imposées par l'acte constitutif et les statuts, une charte ou un règlement, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit</p>	<p>XVI.2</p> <p>XVI.2</p> <p>XVI.2</p> <p>XVI.2</p> <p>n/a</p> <p>XVI.2</p> <p>XVI</p> <p>XVI</p> <p>XVI</p> <p>XVI</p> <p>XVI</p> <p>XVI</p> <p>n/a</p> <p>n/a</p> <p>n/a</p>
22 – Contrats importants	n/a
23 – Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	n/a
23.1 Lorsqu'une déclaration ou un rapport attribué(e) à une personne intervenant en qualité d'expert est incluse dans le document d'enregistrement indiquer le nom de cette personne, son adresse professionnelle, ses qualifications et, le cas échéant, tout intérêt important qu'elle a dans l'émetteur. Si cette déclaration ou ce rapport a été produit à la demande de l'émetteur, joindre une déclaration précisant que ce document a été inclus ainsi que la forme et le contexte dans lesquels il a été inclus, avec mention du consentement de la personne ayant avalisé le contenu de cette partie du document d'enregistrement	n/a

Législation Européenne	Concordance entre les N° de paragraphes du document de référence et les rubriques de l'annexe I du règlement 809/2004
<p><b>23.2</b> Lorsque des informations proviennent d'une tierce partie, fournir une attestation confirmant que ces informations ont été fidèlement reproduites et que, pour autant que l'émetteur le sache et soit en mesure de l'assurer à la lumière des données publiées par cette tierce partie, aucun fait n'a été omis qui rendrait les informations reproduites inexactes ou trompeuses. En outre, identifier la ou les source(s) d'information</p>	n/a
<p><b>24 – Documents accessibles au public</b></p>	XXI
<p><b>25 – Informations sur les participations</b></p>	n/a
<p><b>26 – Autres documents</b>  <b>26.1 Informations par référence</b>  <b>26.2 Table de concordance</b></p>	n/a XXII